



# Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 13 - Numéro 21

26 mai 2016



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

ISSN 1710-4149

# Table des matières

<b>1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers</b>	<b>6</b>
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
<b>2. Bureau de décision et de révision</b>	<b>10</b>
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
<b>3. Distribution de produits et services financiers</b>	<b>85</b>
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
<b>4. Indemnisation</b>	<b>99</b>
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	
4.6 Autres décisions	

<b>5. Institutions financières</b>	<b>106</b>
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
<b>6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés</b>	<b>129</b>
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
<b>7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées</b>	<b>221</b>
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
<b>8. Entreprises de services monétaires et Contrats publics</b>	<b>252</b>
8.1 Avis et communiqués	
8.2 Réglementation	
8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public	
8.5 Autres décisions	
<b>9. Régimes volontaires d'épargne-retraite</b>	<b>264</b>
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	
9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	

## 9.4 Autres décisions

### Liste des acronymes et abréviation :

- Autorité : Autorité des marchés financiers  
instituée en vertu de la LAMF
- BDR : Bureau de décision et de révision
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages  
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et  
organismes dispensés de reconnaissance  
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la  
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation  
du commerce des valeurs mobilières

# 1.

## Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

---

- 1.1 Avis et communiqués
  - 1.2 Réglementation
  - 1.3 Autres décisions
-

## 1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 2.

## Bureau de décision et de révision

---

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

---

## 2.1 RÔLE D'AUDIENCES



## RÔLE DES AUDIENCES

N <sup>o</sup> DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 mai 2016 – 14 h 00					
2016-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc. Parties intimées  Banque de Montréal et Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Alepin Gauthier Avocats inc.	Lise Girard	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma
2013-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Richard Langlois Partie intimée  Banque Laurentienne du Canada, Banque Manuvie du Canada et Officier du Bureau de la publicité des droits de Montréal Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  M <sup>e</sup> Jean-Y. Nadeau	Lise Girard	Demande de levée partielle de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
26 mai 2016 – 14 h 00					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Désyrahée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard	Demande de remise	Audience pro forma
30 mai 2016 – 9 h 30					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Désyrahée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond



## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
31 mai 2016 – 9 h 00					
2016-006	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Succession de Luc Roberge, Raymond Chabot inc., Revenu Québec, - Direction principale des biens non réclamés, Jean-Paul Gagnon et Daniel Kaufmann Parties intimées</p> <p>Nicolas De Smet Partie intimée</p> <p>Carl Jobin, Georges-Henri Boutin Jr et Jacques Poulin Parties intimées</p> <p>Claude Nobert et Gestion Claude Nobert inc. Parties intimées</p> <p>Industrielle Alliance, Assurance et Services Financiers inc. Partie mise en cause</p> <p>L'Empire, compagnie d'Assurance- Vie Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>M<sup>e</sup> Michel Pelletier</p> <p>De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.</p> <p>Cabinet de services juridiques inc.</p> <p>Waite &amp; Associés</p> <p>LCM Avocats Inc.</p>	Lise Girard	<p>Demande d'ordonnance de blocage, interdiction d'opérations sur valeurs, interdiction d'exercer l'activité de conseiller, interdiction d'agir comme dirigeant responsable, conditions à l'inscription, changement de dirigeant responsable, mesure de redressement et mesure propre au respect de la loi, suspension d'inscription</p>	Audience au fond

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
31 mai 2016 – 9 h 30					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Désyrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond
1 <sup>er</sup> juin 2016 – 9 h 30					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Désyrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond
2 juin 2016 – 9 h 30					
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Désyrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
2 juin 2016 – 14 h 00					
2014-033	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Justin Maisonneuve-Strasbourg, Justin Jonathan Service Financier (Justin Maisonneuve-Strasbourg, f.a.s.l.r.s. « Justin Jonathan Service Financier ») Parties intimées</p> <p>Banque Alterna Partie mise en cause</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma
3 juin 2016 – 9 h 30					
2015-025	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Désyrahée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Jurilis, Cabinet d'avocats</p>	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 juin 2016 – 9 h 30					
2016-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Steeve Duchesne et 9199-7627 Québec Inc. Parties intimées</p> <p>Nathalie Lelièvre, ès qualités de syndique de la Chambre de la sécurité financière Partie mise en cause</p> <p>Brigitte Bédard, Banque TD Canada Trust, Caisse Populaire Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay, Officier du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Chicoutimi et Société d'Assurance Automobile du Québec Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>CDNP Avocats inc.</p>	Jean-Pierre Cristel	Demande de levée partielle de blocage	Audience au fond

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 juin 2016 – 9 h 30					
2016-009	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc. Parties intimées</p> <p>Banque de Montréal et Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Alepin Gauthier Avocats inc.</p>	Claude St Pierre	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>	Audience au fond
7 juin 2016 – 9 h 30					
2016-009	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc. Parties intimées</p> <p>Banque de Montréal et Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Alepin Gauthier Avocats inc.</p>	Claude St Pierre	Contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>	Audience au fond

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
9 juin 2016 – 14 h 00					
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Francesco Candido Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Woods, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience pro forma
2016-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Succession de Luc Roberge, Raymond Chabot inc., Revenu Québec, - Direction principale des biens non réclamés, Jean-Paul Gagnon et Daniel Kaufmann Parties intimées  Nicolas De Smet Partie intimée  Carl Jobin, Georges-Henri Boutin Jr et Jacques Poulin Parties intimées  Claude Nobert et Gestion Claude Nobert inc. Parties intimées  Industrielle Alliance, Assurance et Services Financiers inc. Partie mise en cause  L'Empire, compagnie d'Assurance-Vie Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers    M <sup>e</sup> Michel Pelletier  De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.  Cabinet de services juridiques inc.  Waite & Associés  LCM Avocats Inc.	Lise Girard	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
9 juin 2016 – 14 h 00					
2016-011	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Josh Baazov et Earl Levett Parties intimées</p> <p>Feras Antoon et Mark Wael Antoon Parties intimées</p> <p>Alain Anawati Partie intimée</p> <p>John Chatzidakis et Eleni Psicharis Parties intimées</p> <p>Allie Mansour Partie intimée</p> <p>Isam Mansour et Mona Kassfy Parties intimées</p> <p>Karl Fallenbaum Partie intimée</p> <p>Craig Levett et Nathalie Bensmihan Parties intimées</p> <p>Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause</p> <p>David Baazov Partie mise en cause</p> <p>Dundee Securities Ltd. Partie mise en cause</p> <p>Industrielle Alliance Partie mise en cause</p> <p>Banque Toronto-Dominion, Financière Banque Nationale, TD Waterhouse Canada Inc., Rbc Direct Investing Inc., Bmo Ligne D'action Inc., La Banque De Nouvelle-Écosse et Echelon Wealth Partners inc. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Boro, Polnicky, Lighter Avocats</p> <p>Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p> <p>Tétreault Renaud Dell'Aquila Markarian</p> <p>Poupart, Dadour, Touma et Associés</p> <p>Lauzon Ménard Avocats</p> <p>M<sup>e</sup> Isabelle Lamarche</p> <p>M<sup>e</sup> Louis Belleau</p> <p>Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.</p> <p>Osler, Hoskin &amp; Harcourt</p> <p>Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l.</p> <p>Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l.,s.r.l.</p> <p>Waite &amp; Associés</p>	Lise Girard	<p>Demande de levée totale de blocage et d'interdiction d'opérations sur valeurs de Nathalie Bensmihan, demande de levée partielle de John Chatzidakis et Eleni Psicharis et contestation d'une décision rendue <i>ex parte</i>. Conférence de gestion,</p>	Audience pro forma

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
9 juin 2016 – 14 h 00					
2015-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Alain Véronneau Partie intimée  Lorraine St-Martin, Renée Fugère (Marie-Renée Fugère / Renée-Marie Fugère), Banque Nationale du Canada, Banque Royale du Canada, Financière Banque Nationale, Courtage Direct Banque Nationale et Sun Life du Canada Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma
16 juin 2016 – 14 h 00					
2015-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Alliance pour la santé étudiante au Québec Inc., Lev Bukhman et Patrice Allard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  McCarthy Tétrault, s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, mesure propre au respect de la loi, pénalité administrative, suspension d'inscription et nomination d'un dirigeant responsable	Audience pro forma
2015-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Marc Vaillancourt et Stable Capital Advisors Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Thibault, Roy Avocats	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, pénalité administrative, de retrait des droits d'inscription, de refus de dispense et de mesure propre au respect de la loi.	Audience pro forma

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
17 juin 2016 – 9 h 30					
2010-024	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Carol McKeown, Daniel F. Ryan et Downshire Capital Inc., Meadow Vista Financial Corp., McKeown Baboon Building Family Trust, Herbert Baboon Building Family Trust, McKeown Baboon business Family Trust et McKeown/Ryan Principal Residence Trust Parties intimées</p> <p>Richardson GMP Limited Partie mise en cause</p> <p>FIN-XO Valeurs mobilières et Patrimoine Hollis, Desjardins Valeurs Mobilières, TD Canada Trust et Canaccord Capital Corporation Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Legal Logik inc.</p> <p>LCM avocats inc.</p>	Claude St Pierre	Contestation de la demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience au fond

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 juillet 2016 – 9 h 30					
2016-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Chazel Capital Inc., Ofir Mine Project LP et André Savard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  BCF, s.e.n.c.r.l.	Claude St Pierre	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, interdiction d'exercer l'activité de conseiller, pénalité administrative et mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
7 juillet 2016 – 9 h 30					
2016-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Chazel Capital Inc., Ofir Mine Project LP et André Savard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  BCF, s.e.n.c.r.l.	Claude St Pierre	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, interdiction d'exercer l'activité de conseiller, pénalité administrative et mesure propre au respect de la loi	Audience au fond
7 juillet 2016 – 14 h 00					
2015-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Partners Indemnity Insurance Brokers Ltd. et Barry Downs Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Dunton, Rainville	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, de conditions à l'inscription, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de mesure de redressement, de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma
8 juillet 2016 – 9 h 30					
2016-002	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Chazel Capital Inc., Ofir Mine Project LP et André Savard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  BCF, s.e.n.c.r.l.	Claude St Pierre	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs, interdiction d'exercer l'activité de conseiller, pénalité administrative et mesure propre au respect de la loi	Audience au fond

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
6 septembre 2016 – 9 h 30					
2015-015	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées</p> <p>CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Létourneau Gagné</p> <p>Létourneau Gagné</p>	Lise Girard	<p>Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription</p>	Conférence préparatoire
12 octobre 2016 – 9 h 30					
2016-001	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Invico Investissements et Retraite Inc. et Marc St-Onge Parties intimées</p> <p>Groupe Financier Invico Inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.</p> <p>De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.</p>	Lise Girard	<p>Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription, changement de dirigeant responsable, mesure propre au respect de la loi et suspension d'inscription</p>	Audience au fond

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
13 octobre 2016 – 9 h 30					
2016-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription, changement de dirigeant responsable, mesure propre au respect de la loi et suspension d'inscription	Audience au fond
	Invico Investissements et Retraite Inc. et Marc St-Onge Parties intimées	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l..			
	Groupe Financier Invico Inc. Partie mise en cause	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.			
14 octobre 2016 – 9 h 30					
2016-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription, changement de dirigeant responsable, mesure propre au respect de la loi et suspension d'inscription	Audience au fond
	Invico Investissements et Retraite Inc. et Marc St-Onge Parties intimées	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l..			
	Groupe Financier Invico Inc. Partie mise en cause	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.			
24 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
	Pierre Gévry Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.			
	Jean-Claude Vachon Partie intimée				
	Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.			

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCTEURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
25 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Pierre Gévry Partie intimée  Jean-Claude Vachon Partie intimée  Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.    Brière et Lebeuf inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
26 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Pierre Gévry Partie intimée  Jean-Claude Vachon Partie intimée  Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.    Brière et Lebeuf inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond

## RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	PROCCUREURS	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE
27 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Pierre Gévry Partie intimée  Jean-Claude Vachon Partie intimée  Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.    Brière et Lebeuf inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond
28 octobre 2016 – 9 h 30					
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse  Pierre Gévry Partie intimée  Jean-Claude Vachon Partie intimée  Alain Valiquette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.    Brière et Lebeuf inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs	Audience au fond

25 mai 2016

**2.2 DÉCISIONS****BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2015-024

DÉCISION N° : 2015-024-004

DATE : Le 10 mai 2016

---

**EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> CLAUDE ST PIERRE**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**  
PARTIE DEMANDERESSE / INTIMÉE

c.  
**GISEMENTS PÉTROLIERS DE CONTRÔLE BRITANNIQUE LTÉE**  
PARTIE INTIMÉE / DEMANDERESSE

et  
**BANQUE CIBC**, ayant une place d'affaires 1155, boul. René Lévesque Ouest, C.P. 6003,  
Succursale A, Montréal (Québec) H3B 3Z4  
Partie mise en cause

---

**ORDONNANCES DE PROLONGATION DE BLOCAGE ET DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE**  
[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 et art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2]

---

M<sup>e</sup> Mathilde Noël-Béliveau  
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)  
Procureure de l'Autorité des marchés financiers

2015-024-004

PAGE : 2

M<sup>e</sup> Christopher Audet  
(Bloomfield et Avocats)  
M<sup>e</sup> Sonia J. Struthers  
(McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.)  
Procureurs de Gisements pétroliers de contrôle britannique Itée

Date d'audience : 5 mai 2016

2015-024-004

PAGE : 3

---

## DÉCISION

---

### L'HISTORIQUE

[1] Le 14 septembre 2015, l'Autorité des marchés financiers (l'« *Autorité* ») a déposé auprès du Bureau de décision et de révision (le « *Bureau* ») une demande aux fins de prononcer les ordonnances suivantes à l'encontre de l'intimée Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée (« *British Controlled Oilfields Ltd* » ou « *BCO* ») :

1. des mesures de redressement;
2. une interdiction d'opérations sur valeurs;
3. une ordonnance de blocage;
4. une mesure propre à assurer le respect de la loi.

[2] Cette demande fut formulée en vertu des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>1</sup> et des articles 249, 262.1 et 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>2</sup>. L'Autorité a également demandé au Bureau de prononcer une décision d'urgence en vertu de l'article 14 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*<sup>3</sup>.

[3] Le 16 septembre 2015, lors d'une audience tenue au siège du Bureau en présence des procureures de l'Autorité et des procureurs de l'intimée, l'Autorité a déposé une demande amendée. Le 17 septembre 2015, le Bureau a rendu une décision par laquelle il accueillait la demande amendée de l'Autorité<sup>4</sup> en prononçant les ordonnances demandées.

[4] Le 8 janvier 2016<sup>5</sup>, le Bureau a prolongé les ordonnances de blocage au présent dossier. Le 29 janvier 2016<sup>6</sup>, le Bureau a accordé une levée partielle de blocage au bénéfice de l'intimée Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée, et ce, à la seule fin de payer le renouvellement de la susdite police d'assurance.

[5] Le 20 avril 2016, l'Autorité a déposé au Bureau une demande de prolongation des ordonnances de blocage en vigueur dans le présent dossier, de même qu'un avis de présentation de cette demande à la chambre de pratique du Bureau du 5 mai 2016. Le 3 mai 2016, l'intimée Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée a déposé au Bureau une nouvelle demande de levée partielle de blocage ainsi qu'un avis de présentation pour la même date.

---

<sup>1</sup> RLRQ, c. A-33.2.

<sup>2</sup> RLRQ, c. V-1.1.

<sup>3</sup> RLRQ, c. A-33.2, r. 1.

<sup>4</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée*, 2015 QCBDR 125.

<sup>5</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée*, 2016 QCBDR 2.

<sup>6</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée*, 2016 QCBDR 7.

2015-024-004

PAGE : 4

## LA DEMANDE DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE

[6] La demande de BCO du 3 mai 2016 rappelle que l'ordonnance de blocage originale du Bureau du 17 septembre 2015<sup>7</sup> avait été prononcée en raison du défaut de cette société de respecter certaines dispositions du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*<sup>8</sup>, dont l'absence d'un dépositaire et de gestionnaire de portefeuille, le fait que les objectifs de placement du fonds n'étaient pas respectés et l'absence du calcul de la valeur liquidative de BCO à titre de fonds d'investissement à capital fixe.

[7] Le 22 février 2016, les procureurs de BCO ont informé l'Autorité de l'intention du fonds de distribuer ses actifs aux actionnaires et de dissoudre la compagnie. BCO a rédigé une circulaire d'information de la direction afin de solliciter les procurations des actionnaires pour approuver une résolution spéciale quant à la liquidation.

[8] BCO a, pour mettre en œuvre ce plan d'action et dans le cadre de ses activités, des factures impayées à ses fournisseurs de services, soit ses avocats et ses comptables, ainsi qu'à SEDAR et à la Bourse de Toronto, pour des prix détaillés dans la demande de levée partielle de blocage, soit 194 911,82 \$. BCO ajoute qu'elle doit payer des pénalités pécuniaires à l'Autorité, ainsi qu'aux autorités financières de la Colombie-Britannique et de l'Alberta pour avoir déposé ses états financiers en retard; le montant est indéterminé.

[9] BCO demande donc que le Bureau lève partiellement l'ordonnance de blocage prononcée à son égard pour permettre que soit viré sur son compte un montant de 194 911,82 \$.

## L'AUDIENCE

[10] Lors de l'audience du 5 mai 2016, il fut convenu entre les procureurs présents et le tribunal de procéder à l'audition au mérite de la demande de l'Autorité, considérant le consentement de l'intimé à la prolongation des ordonnances de blocage. Il fut également convenu de procéder à l'audition de la demande de prolongation de blocage introduite par l'Autorité, de concert avec la demande de levée partielle de blocage de la société intimée, puisque les parties s'entendaient sur le plan proposé.

[11] La procureure de l'Autorité a demandé l'autorisation d'amender sa demande de prolongation de blocage, ce qui fut autorisé, de la manière suivante :

- modifier le montant apparaissant à la conclusion demandée qui devrait se lire 242 311,82 \$; et
- remplacer dans la conclusion de la demande la désignation de la « *Banque Pictet et Cie SA* » par la « *Banque CIBC* ».

## LA POSITION DE L'AUTORITÉ

---

<sup>7</sup> Précitée, note 4.

<sup>8</sup> RLRQ, c. V-1.1, r. 39.

2015-024-004

PAGE : 5

[12] La procureure de l'Autorité a ajouté que la société intimée, qui est un fonds d'investissement à capital fixe, consent à la prolongation du blocage. Elle ajoute que l'Autorité a constaté que depuis plusieurs mois, ce fonds ne se conformait plus à la réglementation qui lui était applicable. Au cours de l'audience du 27 janvier 2016, qui a mené à la décision du Bureau du 29 janvier 2016<sup>9</sup>, l'Autorité avait alors indiqué qu'elle attendait que ce fonds présente un plan d'action concret pour régulariser sa situation.

[13] En attendant, elle ne pouvait souscrire à une quelconque demande de levée partielle de blocage. Or, depuis ce temps, le fonds a soumis un plan d'action concret, à savoir qu'il serait liquidé et dissout. Elle ajoute que l'intimée a soumis un engagement relatif à l'exécution de ce plan d'action, qu'elle dépose en preuve<sup>10</sup>. L'Autorité se déclare satisfaite de cet engagement. Elle reconnaît également que dans le cadre de cette opération, certains déboursés sont inévitables et afférents à cette liquidation.

[14] L'Autorité consent donc à ce que le tribunal prononce une levée partielle du blocage pour le paiement de ces frais. Mais, ajoute-t-elle, le reliquat des sommes, qui est constitué des fonds des investisseurs, doit rester bloqué jusqu'à ce que la situation soit régularisée, faisant donc que le blocage doit être prolongé, à l'exception du montant prévu à la demande de l'Autorité, qui servirait à commencer à amorcer la liquidation du fonds. Elle précise qu'il y a actuellement près de 3 000 000 \$É.-U. dans le fonds.

[15] La procureure de l'Autorité demande aussi que le blocage soit prolongé parce que son enquête administrative continue et qu'elle continuera, tant que la situation d'absence de respect de la conformité n'aura pas été régularisée et dans l'intérêt public. Elle rappelle que l'intimée ne s'oppose pas non plus à la prolongation du blocage.

#### LA POSITION DE GISEMENTS PÉTROLIERS DE CONTRÔLE BRITANNIQUE LTÉE

[16] Le procureur de BCO a pour sa part soumis au Bureau que sa cliente demande une levée partielle du blocage du Bureau. Il demande au Bureau l'autorisation d'amender la demande de sa cliente, ce qui est accordé par le tribunal de la manière suivante :

- remplacer le montant de « 3 983,88 \$ » apparaissant au paragraphe 7° de la demande de BCO par le montant de « 36 083,88 \$ », du fait de l'ajout d'un montant d'honoraires de 32 100 \$<sup>11</sup>;
- remplacer les mots « *pour un montant indéterminé* » au paragraphe 8° de la demande par les mots « *pour un montant de 5 300 \$*»; et
- modifier la conclusion demandée en remplaçant le montant de « 194 911,82 \$ » par le montant de « 242 311,82 \$ ».

[17] La procureure de l'Autorité ne s'est pas opposée aux modifications demandées. Le procureur de BCO effectue également le dépôt des pièces à l'appui de sa demande, avec le

<sup>9</sup> Précitée, note 6.

<sup>10</sup> Pièce D-1.

<sup>11</sup> Pièce R-1.

2015-024-004

PAGE : 6

consentement de la procureure de l'Autorité. Le procureur de BOC souligne ensuite qu'au moment de la précédente demande de levée partielle de blocage introduite par sa cliente, existait un statu quo qui a évolué depuis. Il y a maintenant un engagement ainsi qu'un plan formel pour l'exécution d'une liquidation de la compagnie.

[18] Ce sera la solution finale aux manquements à la réglementation commis par la compagnie. Citant les principes émis dans la décision *Paul*<sup>12</sup> du Bureau, le procureur de BCO énonce qu'en présence d'un plan concret et crédible, tel qu'il a été déposé, BCO demande au Bureau de prononcer la levée partielle de blocage demandée, pour un montant de 242 311,82 \$, afin de pouvoir compléter les différentes étapes du plan. Il ajoute que dans le présent dossier, les investissements des épargnants restent correctement protégés. La procureure de l'Autorité soumet pour sa part que sa cliente est d'accord avec la demande de BCO.

### L'ANALYSE

[19] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que l'Autorité peut demander au Bureau d'ordonner à une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession<sup>13</sup>.

[20] De même, le Bureau peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour elle<sup>14</sup>.

[21] Le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la susdite loi prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister et si l'Autorité prouve que l'enquête dans le dossier continue.

[22] Dans le présent dossier, le Bureau en vient à traiter à la fois de la demande de prolongation de blocage de l'Autorité et de la demande de levée partielle du même blocage introduite par BCO. Rappelons que le Bureau avait le 17 septembre 2015, avec le consentement de BCO, prononcé blocage et mesures de redressement ainsi qu'une interdiction d'opérations sur valeurs<sup>15</sup>. Le blocage était justifié par le désir de protéger les actifs de cette compagnie; il fut prouvé que ce fonds d'investissement à capital fixe était en défaut de respecter les dispositions de la réglementation financière.

[23] Le blocage fut renouvelé le 8 janvier 2016<sup>16</sup>. Une demande de levée partielle de blocage fut adressée au Bureau le 26 janvier 2016, mais le Bureau ne l'accorda que partiellement le 29 janvier 2016, considérant que « *la situation de BCO ne semble pas avoir le moindrement progressé et que l'Autorité n'est toujours pas satisfaite de la situation actuelle* »<sup>17</sup>. Seule fut

<sup>12</sup> *Autorité des marchés c. Paul*, 2015 QCBDR 119.

<sup>13</sup> *Loi sur les valeurs mobilières*, précitée, note 2, art. 249, par. 1.

<sup>14</sup> *Id.*, art. 249, par. 2.

<sup>15</sup> Précitée, note 4.

<sup>16</sup> Précitée, note 5.

<sup>17</sup> *Id.*, par. 38.

2015-024-004

PAGE : 7

autorisée une levée partielle de blocage pour permettre le paiement de la police d'assurance de BCO.

[24] Cependant, la situation a maintenant évolué. BCO a mis sur pied un plan de liquidation des actifs et de distribution de ceux-ci à ses actionnaires, plan dont l'Autorité s'est déclarée satisfaite. Le procureur de BCO a, avec le consentement de l'Autorité, déposé la preuve de ce plan. BCO demande également au Bureau de lui accorder une levée partielle de blocage pour effectuer le paiement des honoraires professionnels qui ont été encourus pour mettre sur pied ce plan d'action.

[25] À cela s'ajoute le paiement des factures impayées pour des services professionnels, des frais de SEDAR et de la Bourse de Toronto et des pénalités administratives payables aux autorités financières du Québec, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. L'Autorité ne s'oppose pas à ces paiements et est donc d'accord pour la levée partielle du blocage du Bureau à cet égard.

[26] Dans la décision précédente au présent dossier<sup>18</sup>, le Bureau avait souligné les manquements que reprochait l'Autorité à BCO, et ce, dans les termes suivants :

[45] L'Autorité a, au contraire, présenté une preuve prépondérante que malgré toute la bonne volonté dont elle a fait montre à l'égard de BCO, cette dernière a omis de lui présenter un plan crédible de correction de ses manquements accompagné d'un échéancier sérieux, la rassurant sur le sort à réserver à ce dossier. Il est ici utile de rappeler que le Bureau avait, dans sa décision du 17 septembre 2015, prononcé une mesure de redressement, enjoignant BCO à se conformer à la réglementation applicable en matière de fonds d'investissement à capital fixe. L'Autorité ne demande rien d'autre. »<sup>19</sup>

[référence omise]

[27] Dans l'arrêt *Paul*<sup>20</sup>, cité par BCO, le Bureau avait noté la présence d'un processus de règlement de l'ensemble d'un dossier qui se poursuivait avec le consentement de toutes les parties; il avait également constaté que ce processus pourrait se finaliser dans un avenir rapproché ce qui entraînerait une demande finale de levée de blocage<sup>21</sup>. Au même effet, dans le présent dossier, il semble que le vaisseau de BCO a pris la bonne direction et se rend actuellement à bon port. Le Bureau pourra rendre les décisions requises lorsque le tout sera complété.

[28] L'Autorité et BCO s'entendent sur les démarches à suivre et la première est d'accord pour que la seconde puisse couvrir les diverses dépenses qu'elle a énumérées dans sa demande et en cours d'audience, par l'obtention d'une levée partielle de blocage. En même temps, l'Autorité demande que le reliquat des sommes restantes continue à faire l'objet d'un blocage tant que

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Id.*, par. 45.

<sup>20</sup> Précitée, note 12.

<sup>21</sup> *Id.*, 28-29.

2015-024-004

PAGE : 8

son enquête administrative relative à BCO continue et jusqu'à ce que BCO ait régularisé sa situation.

[29] Dans ces circonstances, le Bureau est prêt à accueillir la demande de levée partielle de blocage de BCO, tout comme il est prêt à prolonger l'ordonnance de blocage au présent dossier, sauf en ce qui a trait au montant demandé par BCO, à savoir un montant de 232 311,82 \$<sup>22</sup>.

### LA DÉCISION

[30] Le Bureau de décision et de révision a pris connaissance de la demande de prolongation de blocage introduite par l'Autorité le 20 avril 2016. Il a également pris connaissance de la demande de levée partielle de blocage qui a été introduite par la société Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée le 3 mai 2016. Le Bureau a pris connaissance de la preuve qui a été déposée de consentement par les deux parties ; il a aussi pris note que chacune d'entre elles consentait à la demande de l'autre.

[31] Enfin, le tribunal a entendu les représentations des avocats de chaque partie quant à leurs demandes respectives. Le Bureau est maintenant prêt à prononcer sa décision, en vertu de l'article 93, de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>23</sup> et des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>24</sup>.

### PAR CES MOTIFS, LE BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION :

**ACCUEILLE** la demande de prolongation de l'ordonnance de blocage présentée par l'Autorité des marchés financiers, ainsi que la demande de levée partielle de blocage présentée par la société Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée;

**PROLONGE** l'ordonnance de blocage prononcée initialement le 17 septembre 2015<sup>25</sup> au présent dossier pour une période de 120 jours commençant le 12 mai 2016 et se terminant le 8 septembre 2016 de la manière suivante, et ce, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

**ORDONNE** à la société Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée (« *British Controlled Oilfields Ltd* ») de ne pas retirer ou se départir ou autrement aliéner en tout ou en partie le produit de la liquidation des actifs du fonds détenu auprès de la Banque CIBC, ayant une place d'affaires au 1155, boul. René Lévesque Ouest, C.P. 6003, Succursale A, Montréal (Québec) H3B 3Z4, à l'exception d'un montant de 232 311,82 \$ que BCO pourra soustraire des susdits actifs, aux seules fins de payer les dépenses dont elle a fait la preuve au cours de l'audience du 16 septembre 2015 ;

<sup>22</sup> Le Bureau note que BCO demande une levée partielle de blocage pour un montant de 242 311,82\$, alors que l'Autorité demande une prolongation de blocage, à l'exception d'un montant de 242 311,82 \$, soit le même montant. Cependant le calcul par le Bureau des chiffres qu'on retrouve sur la demande de BCO, telle qu'amendée, indique plutôt un total de 232 311,82 \$. Le tribunal retient ce dernier chiffre.

<sup>23</sup> Précitée, note 1.

<sup>24</sup> Précitée, note 2.

<sup>25</sup> *Autorité des marchés financiers c. Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée*, précitée, note 4.

2015-024-004

PAGE : 9

**LÈVE** partiellement l'ordonnance de blocage n° 2015-024-001 qu'il a prononcée le 17 septembre 2015<sup>26</sup>, telle qu'elle a été renouvelée le 8 janvier 2016<sup>27</sup>, ainsi qu'en vertu de la présente décision, à la seule fin d'autoriser la société Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée à déboursier un montant de 232 311,82 \$ pour payer les dépenses dont elle a fait la preuve au cours de l'audience du 16 septembre 2015 ;

**AUTORISE** la Banque CIBC, ayant une place d'affaires au 1155, boul. René Lévesque Ouest, C.P. 6003, Succursale A, Montréal (Québec) H3B 3Z4, à virer du compte en fidéicomis n° 00001-02-46417, que Bloomfield et Avocats a ouvert auprès de cette institution au bénéfice de Gisements pétroliers de contrôle britannique ltée, un montant de 232 311,82 \$ vers le compte général en fidéicomis n° 00001-20-13118 de ce même bureau d'avocats, pour les seules fins décrites au précédent paragraphe.

Fait à Montréal, le 10 mai 2016.

*(S) Claude St Pierre*

---

**M<sup>e</sup> Claude St Pierre, vice-président**

---

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> Précitée, note 5.

**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2016-010

DÉCISION N° : 2016-010-002

DATE : Le 11 mai 2016

---

**EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> JEAN-PIERRE CRISTEL**

---

**PAUL AZEFF**

et

**KORIN BOBROW**

Parties demanderesses

c.

**ORGANISME CANADIEN DE RÉGLEMENTATION DU COMMERCE DES VALEURS  
MOBILIÈRES (OCRCVM)**

Partie intimée

---

**DÉCISION SUR DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION DE L'OCRCVM**  
[art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2,  
art. 322, *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1]

---

2016-010-002

PAGE : 2

## HISTORIQUE DU DOSSIER

[1] Le 24 février 2016, les demandeurs Paul Azeff et Korin Bobrow ont déposé au Bureau de décision et de révision (« Bureau »), par l'entremise de leur procureur, une demande intitulée « Demande de révision d'une décision d'un organisme d'autoréglementation et en émission d'une ordonnance de sursis ». Par cette procédure, les demandeurs ont également demandé au Bureau d'être entendus de manière urgente.

[2] Cette demande est formulée en vertu des articles 93 de la *Loi sur les marchés financiers*<sup>1</sup>, 322 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>2</sup> et 48 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*<sup>3</sup>.

[3] À la suite du dépôt de cette demande, une audience *pro forma* a eu lieu le 25 février 2016 au siège du Bureau. Il a alors été convenu avec les parties de scinder la demande de sursis d'exécution de la décision du 23 février 2016 de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (ci-après « OCRCVM »), qui affecte présentement les demandeurs, de la demande de révision de cette décision.

[4] De plus, la date du 10 mars 2016 fut retenue pour entendre au mérite cette demande de sursis d'exécution et la date du 11 avril 2016 fut retenue pour entendre au mérite la demande de révision de la décision susmentionnée.

[5] Le 8 avril 2016<sup>4</sup>, le Bureau a rendu une première décision dans le présent dossier en rejetant la demande de sursis d'exécution présentée par les demandeurs.

## AUDIENCE

[6] Le 11 avril 2016, une audience s'est tenue au siège du Bureau en présence des procureurs des parties afin d'entendre, au mérite, la demande de révision - présentée par les demandeurs Paul Azeff et Korin Bobrow - de la décision rendue à leur encontre, le 23 février 2016, par la formation d'instruction de l'OCRCVM<sup>5</sup>.

## Preuve et argumentation des procureurs des demandeurs

---

<sup>1</sup> RLRQ, c. A-33.2.

<sup>2</sup> RLRQ, c. V-1.1.

<sup>3</sup> RLRQ, c. A-33.2, r.1.

<sup>4</sup> Azeff c. Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM), 2016 QCBDR 39

<sup>5</sup> *Azeff et Bobrow*, 2016 OCRCVM 11; Pièce R-1 déposée par les procureurs des demandeurs.

2016-010-002

PAGE : 3

[7] Les procureurs des demandeurs ont d'abord procédé au dépôt de toutes les pièces au soutien de leur demande.

[8] Par la suite, ils ont présenté, en toile de fond, une chronologie des événements qu'ils considèrent pertinents au présent dossier.

[9] Ils ont subséquemment plaidé que la norme de contrôle de révision qui devait être suivie dans le cadre du présent dossier est celle de la décision correcte. À cet égard, ils ont souligné que l'article 322 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>6</sup> ne comporte aucune restriction quant à la capacité du Bureau – à titre de tribunal spécialisé - de réviser une décision de l'OCRCVM.

[10] Les procureurs des demandeurs ont donc soutenu que le Bureau devrait se sentir libre de substituer sa décision à celle prononcée par l'OCRCVM, le 23 février 2016, à l'encontre de leurs clients s'il estime cette décision incorrecte.

[11] Les procureurs des demandeurs ont plaidé que le Bureau pouvait intervenir à l'encontre d'une décision de l'OCRCVM dans les cas suivants :

- la personne affectée par cette décision n'a pu faire valoir entièrement ses droits, et ce, dans le respect des règles de justice naturelle;
- l'OCRCVM, à titre d'organisme d'autoréglementation, a erré en droit;
- l'OCRCVM, à titre d'organisme d'autoréglementation, a appliqué des lignes directrices ou des principes inadéquats;
- l'OCRCVM, à titre d'organisme d'autoréglementation, n'a pas tenu compte de l'ensemble de la preuve;
- une nouvelle preuve importante est présentée devant le Bureau;
- l'OCRCVM, à titre d'organisme d'autoréglementation, a mal évalué la notion d'intérêt public.

[12] À cet égard, ils ont affirmé que la décision du 23 février 2016 de la formation d'instruction de l'OCRCVM<sup>7</sup> était, en particulier, entachée des erreurs suivantes :

- Une erreur d'interprétation des conditions<sup>8</sup> reliées à l'inscription des demandeurs à titre de représentants de la firme de courtage Euro Pacific Canada Inc., laquelle est un courtier membre de l'OCRCVM. Ainsi, selon les procureurs des demandeurs, la seule interprétation permettant de donner un sens à la clause (f) consisterait à considérer que l'OCRCVM, en incluant la clause (e) dans les conditions de réinscription, était forclosé

<sup>6</sup> Préc., note 2.

<sup>7</sup> Pièce R-1 déposée par les procureurs des demandeurs.

<sup>8</sup> Ces conditions sont énumérées au paragraphe 11 a) b) c) d) e) f) de la décision du 23 février 2016 de l'OCRCVM, laquelle est présentée à la Pièce R-1 déposée par les procureurs des demandeurs.

2016-010-002

PAGE : 4

ou a renoncé à s'adresser à sa formation d'instruction tant et aussi longtemps que les décisions<sup>9</sup> rendues par l'Ontario Securities Commission (ci-après « OSC ») feraient l'objet d'une contestation, ce qui est le cas actuellement<sup>10</sup>;

- Une erreur d'interprétation de la nature du contrat qui lie chacun des demandeurs à l'OCRCVM, et ce, notamment en omettant de considérer l'ensemble de la preuve. Ainsi, selon les procureurs des demandeurs, ce contrat serait un contrat de gré à gré plutôt qu'un contrat d'adhésion<sup>11</sup> comme l'affirme la formation d'instruction de l'OCRCVM au paragraphe 39 de sa décision du 23 février 2016. Cette situation résulterait, selon les procureurs des demandeurs, du fait que des négociations<sup>12</sup> seraient survenues entre les demandeurs et l'OCRCVM quant aux conditions<sup>13</sup> de leur inscription, à titre de représentants de la firme de courtage Euro Pacific Canada Inc.;
- Subsidiairement, les procureurs des demandeurs ont plaidé que, même si la relation contractuelle de leurs clients avec l'OCRCVM était basée sur un contrat d'adhésion, la formation d'instruction de l'OCRCVM aurait fait une erreur en omettant d'appliquer dans sa décision du 23 février 2016 le principe d'interprétation favorable à l'adhérent qui est mentionné à l'article 1432 du Code civil du Québec<sup>14</sup>;
- Une erreur dans l'évaluation de la notion d'intérêt public. Ainsi, selon les procureurs des demandeurs, la formation d'instruction de l'OCRCVM a mal interprété la notion d'intérêt public en sanctionnant leurs clients pour leur conduite remontant à une période antérieure à leur inscription à titre de représentants de la firme de courtage Euro Pacific Canada Inc.

[13] Les procureurs des demandeurs ont cité de la jurisprudence à l'appui de leur argumentation. Ils ont conclu en demandant au Bureau d'accueillir leur demande de révision de la décision du 23 février 2016<sup>15</sup> de la formation d'instruction de l'OCRCVM en annulant, cassant et invalidant, à toutes fins que de droit cette décision et en déclarant que l'OCRCVM ne peut invoquer les décisions rendues par l'OSC<sup>16</sup> à l'encontre des demandeurs Paul Azeff et Korin Bobrow pour demander la suspension ou la révocation de leur inscription à titre de représentants d'une firme de courtage, et ce, tant que ces décisions de l'OSC seront contestées devant les tribunaux .

#### Preuve et argumentation des procureurs de l'OCRCVM

<sup>9</sup> Pièces R-6 et R-7 déposées par les procureurs des demandeurs.

<sup>10</sup> Pièce R-8 déposée par les procureurs des demandeurs (Avis d'appel des demandeurs devant les tribunaux ontariens en date du 23 septembre 2015).

<sup>11</sup> Au sens du premier paragraphe de l'article 1379 du Code civil du Québec.

<sup>12</sup> Pièce R-15 déposée par les procureurs des demandeurs.

<sup>13</sup> Ces conditions sont énumérées au paragraphe 11 a) b) c) d) e) f) de la décision du 23 février 2016 de l'OCRCVM, laquelle est présentée à la Pièce R-1 déposée par les procureurs des demandeurs.

<sup>14</sup> L'article 1432 du Code civil du Québec se lit comme suit :

« **1432.** Dans le doute, le contrat s'interprète en faveur de celui qui a contracté l'obligation et contre celui qui l'a stipulé. Dans tous les cas, il s'interprète en faveur de l'adhérent ou du consommateur. »

<sup>15</sup> Préc., note 5.

<sup>16</sup> Pièces R-6 et R-7 déposées par les procureurs des demandeurs.

2016-010-002

PAGE : 5

[14] Les procureurs de l'OCRCVM ont brièvement rappelé le contexte factuel du présent dossier. Ils ont par la suite procédé au dépôt de leurs pièces et débuté leur argumentation en soutenant que la norme de contrôle applicable - dans le cas du présent dossier - est celle de la décision raisonnable.

[15] Ils ont plaidé que le Bureau ne devrait pas intervenir à l'encontre d'une décision de l'OCRCVM, sauf si :

- la personne affectée par cette décision n'a pu faire valoir entièrement ses droits, et ce, dans le respect des règles de justice naturelle;
- l'OCRCVM, à titre d'organisme d'autoréglementation, a erré en droit;
- l'OCRCVM, à titre d'organisme d'autoréglementation, a appliqué des lignes directrices ou des principes inadéquats;
- l'OCRCVM, à titre d'organisme d'autoréglementation, n'a pas tenu compte de l'ensemble de la preuve;
- une nouvelle preuve importante est présentée devant le Bureau;
- l'OCRCVM, à titre d'organisme d'autoréglementation, a mal évalué la notion d'intérêt public.

[16] Les procureurs de l'ORCVM ont plaidé que les demandeurs n'ont pas réussi à démontrer que, dans la présente affaire, un des critères susmentionnés était rempli.

[17] Plus spécifiquement, ils ont réfuté la prétention des demandeurs à l'effet que le contrat les liant à l'ORCVM soit un contrat de gré à gré résultant de supposées négociations quant aux conditions reliées à leur inscription à titre de représentants d'une firme de courtage membre de l'OCRCVM.

[18] Selon les procureurs de l'ORCVM, le contrat qui lie les demandeurs à l'OCRCVM est un contrat réglementé ayant certaines des caractéristiques d'un contrat d'adhésion et seul le sous-comité sur l'inscription de l'ORCVM avait le pouvoir de prendre une décision concernant l'inscription des demandeurs. Le fait pour le personnel de l'ORCVM de présenter à l'avance à Euro Pacific Canada Inc. et aux demandeurs les conditions qu'il entendait recommander au sous-comité sur l'inscription de l'ORCVM ne constitue aucunement une négociation en vue d'en arriver à la conclusion d'un contrat de gré à gré, mais simplement un exercice ayant pour but de voir au respect du droit d'être entendu des demandeurs - prévu notamment à l'article 18 de la Règle 20 de l'ORCVM - en s'assurant qu'aucune audition formelle des demandeurs ne serait requise<sup>17</sup> et qu'aucune demande de révision ne serait subséquentement présentée<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> Article 18 (5) (ii) de la Règle 20 de l'OCRCVM (Pièce 7.1 (1) du Volume 4 des pièces déposées par les procureurs de l'OCRCVM).

<sup>18</sup> Article 19 (1) de la Règle 20 de l'OCRCVM (Pièce 7.1 (1) du Volume 4 des pièces déposées par les procureurs de l'OCRCVM).

2016-010-002

PAGE : 6

[19] Afin d'appuyer leur argumentation, les procureurs de l'ORCVM ont rappelé que tous les courriels<sup>19</sup>, provenant du personnel de l'OCRCVM et auxquels les demandeurs font référence dans leur preuve, contiennent un paragraphe qui rappelle spécifiquement la procédure standard applicable en vertu de la Règle 20 de l'OCRCVM. De plus, les procureurs de l'ORCVM ont souligné que les demandeurs ont signé, le 3 juin 2011, un document<sup>20</sup> adressé à l'OCRCVM dans lequel ils indiquent spécifiquement : « I (...) accept all of the conditions required by the IROC Regional Council's decision of May 31st (2011), and do not wish a review hearing ».

[20] Les procureurs de l'OCRCVM ont indiqué que l'argument relatif à la forclusion et à la mauvaise interprétation des clauses (e) et (f) reliées aux conditions<sup>21</sup> d'inscription des demandeurs fut longuement plaidé lors de l'audience du 28 janvier 2016 de la formation d'instruction de l'OCRCVM. À cet égard, les procureurs de l'ORCVM ont réitéré les arguments présentés aux paragraphes 26 à 33 de même que 42 à 47 de la décision du 23 février 2016<sup>22</sup> de la formation d'instruction de l'ORCVM.

[21] Ils ont plaidé que l'interprétation erronée faite par les demandeurs des clauses susmentionnées et de l'ensemble du contrat devait être rejetée, et ce, comme l'a conclu la formation d'instruction de l'OCRCVM le 23 février 2016. Autrement, ont-ils souligné, le résultat incongru serait que les demandeurs - inscrits pour cause à des conditions rigoureuses par l'OCRCVM - ne seraient pas soumis aux règles de l'OCRCVM et, en particulier, aux articles 41 et suivants de la Règle 20. La résultante serait qu'ils bénéficieraient d'un régime plus favorable que celui auquel sont assujettis tous les autres membres de l'OCRCVM.

[22] Les procureurs de l'OCRCVM ont subséquemment plaidé que la décision, prise le 23 février 2016<sup>23</sup> par la formation d'instruction de l'OCRCVM à l'encontre des demandeurs, tient compte de l'ensemble de la preuve qui lui fut présentée, qu'elle ne comporte aucune erreur de droit déterminante et qu'elle a adéquatement évalué la notion d'intérêt public.

[23] À cet égard, les procureurs de l'OCRCVM ont rappelé que les manquements à la législation en valeurs mobilières - dont l'OSC a reconnu les demandeurs responsables - sont parmi les plus graves<sup>24</sup>. Ils ont souligné que l'usage et la communication illicites d'information privilégiée minent la confiance du public et attaquent l'intégrité même des marchés financiers.

[24] Ils ont plaidé que l'OCRCVM se devait, afin de protéger l'intérêt public, de tenir compte dans sa propre décision de celles prises par l'OSC à l'encontre des demandeurs. Ils ont souligné que ces décisions de l'OSC sont actuellement pleinement exécutoires.

<sup>19</sup> Pièce R-15 déposée par les procureurs des demandeurs.

<sup>20</sup> Volume 5.0 : Supplementary Affidavit of Paul Azeff & Exhibits : E – déposé par les procureurs de l'OCRCVM.

<sup>21</sup> Ces conditions sont énumérées au paragraphe 11 a) b) c) d) e) f) de la décision du 23 février 2016 de l'OCRCVM, laquelle est présentée à la Pièce R-1 déposée par les procureurs des demandeurs.

<sup>22</sup> Préc., note 5.

<sup>23</sup> Préc., note 5.

<sup>24</sup> Pièces R-6 et R-7 déposées par les procureurs des demandeurs.

2016-010-002

PAGE : 7

[25] Les procureurs de l'OCRCVM ont conclu en demandant au Bureau de rejeter - dans l'intérêt public - la demande de révision, de la décision du 23 février 2016 de la formation d'instruction de l'OCRCVM, présentée par les demandeurs Paul Azeff et Korin Bobrow.

#### ANALYSE

[26] Les demandeurs Paul Azeff et Korin Bobrow ont déposé au Bureau, le 24 février 2016, une *Demande de révision d'une décision d'un organisme d'autoréglementation et d'émission d'une ordonnance de sursis*.

[27] En l'espèce, les conclusions recherchées par les demandeurs vise à obtenir du Bureau la révision d'une décision<sup>25</sup> rendue à leur encontre le 23 février 2016 par la formation d'instruction de l'OCRCVM et demande au tribunal spécifiquement ce qui suit :

- « **ANNULER, CASSER ET INVALIDER** à toutes fins que de droit la Décision rendue par la Formation d'instruction de l'OCRCVM le 23 février 2016;
- **DÉCLARER** que l'OCRCVM ne peut invoquer les décisions rendues par le Commission des valeurs mobilières de l'Ontario pour demander la suspension ou la révocation de l'inscription de MM. Paul David Azeff et Korin Bobrow à titre de courtiers tant et aussi longtemps que ces décisions sont contestées devant les tribunaux. »

[28] Le tribunal rappelle que la décision du 23 février 2016<sup>26</sup> de la formation d'instruction de l'OCRCVM a accueilli une demande présentée par le personnel de l'OCRCVM et que cette décision inclut les ordonnances<sup>27</sup> suivantes prononcées à l'égard des demandeurs :

- « **ORDONNE** la suspension de Paul David Azeff et de Korin David Bobrow auprès de l'OCRCVM en vertu des articles 45 (1) (a) et (b) de la Règle 20 des courtiers membres;
- **ORDONNE** à Paul David Azeff et à Korin David Bobrow de cesser immédiatement de traiter avec le public en vertu de l'article 45 (1) (d) de la Règle 20 des courtiers membres. »

[29] L'article 322 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>28</sup> prévoit que :

**322.** Une personne directement affectée par une décision rendue par l'Autorité, par une personne visée aux articles 169 à 171 ou par un organisme d'autoréglementation reconnu peut, dans un délai de 30 jours, en demander la révision auprès du Bureau de décision et de révision institué en vertu de l'article 92 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers (chapitre A-33.2).

Toutefois, si une sanction doit être imposée, la décision ne peut faire l'objet d'une demande de révision qu'à compter du moment où cette sanction est imposée.

<sup>25</sup> Pièce R-1 déposée par les procureurs des demandeurs.

<sup>26</sup> Préc., note 5.

<sup>27</sup> Pièce R-1 déposée par les procureurs des demandeurs (*Azeff et Bobrow* 2016 OCRCVM 11, p.11).

<sup>28</sup> Préc., note 2.

2016-010-002

PAGE : 8

[Soulignement ajouté]

[30] L'article 322 susmentionné de même qu'à l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>29</sup> ne comporte aucune restriction quant au pouvoir du Bureau de réviser une décision d'un organisme d'autoréglementation reconnu, sinon qu'il doit exercer sa discrétion dans l'intérêt public.

[31] Par ailleurs, l'OCRCVM est un organisme d'autoréglementation reconnu par l'Autorité des marchés financiers du Québec (ci-après « l'Autorité »), et ce, conformément à sa décision 2008-PDG-0126 de même qu'aux articles 59 et suivants de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*.

[32] Conformément à l'article 68 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, l'Autorité a accordé cette reconnaissance seulement après avoir vérifié la conformité de l'ensemble des documents constitutifs de l'OCRCVM aux articles 69 et 70 de cette loi.

[33] L'article 70 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* précise que ces documents constitutifs - incluant le règlement intérieur et les règles de fonctionnement - doivent permettre à l'OCRCVM d'imposer aux personnes, dont elle régit la conduite, des mesures disciplinaires en cas de manquement à ces règles / règlement intérieur ou en cas de contravention à la loi.

[34] D'autre part, le Bureau rappelle que le contrôle exercé par l'Autorité sur l'OCRCVM est un contrôle très étroit qui prévoit, notamment, que :

- tout projet de modification aux documents constitutifs, règlement intérieur ou règles de fonctionnement de l'OCRCVM doit être soumis à l'approbation de l'Autorité<sup>30</sup>;
- l'Autorité peut en tout temps décider de suspendre, selon les modalités qu'elle juge appropriées, l'application d'une disposition du règlement intérieur ou des règles de l'OCRCVM<sup>31</sup>;
- l'Autorité peut ordonner à l'OCRCVM de modifier une disposition ou une pratique, lorsqu'elle juge une modification nécessaire pour rendre cette disposition ou cette pratique conforme aux lois qui lui sont applicables<sup>32</sup>;
- l'Autorité peut ordonner à l'OCRCVM la conduite à tenir, lorsqu'elle estime que cette mesure est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'OCRCVM ou la protection du public<sup>33</sup>;
- l'Autorité peut réviser d'office une décision de l'OCRCVM<sup>34</sup>;

<sup>29</sup> Préc., note 1.

<sup>30</sup> Article 74 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*.

<sup>31</sup> Article 76 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*.

<sup>32</sup> Article 77 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*.

<sup>33</sup> Article 80 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*.

<sup>34</sup> Article 85 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*.

2016-010-002

PAGE : 9

- l'Autorité peut, en tout temps, modifier, suspendre ou révoquer, en tout ou partie, la reconnaissance accordée à l'OCRCVM si elle estime que cet organisme ne se conforme pas aux engagements pris envers elle ou si elle est d'avis que l'intérêt de ses membres ou du public serait mieux protégé<sup>35</sup>;
- l'OCRCVM doit, en tout temps, respecter les critères de reconnaissance qui lui ont été imposés par l'Autorité. De plus, un de ces critères, prévoit spécifiquement que : (i) l'OCRCVM élabore et applique la réglementation requise pour protéger les investisseurs et l'intégrité des marchés de façon conforme à l'intérêt public, et (ii) l'OCRCVM établit une mission d'intérêt public claire en ce qui a trait à ses fonctions de réglementation et s'y conforme<sup>36</sup>.

[35] Cet encadrement législatif et réglementaire rigoureux témoigne de l'importance qu'accorde le législateur aux responsabilités et aux activités de l'OCRCVM au sein de la place financière du Québec et à sa supervision étroite par l'Autorité, à titre de régulateur des marchés financiers<sup>37</sup>.

[36] Le Bureau souligne que le marché des valeurs mobilières est, en raison de son importance stratégique au sein d'une économie de marché, un environnement très réglementé. Le bon fonctionnement du marché des valeurs mobilières s'appuie fondamentalement sur la confiance des investisseurs à l'égard : (i) des intermédiaires opérant dans ce secteur financier, (ii) de l'information concernant les produits financiers offerts par ces intermédiaires, (iii) de la protection du public contre les pratiques déloyales, abusives et frauduleuses, et (iv) des activités exercées par les organismes d'autorégulation reconnus, tels l'OCRCVM et les bourses de valeurs ou de produits dérivés.

[37] La confiance des investisseurs est tributaire d'un encadrement adéquat des activités de tous les intervenants dans les marchés financiers et elle ne doit jamais être prise pour un indéfectible acquis. À cet égard, le Bureau réitère l'importance fondamentale de maintenir la confiance des investisseurs dans le fonctionnement équitable des marchés et la nécessité d'intervenir fermement - et souvent de manière préventive - pour protéger cet élément essentiel à leur continuité même. Les événements qui ont affecté les principaux marchés financiers du monde en 2007 et en 2008 interpellent tous ceux qui auraient encore un doute quant à la possibilité que des marchés cessent de fonctionner lorsqu'un bris de confiance survient<sup>38</sup>.

<sup>35</sup> Article 89 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*.

<sup>36</sup> Décision de l'Autorité 2008-PDG-0126, Annexe A (« Conditions ») article 1 (« Critères de reconnaissance »), Appendice 1, article 2 (« Intérêt public »).

<sup>37</sup> Les responsabilités et les activités de l'OCRCVM sont notamment reliées aux décisions<sup>37</sup> de l'Autorité déléguant des pouvoirs spécifiques à cet organisme

<sup>38</sup> À cet égard, le Bureau invite les sceptiques et les intéressés à une lecture attentive du Final Report of the National Commission on the Causes of the Financial and Economic Crisis in the United States (*The Financial Crisis Inquiry Report*, Official Government Edition, January 2011, ISBN 978-0-16-087727-8). Les effets dévastateurs d'une perte de confiance dans certains marchés y sont abondamment décrits. À cet égard, le Bureau souligne que certains de ces effets se font encore sentir aujourd'hui.

2016-010-002

PAGE : 10

[38] Le Bureau a rappelé dans sa décision *Autorité des marchés financiers c. Henderson* que :

« L'accès aux marchés financiers est un privilège et comme l'a déclaré l'autorité albertaine, " Those who abuse the privilege of market access in one Canadian jurisdiction are not necessarily free to relocate and gain unfettered access to investors and markets in another Canadian jurisdiction" »<sup>39</sup>

[Référence omise]

[39] À la lumière de ce qui précède, on comprendra plus aisément pourquoi le Bureau considère que le contrat liant les demandeurs à l'OCRCVM - un organisme certes privé mais formellement reconnu par l'Autorité à titre d'organisme d'autoréglementation et étroitement supervisé à ce titre - est un contrat réglementé, et ce, pour des raisons d'intérêt public. Toutes les stipulations essentielles de ce contrat sont dictées par le cadre législatif et réglementaire étroit dans lequel l'OCRCVM exerce ses activités.

[40] Par conséquent, contrairement aux prétentions des demandeurs, à aucun moment - en vertu du cadre législatif et réglementaire existant - une quelconque instance de l'OCRCVM n'a détenu le pouvoir de conclure un contrat avec les demandeurs qui aurait eu pour effet de les dispenser ou de les soustraire de l'application de tout ou d'une partie des règles de l'OCRCVM - lesquelles sont approuvées par l'Autorité et ne peuvent être modifiées sans son consentement - et, en particulier, des articles en vertu desquelles fut rendue la décision du 23 février 2016 de la formation d'instruction de l'OCRCVM, soit les articles 41, 43 et 45 de la Règle 20 des courtiers membres de l'OCRCVM et de sa Règle 16 concernant les règles de procédure.

[41] De plus, dans le contexte étroitement réglementé des activités de l'OCRCVM, l'échange de courriels<sup>40</sup> présenté en preuve par les demandeurs ne saurait d'aucune manière être interprété comme une négociation dont l'insolite résultante serait une dispense d'un pan entier d'une des règles les plus fondamentales d'un organisme d'autoréglementation reconnu par l'Autorité, et ce, alors que les demandeurs faisaient publiquement l'objet de très graves allégations de la part de l'OSC<sup>41</sup> et que l'OCRCVM était parfaitement conscient de la nécessité - pour protéger l'intérêt public - de leur imposer des conditions sévères de supervision dans l'attente des décisions de l'OSC<sup>42</sup>.

[42] Les procureurs de l'OCRCVM ont d'ailleurs bien expliqué que le fait, pour le personnel de l'OCRCVM de présenter à l'avance à Euro Pacific Canada Inc. et aux demandeurs les conditions sévères qu'il entendait recommander au sous-comité sur l'inscription de l'OCRCVM, ne constituait aucunement une négociation de contrat mais simplement un exercice ayant pour but de veiller au respect de l'article 18 de la Règle 20 de l'OCRCVM en s'assurant qu'aucune

<sup>39</sup> 2014 QCBDR 68, p.13.

<sup>40</sup> Pièce R-15 déposée par les procureurs des demandeurs.

<sup>41</sup> Pièce R-1, paragraphe 12, déposée par les procureurs des demandeurs.

<sup>42</sup> Pièces R-6 et R-7 déposées par les procureurs des demandeurs.

2016-010-002

PAGE : 11

audition formelle des demandeurs ne serait requise<sup>43</sup> et, qu'au surplus, aucune demande de révision ne serait subséquemment présentée<sup>44</sup>.

[43] À cet égard, le Bureau note que chacun des courriels du personnel de l'OCRCVM, adressé à la firme de courtage Euro-Pacific Canada inc. - avec copies aux demandeurs - contient un paragraphe standard qui rappelle spécifiquement la procédure applicable en vertu de la Règle 20 de l'OCRCVM. De plus, ces courriels mentionnent spécifiquement que la décision relative à l'inscription des demandeurs, à titre de représentant de la firme de courtage Euro Pacific Canada inc., est prise uniquement par le « Registration Sub-Committee of the Quebec District Council » de l'OCRCVM.

[44] Le tribunal rappelle que la preuve démontre que les demandeurs ont signé, le 3 juin 2011, un document adressé à l'OCRCVM dans lequel ils indiquent spécifiquement : « I (...) accept all of the conditions required by the IROC Regional Council's decision of May 31st (2011), and do not wish a review hearing ».

[45] Par ailleurs, le Bureau souligne que le *Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription*<sup>45</sup> prévoit spécifiquement que, toute personne physique qui désire s'inscrire à titre de représentant d'une firme de courtage, doit compléter et signer le formulaire prévu à l'annexe 33-109A4 de ce règlement<sup>46</sup>. Or, la rubrique 19 de ce formulaire prévoit spécifiquement que le demandeur signataire accepte d'être assujéti « aux lois sur les valeurs mobilières » et « au règlement intérieur, aux règlements, décisions et politiques » de l'organisme d'autoréglementation à qui il présente sa demande, en l'occurrence l'OCRCVM. De plus, la rubrique 20 de ce formulaire précise ce qui suit:

« (...) En présentant ce formulaire, vous attestez que vous comprenez les règles des OAR<sup>47</sup> compétents auxquels vous demandez l'inscription ou l'autorisation ou dont votre société parrainante est membre. Vous vous engagez également à vous familiariser avec les règles des OAR auxquels vous ou votre société parrainante adhérez. Vous acceptez d'être lié par les règles, leurs modifications et leurs suppléments, de les observer, de vous y conformer et de vous tenir informé des modifications et suppléments. Vous acceptez la compétence des OAR auxquels vous demandez l'inscription (...) Vous convenez que toute inscription accordée conformément à ce formulaire peut être radiée d'office ou suspendue et toute autorisation accordée peut être révoquée ou suspendue, à tout moment, conformément aux règles alors applicables des OAR. (...) »

[Soulignements ajoutés]

<sup>43</sup> Article 18 (5) (ii) de la Règle 20 de l'OCRCVM (Pièce 7.1 (1) du Volume 4 des pièces déposées par les procureurs de l'OCRCVM).

<sup>44</sup> Article 19 (1) de la Règle 20 de l'OCRCVM (Pièce 7.1 (1) du Volume 4 des pièces déposées par les procureurs de l'OCRCVM).

<sup>45</sup> RLRQ, c. V-1.1, r.12.

<sup>46</sup> Dans le cas du rétablissement d'une inscription le formulaire complémentaire prévu à l'annexe 33-109A7 doit être complété et dûment signé.

<sup>47</sup> OAR = organisme d'autoréglementation reconnu

2016-010-002

PAGE : 12

[46] Par conséquent, à la lumière de ce qui précède, le Bureau est d'avis que l'interprétation que les demandeurs font du contrat qui les lie à l'OCRCVM est incorrecte et fallacieuse.

[47] Le Bureau rappelle que :

- Les demandeurs Paul Azeff et Korin Bobrow furent trouvés responsables, le 24 mars 2015, par l'OSC d'infractions parmi les plus graves à la législation en matière de valeurs mobilières, i.e. la transmission et l'usage illégal d'informations privilégiées<sup>48</sup>;
- Après avoir soigneusement évalué la preuve qui lui fut présentée, l'OSC a conclu que :

« (27) However, in our view, a continuation of registration, even with supervision, may not be sufficient to protect investors and the capital markets and reflects neither personal deterrence nor general deterrence. Azeff and Bobrow violated the most fundamental aspects of the Act, insider trading and tipping, on seven occasions, five times for Azeff and twice for Bobrow. Both insider trading and tipping have been compared to a cancer that damages innocent investors and erodes public confidence in the capital markets. Both types of violations are hard to uncover and the evidence to establish them is painstakingly tedious to assemble. Azeff, in particular, as a registrant, was a primary gatekeeper in the events. He received MNPI<sup>49</sup> from his good friend, Finkelstein. He knew he should have disregarded the information, not used it to benefit himself, his family members, clients and friends. But for his conduct and his activity, no harm would have been occasioned to the public market and to other investors. Azeff and Bobrow together bought Masonite International Corporation ("MHM") stock for about 150 accounts and on some days, their purchases represented a substantial percentage of the total volume of MHM shares traded on the TSX. They knew that the compliance department at CIBC would be alerted to this volume of trading prior to a takeover and would want to see their reasonable basis file. Azeff and his partner Bobrow set about gathering a file of analysts' and technical reports in an attempt to justify their accumulation of MHM shares. We have rejected, in our merits decision, the explanation by Azeff and Bobrow for purchasing large amounts of MHM stock. In addition, we note that when asked at the compelled examination about his relationship with Finkelstein, Azeff gave the impression that he did not know him well or that he worked at Davies. Both statements were far from the truth.

(28) Continued registration for Azeff and Bobrow, even under strict supervision, does not provide a sufficient shield for the market. It would leave Azeff and Bobrow, as registrants, in the milieu where financing and takeover bids are regularly discussed. We have no confidence that Azeff

<sup>48</sup> Pièce R-6 déposée par les procureurs des demandeurs.

<sup>49</sup> Material Non-Public Information.

2016-010-002

PAGE : 13

and Bobrow would resist temptation any more in the future than they did in the past. Supervision, while laudable, does not cover the whole day. Tipping can occur by various, difficult-to-detect, means and may not always occur in the workplace. ...”<sup>50</sup>

[Soulignements ajoutés]

- Et c'est à la suite de cette évaluation de la preuve qui lui avait été présentée que l'OSC a décidé<sup>51</sup>, le 24 août 2015, que les sévères mesures suivantes étaient essentielles pour protéger l'intérêt public en Ontario:

« (50) 2. With respect to Azeff and Bobrow:

- (a) pursuant to clause 2 of subsection 127(1) of the Act, trading in any securities by each of Azeff and Bobrow shall cease for 10 years;
- (b) pursuant to clause 2.1 of subsection 127(1) of the Act, the acquisition of any securities by each of Azeff and Bobrow is prohibited for 10 years;
- (c) [...]
- (d) pursuant to clause 3 of subsection 127(1) of the Act, any exemptions contained in Ontario securities law do not apply to each of Azeff and Bobrow for 10 years;
- (e) [...]
- (f) pursuant to clauses 7, 8.1 and 8.3 of subsection 127(1) of the Act, each of Azeff and Bobrow shall resign from any position he may hold as a director or an officer of any reporting issuer, registrant or investment fund manager and/or any issuer that is a registrant, or that directly or indirectly holds more than five percent interest in a registrant;
- (g) pursuant to clause 8, 8.2 and 8.4 of subsection 127(1) of the Act, each of Azeff and Bobrow is permanently prohibited from becoming or acting as a director or an officer of any reporting issuer, registrant or investment fund manager;
- (h) pursuant to clause 8.5 of subsection 127(1) of the Act, each of Azeff and Bobrow is prohibited for 10 years

<sup>50</sup> Pièce R-7 déposée par les procureurs des demandeurs.

<sup>51</sup> Pièce R-7 déposée par les procureurs des demandeurs.

2016-010-002

PAGE : 14

from becoming or acting as a registrant, as an investment fund manager or as a promoter;

- (i) [...]
- (j) [...]
- (k) [...] »

[48] Dans sa décision du 24 août 2015<sup>52</sup>, l'OSC en est arrivée à la conclusion que non seulement les demandeurs Paul Azeff et Korin Bobrow n'ont pas hésité à commettre des infractions, parmi les plus graves à la législation en valeurs mobilières, mais qu'en plus ils ont tenté de camoufler leurs infractions d'une manière très élaborée. Qui plus est, l'OSC considère que le demandeur Paul Azeff a fait - dans le cadre des procédures initiées par ce régulateur de marché - au moins deux « statements that were far from the truth ».

[49] Par ailleurs, les décisions susmentionnées de l'OSC révèlent qu'à l'époque des faits reprochés aux demandeurs Paul Azeff et Korin Bobrow :

- ceux-ci résidaient au Québec, étaient inscrits à titre de représentants de la firme de courtage CIBC et travaillaient à partir des bureaux montréalais de cette firme;
- le demandeur Paul Azeff recevait de l'information privilégiée provenant de l'Ontario par téléphone à sa résidence ou à son bureau de Montréal et il transmettait cette information privilégiée au demandeur Korin Bobrow, son associé d'affaires, dont le bureau était également situé à Montréal;
- les demandeurs ont transmis de l'information privilégiée à des clients/amis résidant au Québec ou leur ont recommandé de faire des opérations sur les titres d'émetteurs visés par ces informations privilégiées;
- les demandeurs Paul Azeff et Korin Bobrow plaçaient les ordres de transactions concernant les titres susmentionnés à partir de leurs bureaux de Montréal.

[50] Ces décisions de l'OSC<sup>53</sup> sont actuellement pleinement exécutoires à l'encontre des demandeurs. À cet égard, le Bureau note qu'en dépit d'un appel<sup>54</sup> de ces décisions par les demandeurs, les tribunaux ontariens ont à deux reprises, le 21 octobre 2015 et le 19 février 2016, rejeté leur demande de sursis d'exécution<sup>55</sup>.

<sup>52</sup> Pièce R-7 déposée par les demandeurs (In the Matter of Paul Azeff, Korin Bobrow, Mitchell Finkelstein, Howard Jeffrey Miller and Man Kin Cheng (A.K.A. Francis Cheng), CVMO (Ont.), 24 août 2015, Alan J. Lenczner et AnneMarie Ryan, 15 pages).

<sup>53</sup> Pièces R-6 et R-7 déposées par les procureurs des demandeurs.

<sup>54</sup> Pièce R-8 déposée par les procureurs des demandeurs.

<sup>55</sup> Pièces R-9, R-10, R-11 déposées par les procureurs des demandeurs et Onglet 4 du Cahier des autorités des procureurs de l'OCRCVM.

2016-010-002

PAGE : 15

[51] Dans la présente affaire, la procédure de l'OCRCVM - qui s'est conclue par la décision du 23 février 2016<sup>56</sup> de sa formation d'instruction à l'encontre des demandeurs Paul Azeff et Korin Bobrow - fut amorcée après que le personnel<sup>57</sup> de l'OCRCVM eut pris connaissance du contenu des décisions susmentionnées de l'OSC<sup>58</sup>.

[52] Les procureurs des demandeurs ont plaidé que l'OCRCVM a mal évalué la notion d'intérêt public en tenant compte de ces décisions de l'OSC<sup>59</sup>, lesquelles portent sur des faits antérieurs à l'inscription des demandeurs à titre de représentants de la firme de courtage Euro Pacific Canada inc.

[53] Le Bureau n'est pas de cet avis et rappelle que, dans la présente affaire, l'intérêt public est en jeu et, en particulier, celui des clients des demandeurs. Il en est de même pour la confiance de l'ensemble des épargnants dans l'intégrité des marchés financiers. L'intérêt public ne saurait d'aucune manière tolérer que l'OCRCVM ne tienne pas compte de tous les manquements à la loi - et en particulier les très graves - commis par des représentants inscrits d'une firme de courtage dans les décisions qu'elle rend concernant le maintien ou non de leurs inscriptions.

[54] Le cadre législatif et réglementaire actuel empêche quiconque d'exercer l'activité de courtier en valeurs mobilières avant d'avoir reçu les autorisations requises. Et, une fois qu'une personne obtient ces inscriptions et exerce cette activité, elle doit accepter de se conformer en tout temps à l'ensemble des règles en vigueur. De plus, le régulateur doit être d'avis qu'elle possède les capacités et la probité pour exercer continuellement l'ensemble de ces activités réglementées, en particulier pour ce qui a trait aux services offerts aux investisseurs provenant du public.

[55] La procédure accélérée mentionnée au paragraphe 51 de la présente décision s'appuie sur les articles 41, 43 et 45 de la Règle 20 de l'OCRCVM et de sa Règle 16 concernant les règles de procédure. Le Bureau souligne que - conformément à l'important volet de protection de l'intérêt public de la mission de l'OCRCVM - les articles 41(1) et 43 (1) (b) de sa Règle 20 édictent qu'une audience en procédure accélérée se tient à la demande du personnel de l'OCRCVM lorsqu'une commission de valeurs mobilières, en l'occurrence l'OSC, suspend une personne inscrite. De plus, les articles 43 (1) (b) et 45 (1) (a) et (d) prévoient que la formation d'instruction a le pouvoir d'imposer les conclusions qui sont contenues dans la décision du 23 février 2016<sup>60</sup> de l'OCRCVM lorsqu'une commission de valeurs mobilières suspend une personne inscrite, ce qui est le cas dans la présente affaire.

[56] Il s'agit là de dispositions essentielles au bon fonctionnement de l'OCRCVM, en particulier parce qu'elles lui permettent de prendre rapidement - dans des circonstances particulières qui le justifient - un ensemble de mesures préventives à l'encontre d'une personne inscrite, et ce, afin de protéger le public et maintenir l'intégrité des marchés financiers.

---

<sup>56</sup> Préc., note 5.

<sup>57</sup> Personnel du Service de la mise en application de l'OCRCVM.

<sup>58</sup> Pièces R-6 et R-7 déposées par les procureurs des demandeurs.

<sup>59</sup> Pièces R-6 et R-7 déposées par les procureurs des demandeurs.

<sup>60</sup> Préc., note 5.

2016-010-002

PAGE : 16

[57] Le Bureau a procédé à une analyse de la procédure qui a mené à la décision rendue à l'encontre des demandeurs, le 23 février 2016, par la formation d'instruction de l'OCRCVM de même qu'à une analyse de cette décision. À la lumière de cet examen, le Bureau en vient notamment à la conclusion que cette décision ne contient aucune erreur de droit déterminante, qu'elle fut prise dans le respect des règles de justice naturelle, qu'elle tient compte de l'ensemble de la preuve présentée, et que ses conclusions destinées à « protéger le public investisseur » et à « préserver l'intégrité de l'industrie du commerce de valeurs mobilières » sont pleinement justifiées au regard de l'important volet de protection de l'intérêt public qui est au cœur de la mission de l'OCRCVM.

[58] Par conséquent, après avoir considéré l'ensemble de la preuve, documentation et argumentation présentée par les procureurs des parties, le Bureau conclut que les demandeurs Paul Azeff et Korin Bobrow n'ont pas réussi à lui démontrer d'une manière prépondérante qu'il est justifié de modifier ou d'infirmer la décision du 23 février 2016 rendue à leur encontre par la formation d'instruction de l'OCRCVM.

#### **DISPOSITIF**

**POUR CES MOTIFS**, dans l'intérêt public et en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>61</sup> de même que de l'article 322 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>62</sup>, le Bureau de décision et de révision:

**REJETTE** les conclusions recherchées par la demande de révision de la décision du 23 février 2016 de la formation d'instruction de l'OCRCVM présentée par les demandeurs Paul Azeff et Korin Bobrow;

**CONFIRME** les conclusions de la décision du 23 février 2016 de la formation d'instruction de l'OCRCVM rendue à l'encontre des demandeurs Paul Azeff et Korin Bobrow;

---

**M<sup>e</sup> Jean-Pierre Cristel, vice-président**

M<sup>e</sup> Marc-André Fabien  
M<sup>e</sup> Brandon Farber  
M<sup>e</sup> Nicolas Mancini  
(Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l, s.r.l.)  
Procureurs de Paul Azeff et Korin Bobrow, parties demanderesses

M<sup>e</sup> Robert DeFrate  
M<sup>e</sup> Francis Larin  
(OCRCVM)

---

<sup>61</sup> Préc., note 1.

<sup>62</sup> Préc., note 2.

2016-010-002

PAGE : 17

Procureurs de l'OCRCVM, partie intimée

Date d'audience : 11 avril 2016.

**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2010-024

DÉCISION N° : 2010-024-028

DATE : Le 12 mai 2016

---

**EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> CLAUDE ST PIERRE**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse

c.

**CAROL M<sup>c</sup>KEOWN**

et

**DANIEL F. RYAN**

et

**DOWNSHIRE CAPITAL INC.**

et

**MEADOW VISTA FINANCIAL CORP.**

et

**M<sup>c</sup>KEOWN BABOON BUILDING FAMILY TRUST**

et

**HERBERT BABOON BUILDING FAMILY TRUST**

et

**M<sup>c</sup>KEOWN BABOON BUSINESS FAMILY TRUST**

et

**M<sup>c</sup>KEOWN/RYAN PRINCIPAL RESIDENCE TRUST**

Parties intimées

2010-024-028

PAGE :2

et  
**FIN-XO VALEURS MOBILIÈRES (anciennement DEMERS VALEURS MOBILIÈRES INC.)**  
 et  
**DWM SECURITIES INC. (anciennement DUNDEE SECURITIES CORPORATION)**  
 et  
**DESJARDINS VALEURS MOBILIÈRES**  
 et  
**TD CANADA TRUST**  
 et  
**RICHARDSON GMP LIMITED**  
 et  
**CANACCORD CAPITAL CORPORATION**  
 Parties mises en cause

---

**TRANSCRIPTION D'UNE DÉCISION RENDUE SÉANCE TENANTE  
 ORDONNANCE INTÉrimAIRE DE PROLONGATION DE BLOCAGE**

[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, c. V-1.1) et art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (RLRQ, c. A-33.2)]

---

**LE BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION :**

**ACCUEILLE**, de façon intérimaire, la demande de prolongation des ordonnances de blocage présentée par l'Autorité des marchés financiers, demanderesse en l'instance, dans le présent dossier;

**PROLONGE**, de façon intérimaire, les ordonnances de blocage prononcées le 25 juin 2010<sup>1</sup> et le 18 octobre 2010<sup>2</sup>, telles qu'elles ont été renouvelées depuis, pour la période commençant le 28 mai 2016 et se terminant le 28 juin 2016, et ce, de la manière suivante :

- **ORDONNE** à Demers Valeurs mobilières (maintenant Fin-XO Valeurs mobilières), de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom ou pour le compte des intimés, notamment dans les comptes suivants : 2CFD4A (CAN) et 2CFDD4B (US), au nom de Downshire Capital inc.;
- **ORDONNE** à Dundee Securities Corporation (maintenant DWM Securities inc.), de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom ou pour le compte des intimés, notamment dans les comptes suivants :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des compte(s)	Solde(s)	Institution financière

<sup>1</sup> Autorité des marchés financiers c. M<sup>c</sup>Keown, 2010 QCBDR 44.

<sup>2</sup> Autorité des marchés financiers c. M<sup>c</sup>Keown, 2010 QCBDR 78.

2010-024-028

PAGE : 3

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des compte(s)	Solde(s)	Institution financière
Downshire Capital inc.	2A00VCBN et 2A00VCAN	1 513 885,21\$ US et 69 654,79 \$	Dundee Securities Corporation (maintenant DWM Securities inc.)
Carol M <sup>c</sup> Keown	[...] et [...]	Comptes inactifs pour le moment	Dundee Securities Corporation (maintenant DWM Securities inc.)

- **ORDONNE** à Desjardins Valeurs mobilières, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom ou pour le compte des intimés, notamment dans les comptes suivants : [...] et [...] au nom de Carol M<sup>c</sup>Keown;
- **ORDONNE** à TD Canada Trust, succursale 4772, située au 1289, avenue Greene, Westmount (Québec) H3Z 2A4 de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle au nom ou pour le compte des intimés, notamment dans les comptes suivants :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des compte(s)	Solde(s)	Institution financière
Meadow Vista Financial Corp.	5215416 et 7307730	796,72\$ et 304 643,92US\$	TD Canada Trust (succursale 4772)
M <sup>c</sup> Keown/Ryan Principal Residence	[...]	377,23\$	TD Canada Trust (succursale 4772)
Carol M <sup>c</sup> Keown	[...], [...] et [...]	30 349,46\$, 1 000 024,00\$ et 18,96US\$	TD Canada Trust (succursale 4772)

- **ORDONNE** à TD Canada Trust, succursale 4772, située au 1289, avenue Greene, Westmount (Québec) H3Z 2A4 de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle dans un ou des coffrets de sûreté, au nom ou pour le compte des intimés;

2010-024-028

PAGE : 4

- **ORDONNE aux mises en cause Demers Valeurs mobilières (maintenant Fin-XO Valeurs mobilières)**, Dundee Securities Corporation (maintenant DWM Securities inc.), Desjardins Valeurs mobilières, TD Canada Trust, succursale 4772, située au 1289, avenue Greene, Westmount (Québec) H3Z 2A4, de ne pas permettre l'ouverture de compte bancaire ou de compte de courtage au nom des intimés ou pour le compte de ceux-ci;
- **ORDONNE** aux intimés Carol M<sup>c</sup>Keown, Daniel F. Ryan, Downshire Capital inc. et Meadow Vista Financial Corp. de ne pas, directement ou indirectement, retirer des fonds, titres ou autres biens, de comptes bancaires ou de comptes de courtage qu'ils détiennent, incluant, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, les comptes suivants :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des compte(s)	Solde(s)	Institution financière
Downshire Capital inc.	2CFDD4A (CAN) et 2CFDD4B (US)	Compte inactif pour le moment	Fin-XO Valeurs mobilières
Downshire Capital inc.	2A00VCBN et 2A00VCAN	1 513 885,21\$US et 69 654,79\$	Dundee Securities Corporation (maintenant DWM Securities inc.)
Carol M <sup>c</sup> Keown	[...] et [...]	Comptes inactifs pour le moment	Dundee Securities Corporation (Maintenant DWM Securities inc.)
Carol M <sup>c</sup> Keown	[...] et [...]		Desjardins Valeurs Mobilières
Meadow Vista Financial Corp.	5215416 et 7307730	796,72\$ et 304 643,92US\$	TD Canada Trust (succursale 4772)
Downshire Capital inc.	5211666 et 7305479	55 957,55\$ et 331,65US\$	TD Canada Trust (succursale 4772)
M <sup>c</sup> Keown/Ryan Principal Residence	[...]	377,23\$	TD Canada Trust (succursale 4772)

2010-024-028

PAGE : 5

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des compte(s)	Solde(s)	Institution financière
Carol M <sup>c</sup> Keown	[...], [...] et [...]	30 349,46\$, 1 000 024,00\$ et 18,96US\$	TD Canada Trust (succursale 4772)

- **ORDONNE** aux intimés Carol M<sup>c</sup>Keown, Daniel F. Ryan, Downshire Capital inc. et Meadow Vista Financial Corp. de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres bien en leur possession;
- **ORDONNE** aux intimés M<sup>c</sup>Keown Baboon Building Family Trust, Herbert Baboon Building Family Trust, M<sup>c</sup>Keown Baboon Business Family Trust, M<sup>c</sup>Keown/Ryan Principal Residence Trust de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres bien en leur possession, notamment l'immeuble suivant;
 

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot [...] du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;

Avec bâtisses dessus construites portant le numéro [...], Montréal (Québec) [...], circonstances et dépendances. »
- **ORDONNE** à Richardson GMP Limited, mise en cause au présent dossier, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, au nom ou pour le compte des intimés, notamment dans les comptes suivants :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des compte(s)	Type de compte
Carol M <sup>c</sup> Keown	[...]	Compte d'épargne libre d'impôt
Carol McKeown	[...]	Compte comptant CAD
Carol McKeown	[...]	Compte comptant É-U
Downshire	400-BN-30-E	Compte sur marge CAD
Downshire	400-BN-30-F	Compte sur marge CAD
Downshire	40F-BN-30-E	Compte sur marge CAD
Downshire	40F-BN-30-F	Compte sur marge É-U

2010-024-028

PAGE : 6

- **ORDONNE** à Canaccord Capital Corporation, mise en cause au présent dossier, de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens, qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle, au nom ou pour le compte des intimés, notamment dans les comptes suivants :

Détenteur du/des compte(s)	Numéro(s) du/des compte(s)	Institution financière
Downshire	58D-187A-8, 58D-187B-7, 58D-187G-1	Canaccord Capital Corporation
Meadow Vista Financial Corp.	18M-434A-1, 18M-434B1	Canaccord Capital Corporation
Daniel F. Ryan	[...]	Canaccord Capital Corporation

[1] La présente décision de prolongation des ordonnances de blocage ne doit pas être interprétée comme empêchant l'exécution de la décision rendue par le Bureau qui a accordé une levée partielle de blocage à Carol M<sup>e</sup>Keown et Daniel F. Ryan, en vertu de la décision du 10 août 2010<sup>3</sup>, afin qu'ils puissent ouvrir un compte de banque dans une institution financière de leur choix, en vue d'y déposer leur salaire et d'y effectuer toutes les opérations nécessaires pour assurer leur subsistance.

Fait à Montréal, le 12 mai 2016.

*(S) Claude St Pierre*  
 \_\_\_\_\_  
**M<sup>e</sup> Claude St Pierre, vice-président**

M<sup>e</sup> Caroline Paquin  
 Contentieux de l'Autorité des marchés financiers  
 Procureure de l'Autorité des marchés financiers

M<sup>e</sup> Barbara Villegas  
 Légal Logik inc.  
 Procureure des intimés

Date d'audience : 12 mai 2016

<sup>3</sup> *Autorité des marchés financiers c. M<sup>e</sup>Keown*, 2010 QCBDR 60.

**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2015-014

DÉCISION N° : 2015-014-007

DATE : Le 13 mai 2016

---

**EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> JEAN-PIERRE CRISTEL**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse

c.

**DAVID TRAN**

et

**JACQUES PAQUIN**

et

**LOGICIELS HFT QUANTS INC.**

Parties intimées

et

**CAISSE DESJARDINS DE LÉVIS**

Partie mise en cause

---

**DÉCISION**

**PROLONGATION D'ORDONNANCES DE BLOCAGE**

[art. 249 et 250, *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, art. 93, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2]

---

**HISTORIQUE DU DOSSIER**

2015-014-007

PAGE : 2

[1] Le 25 mai 2015, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a saisi le Bureau de décision et de révision (le « Bureau ») d'une demande d'audience *ex parte* visant à obtenir les conclusions suivantes :

- une ordonnance de blocage à l'encontre des intimés David Tran, Jacques Paquin et Logiciels HFT Quants inc., de même qu'à l'égard de la mise en cause Caisse Desjardins de Lévis;
- une ordonnance d'interdiction d'opérations sur valeurs à l'encontre des intimés David Tran, Jacques Paquin et Logiciels HFT Quants inc.; et
- une ordonnance à l'encontre des intimés David Tran, Jacques Paquin et Logiciels HFT Quants inc. visant le retrait de toute publication ou sollicitation de même nature que celle effectuée sur le site Internet [www.kijiji.ca](http://www.kijiji.ca), ou autrement qu'ils auraient publié ou diffusé, directement ou indirectement, par Internet ou autre.

[2] Cette demande fut adressée en vertu des articles 93, 94 et 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>1</sup> et des articles 249, 250 et 265 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>2</sup>.

[3] Le 27 mai 2015, une audience *ex parte* s'est tenue au Bureau pour entendre, au mérite, la demande de l'Autorité.

[4] Le 28 mai 2015<sup>3</sup>, le Bureau a accueilli cette demande de l'Autorité et a prononcé les ordonnances susmentionnées.

[5] Le 21 septembre 2015<sup>4</sup> et le 13 janvier 2016<sup>5</sup>, le Bureau a prolongé les ordonnances de blocage en l'espèce.

[6] Le 26 janvier 2016, l'intimé-requérant Jacques Paquin a déposé au Bureau une demande en levée partielle de blocage accompagnée d'un avis de présentation *pro forma* de cette demande à la chambre de pratique du Bureau du 28 janvier 2016. À cette date, la date du 10 février 2016 fut retenue pour entendre au mérite cette demande. Le 16 février 2016<sup>6</sup>, le Bureau a accordé cette demande en ces termes :

« **LÈVE** partiellement les ordonnances de blocage qu'il a prononcées le 28 mai 2015 à l'encontre de Jacques Paquin, et ce, aux seules fins de lui permettre de retirer les sommes contenues dans ses comptes REER ou de courtage suivants :

<sup>1</sup> RLRQ, c. A-33.2.

<sup>2</sup> RLRQ, c. V-1.1.

<sup>3</sup> *Autorité des marchés financiers c. Tran*, 2015 QCBDR 75.

<sup>4</sup> *Autorité des marchés financiers c. Tran*, 2015 QCBDR 130.

<sup>5</sup> *Autorité des marchés financiers c. Tran*, 2016 QCBDR 5.

<sup>6</sup> *Autorité des marchés financiers c. Paquin*, 2016 QCBDR 18.

2015-014-007

PAGE : 3

- le compte REER qu'il détient auprès de Placements Directs TD et portant le n° [...];
- le compte REER qu'il détient auprès de RBC Placements en Direct Inc. et portant le n° [...];
- le compte de courtage qu'il détient auprès de Placements Directs TD et portant le n° [...].

**LÈVE** partiellement l'interdiction d'opérations sur valeurs qu'il a prononcée le 28 mai 2015 à l'encontre de Jacques Paquin, et ce, aux seules fins de lui permettre de liquider les titres contenus dans ses comptes REER ou de courtage suivants :

- le compte REER qu'il détient auprès de l'institution Placements Directs TD et portant le n° [...];
- le compte REER qu'il détient auprès de l'institution RBC Placements en Direct Inc. et portant le n° [...];
- le compte de courtage qu'il détient auprès de l'institution Placements Directs TD et portant le n° [...]. »<sup>7</sup>

[7] Le 10 mai 2016, l'Autorité a déposé au Bureau une demande d'abrégement du délai de signification de la demande de prolongation et a déposé une demande de prolongation des ordonnances de blocage susmentionnées, ainsi qu'un avis de présentation *pro forma* de cette demande de prolongation à la chambre de pratique du Bureau du 12 mai 2016. Le 10 mai 2016<sup>8</sup>, le Bureau a autorisé la demande d'abrégement du délai de signification et a fixé la demande de prolongation au rôle de la chambre de pratique du 12 mai 2016.

## AUDIENCE

[8] L'audience du 12 mai 2016 s'est déroulée en présence du procureur de l'Autorité des marchés financiers et en présence de l'intimé Jacques Paquin. Bien que dûment informés de la tenue de cette audience, les autres intimés et la mise en cause n'étaient ni présents, ni représentés.

[9] L'intimé Jacques Paquin a d'abord indiqué au Bureau qu'il souhaitait présenter une demande de levée partielle des ordonnances de blocage qui l'affectent présentement.

[10] Le tribunal lui a alors expliqué le but de la présente audience et la nature de demande présentée par l'Autorité. Par la suite, le Bureau a indiqué à l'intimé Jacques Paquin qu'il devait présenter sa demande de levée partielle par écrit au secrétariat du Bureau, en suivant la procédure prévue à cet effet, et que celle-ci serait subséquemment considérée lors d'une audience subséquente.

<sup>7</sup> *Id.*

<sup>8</sup> *Autorité des marchés financiers c. Tran*, BDR, Montréal, n° 2015-014-006, 10 mai 2016, L.Girard.

2015-014-007

PAGE : 4

[11] L'intimé Jacques Paquin a alors indiqué au tribunal qu'il préparerait sa demande par écrit et qu'il la ferait parvenir au secrétariat du Bureau. Il n'a par la suite formulé aucune objection à la demande de prolongation des ordonnances de blocage présentée par l'Autorité.

[12] La procureure de l'Autorité a rappelé au Bureau la nature des manquements ayant justifié le prononcé des ordonnances de blocage à l'encontre des intimés et à l'endroit de la mise en cause le 28 mai 2015<sup>9</sup>.

[13] Elle a indiqué que les motifs initiaux ayant justifié l'émission des ordonnances de blocage à l'encontre des intimés étaient toujours présents et que l'enquête, au sens large, de l'Autorité concernant les activités illicites des intimés se poursuivait.

[14] La procureure de l'Autorité a conclu en plaidant qu'il est dans l'intérêt public que le Bureau ordonne le renouvellement des ordonnances en vigueur dans le présent dossier, et ce, pour une période de 120 jours.

#### ANALYSE

[15] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que l'Autorité peut demander au Bureau d'ordonner à une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession<sup>10</sup>.

[16] De même, le Bureau peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>11</sup>. Enfin, le Bureau peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle<sup>12</sup>.

[17] Le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Bureau peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister et si l'Autorité prouve que l'enquête dans le dossier continue.

[18] En l'espèce, les intimés David Tran et Logiciels HFT Quants inc. n'étaient ni présents ou représentés lors de l'audience pour contester la demande de prolongation des ordonnances de blocage présentée par l'Autorité. Pour sa part, l'intimé Jacques Paquin était présent mais n'a pas contesté cette demande.

[19] La procureure de l'Autorité a affirmé que les motifs initiaux ayant justifié l'émission des ordonnances de blocage dans le présent dossier existent toujours, que l'enquête, au sens large du terme, se poursuit et qu'il est nécessaire à la protection du public de prolonger ces ordonnances de blocage.

<sup>9</sup> *Autorité des marchés financiers c. Tran*, préc., note 3.

<sup>10</sup> *Loi sur les valeurs mobilières*, préc., note 2, art. 249, par. 1.

<sup>11</sup> *Id.*, art. 249, par. 2.

<sup>12</sup> *Id.*, art. 249, par. 3.

2015-014-007

PAGE : 5

[20] En conséquence, le Bureau est d'avis qu'il est dans l'intérêt public de prolonger – à titre de mesure conservatoire – les ordonnances de blocage actuellement en vigueur dans le présent dossier.

#### DISPOSITIF

**POUR CES MOTIFS**, le Bureau de décision et de révision, en vertu de l'article 93, de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>13</sup> et des articles 249 et 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>14</sup> :

**ACCUEILLE** la demande de prolongation de blocage présentée par l'Autorité des marchés financiers et, dans l'intérêt public;

**PROLONGE** les ordonnances de blocage prononcées initialement le 28 mai 2015<sup>15</sup> au présent dossier pour une période de 120 jours commençant le **19 mai 2016** et se terminant le **15 septembre 2016** de la manière suivante, et ce, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

**ORDONNE** aux intimés David Tran, Jacques Paquin et Logiciels HFT Quants inc. de ne pas, directement ou indirectement, se départir de fonds, titres ou autres biens qu'ils ont en leur possession ou qui leur ont été confiés et de ne pas, directement ou indirectement, retirer ou s'approprier des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour eux, à quelque endroit que ce soit;

**ORDONNE** à la mise en cause, Caisse Desjardins de Lévis, succursale située au 995, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (Québec) G6V 0M5 de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour les intimés David Tran, Jacques Paquin ou Logiciels HFT Quants inc.;

**ORDONNE** à toute personne qui recevra signification de la présente décision de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens appartenant aux intimés David Tran, Jacques Paquin ou Logiciels HFT Quants inc. qu'elle a en sa possession, qui lui ont été confiés, qu'elle a en dépôt ou dont elle a, directement ou indirectement, la garde ou le contrôle, y compris dans tout coffre de sûreté.

La présente décision ne doit pas être interprétée comme empêchant l'exécution de l'ordonnance de levée partielle de blocage prononcée en faveur de Jacques Paquin le 16 février 2016<sup>16</sup>.

---

<sup>13</sup> Préc., note 1.

<sup>14</sup> Préc., note 2.

<sup>15</sup> *Autorité des marchés financiers c. Tran*, préc., note 3.

<sup>16</sup> Préc., note 6.

2015-014-007

PAGE : 6

---

**M<sup>e</sup> Jean-Pierre Cristel, vice-président**

M<sup>e</sup> Annie Parent  
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)  
Procureur de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 12 mai 2016

**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2016-011

DÉCISION N° : 2016-011-008

DATE : Le 13 mai 2016

---

**EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> LISE GIRARD**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse / INTIMÉE

c.

**ALLIE MANSOUR**

Partie intimée / REQUÉRANT

et

**TD WATERHOUSE CANADA INC.**

Partie mise en cause / MISE EN CAUSE

et

**JOSH BAAZOV**

et

**CRAIG LEVETT**

et

**NATHALIE BENSMIHAN**

et

**ISAM MANSOUR**

et

**MONA KASSFY**

et

**JOHN CHATZIDAKIS**

et

**ELENI PSICHARIS**

et

**ALAIN ANAWATI**

et

**KARL FALLENBAUM**

et

**EARL LEVETT**

et

2016-011-008

PAGE : 2

**FERAS ANTOON**

et

**MARK WAEL ANTOON**

Parties intimées / MISES EN CAUSE

et

**DAVID BAAZOV**

et

**AMAYA GAMING GROUP INC.**

et

**FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE**

et

**RBC DIRECT INVESTING INC.**

et

**BMO LIGNE D'ACTION INC.**

et

**LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE**

et

**INDUSTRIELLE ALLIANCE**

et

**ECHELON WEALTH PARTNERS INC.**

Parties mises en cause

---

## DÉCISION

### ORDONNANCE DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE

[art. 249, *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 et art. 93 et 115.14, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2]

---

## HISTORIQUE

[1] L'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« Autorité ») a, le 7 mars 2016, saisi le Bureau de décision et de révision (ci-après le « Bureau ») d'une demande d'audience *ex parte* visant à obtenir à l'encontre des intimés et à l'égard des mises en cause au présent dossier des ordonnances de blocage, des ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs, de retrait de droits d'inscription et de suspension de certificat.

[2] Le 22 mars 2016<sup>1</sup>, le Bureau a rendu une décision sur cette demande *ex parte* et a prononcé les mesures suivantes:

- Des ordonnances de blocage à l'encontre des intimés et à l'endroit des mises en cause suivants :

### Intimés

- Josh Baazov;

---

<sup>1</sup> *Autorité des marchés financiers c. Baazov*, 2016 QCBDR 32.

2016-011-008

PAGE : 3

- Craig Levett;
- Nathalie Bensmihan;
- Isam Mansour;
- Mona Kassfy;
- Allie Mansour;
- John Chatzidakis;
- Eleni Psicharis;
- Alain Anawati;
- Karl Fallenbaum;
- Earl Levett;
- Feras Antoon; et
- Mark Wael Antoon.

**Mises en cause**

- Banque Toronto-Dominion
  - Financière Banque Nationale;
  - TD Waterhouse Canada inc.;
  - RBC Direct Investing inc.;
  - Dundee Securities Ltd.;
  - BMO Ligne d'action inc.;
  - La Banque de Nouvelle-Écosse; et
  - Industrielle Alliance.
- Des interdictions d'opérations sur valeurs à l'encontre des intimés suivants :
    - Josh Baazov;
    - Craig Levett;
    - Nathalie Bensmihan;
    - Isam Mansour;
    - Mona Kassfy;
    - Allie Mansour;
    - John Chatzidakis;
    - Eleni Psicharis;
    - Alain Anawati;
    - Karl Fallenbaum;
    - Earl Levett;
    - Feras Antoon; et
    - Mark Wael Antoon.
  - Une suspension des droits conférés à l'intimé John Chatzidakis par son inscription à titre de représentant de courtier en épargne collective et une suspension de son certificat d'exercice portant le numéro 106 973, dans toutes les disciplines pour lesquelles il est inscrit;
  - Des ordonnances de non-publication, non-diffusion et non-divulgarion pour une période déterminée;

2016-011-008

PAGE : 4

- De plus, le Bureau a ordonné la mise en cause de David Baazov et d'Amaya Gaming Group inc. au présent dossier, en vertu de l'article 44 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*<sup>2</sup>.

[3] À la suite de cette décision, l'ensemble des parties intimées ont déposé, par l'entremise de leurs procureurs respectifs, des avis de contestation de la décision conformément à l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*. Une audience *pro forma* est d'ailleurs prévue à ce sujet le 19 mai 2016.

#### DEMANDE DE LEVÉE DE BLOCAGE DE L'INTIMÉ-REQUÉRANT ALLIE MANSOUR

[4] Le 10 mai 2016, le Bureau a été saisi d'une demande de l'intimé-requérant Allie Mansour (ci-après l'« intimé-requérant ») visant à obtenir pour lui-même une levée partielle des ordonnances de blocage. Un avis de présentation était prévu à la chambre de pratique du 12 mai 2016.

[5] La demande de l'intimé-requérant Allie Mansour vise principalement à obtenir une levée partielle de ses ordonnances de blocage afin que seulement un montant de 96 133 \$ puisse demeurer bloqué. Les motifs suivants sont notamment invoqués par l'intimé dans sa demande :

« 4. Selon la décision du Bureau de décision et de révision, les gains réalisés et attribués à Allie Mansour sont de l'ordre de 96 133,00 \$;

5. Puisque l'ordonnance de blocage ordonne à Allie Mansour « *de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'il a en sa possession;* » il n'est pas en mesure de subvenir à ses besoins personnels;

6. À ce sujet, Allie est travailleur autonome et a fait, par le truchement de son entreprise, de la gestion de projets notamment en ingénierie, technologie de l'information et solutions d'affaires le tout requérant par le fait même d'effectuer sur une base quotidienne des transactions bancaires en argent canadien et américain, tel qu'il appert d'une copie de l'état des renseignements du registraire des entreprises du Québec, communiquée au soutien des présentes comme PIÈCE R-I;

7. Allie est également travailleur autonome dans la gestion immobilière et effectue par le truchement de son entreprise des investissements pour des opportunités d'affaires non reliées aux opérations sur valeurs notamment des investissements immobiliers de nature résidentielle ou commerciale ce qui requiert d'effectuer régulièrement des transactions bancaires pour assurer la saine administration des investissements au niveau notamment de la gestion des baux, encaissement des loyers, le paiement des charges d'entretien, les paiements hypothécaires et les éventuels achats ou vente d'immeuble;

8. Allie possède actuellement 9 comptes bancaires auprès de la TD Waterhouse Canada Inc., soit deux (2) au nom de son entreprise Consultant TelligentPM (9261-3017

---

<sup>2</sup> RLRQ, c. A-33.2, r. 1.

2016-011-008

PAGE : 5

Québec Inc.), deux (2) au nom de son entreprise 9322-2701 Québec Inc et cinq (5) en son nom personnel;

9. Allie demande donc la levée de l'ordonnance de blocage de ses comptes d'entreprise, des (sic) ses deux (2) comptes personnels en argent américain, d'un (1) compte personnel en argent canadien et demande la levée partielle de l'ordonnance de blocage de deux de ses comptes personnels en argent canadien et ce pour fins de subsistance et de travail;

10. Quant aux deux comptes personnels en argent canadien pour lesquels Allie demande la levée partielle de l'ordonnance de blocage, Allie en demande la levée partielle pour que l'ordonnance de blocage soit limitée à la somme de 96 133\$ de façon que le total des soldes de ces deux comptes soit égal à cette somme;

11. La présente requête pour obtenir une levée partielle de l'ordonnance de blocage est fondée en faits et en droit;»<sup>3</sup>

## AUDIENCE

[6] Le 12 mai 2016, lors de l'audience *pro forma* à la chambre de pratique, il fut convenu de procéder à l'audition au mérite de la demande de l'intimé-requérant Allie Mansour considérant l'entente intervenue entre celui-ci et l'Autorité, et que les autres parties présentes n'avaient pas de représentation à formuler.

[7] Le procureur de l'intimé-requérant a amendé de consentement avec l'Autorité les conclusions de sa demande.

[8] Le procureur de l'intimé-requérant a fait des représentations afin de résumer les termes de l'entente.

[9] Le procureur de l'Autorité a confirmé être en accord avec les termes de ladite entente.

[10] Les procureurs demandent au tribunal d'entériner l'entente étant conforme à l'intérêt public.

## ANALYSE

[11] Le tribunal a pris connaissance de la demande en levée partielle des ordonnances de blocage et des nouvelles conclusions de la demande de l'intimé-requérant ainsi que de l'entente intervenue entre ce dernier et l'Autorité, ci-jointe en annexe à la présente décision.

[12] Le Bureau est satisfait des représentations qui lui ont été faites.

[13] Selon le tribunal, l'entente, dans sa globalité, a été conclue dans l'intérêt public. Ainsi, il est d'avis qu'il doit entériner les paragraphes 1 à 3 et 4 sous-paragraphes d à h de cette entente et rendre les ordonnances nécessaires. Par ailleurs, concernant les engagements pris par l'intimé-requérant Allie Mansour auprès de l'Autorité au paragraphe 4 sous-paragraphes a, b et c le Bureau en prend acte, mais ne se prononce pas à leurs égards compte tenu de leurs natures.

<sup>3</sup> Demande de l'intimé-requérant Allie Mansour du 10 mai 2016.

2016-011-008

PAGE : 6

**DÉCISION**

**PAR CES MOTIFS**, le Bureau de décision et de révision, en vertu des articles 93 et 115.14 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>4</sup> et de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>5</sup> :

**ACCUEILLE** la demande en levée partielle des ordonnances de blocage visant l'intimé-requérant Allie Mansour;

**ENTÉRINE**, tel que décrit ci-dessous, l'entente jointe en annexe à la présente décision, signée le 12 mai 2016, entre l'intimé-requérant Allie Mansour et l'Autorité des marchés financiers;

**REND EXÉCUTOIRE** ladite entente et **ORDONNE** aux parties de se conformer aux paragraphes 1 à 3 et 4 sous-paragraphes d à h de l'entente;

**PREND ACTE** des engagements énumérés au paragraphe 4 sous-paragraphes a, b et c de l'entente ci-jointe;

**EN CONSÉQUENCE**, le Tribunal :

**ORDONNE** la levée partielle des ordonnances de blocage prononcées le 22 mars 2016<sup>6</sup> à l'égard de l'intimé-requérant Allie Mansour, de la manière suivante :

**MAINTIENT** l'ordonnance de blocage visant le compte de courtage personnel de l'intimé portant le numéro [...], et ce, tant à l'égard des actions que de l'argent comptant qui y sont détenus auprès de la TD Waterhouse Canada inc.;

**LÈVE** partiellement l'ordonnance de blocage concernant le compte de courtage personnel de l'intimé-requérant Allie Mansour portant le numéro [...], détenu auprès de la TD Waterhouse Canada inc., à la seule fin de transférer de ce compte la somme de **33 948,04 \$** vers son compte bancaire personnel détenu auprès de TD Waterhouse Canada Inc. portant le numéro [...];

**LÈVE** les ordonnances de blocage à l'égard des comptes suivants détenus auprès de TD Waterhouse Canada inc. :

- a. Compte bancaire portant le numéro 361 5274186 étant entendu qu'il s'agit du compte utilisé 9322-2701 Québec inc. dont l'intimé-requérant est le président;
- b. Compte bancaire portant le numéro 40YR81E étant entendu qu'il s'agit du compte utilisé 9322-2701 Québec inc. dont l'intimé-requérant est le président;
- c. Compte personnel de l'intimé-requérant portant le numéro [...];

---

<sup>4</sup> RLRQ, c. A-33.2.

<sup>5</sup> RLRQ, c. V-1.1.

<sup>6</sup> Préc., note 1.

2016-011-008

PAGE : 7

d. Compte bancaire portant le numéro 361 5252662 étant entendu qu'il s'agit du compte utilisé 9261-3017 Québec inc. dont l'intimé-requérant est le président;

e. Compte bancaire portant le numéro 2000WOA étant entendu qu'il s'agit du compte utilisé 9261-3017 Québec inc. dont l'intimé-requérant est le président;

f. Compte personnel de l'intimé-requérant portant le numéro [...];

g. Compte personnel de l'intimé-requérant portant le numéro [...];

**ORDONNE** à la TD Waterhouse Canada inc., ayant une place d'affaires au 2065, rue Saint-Louis, Saint-Laurent, Montréal, H4M JP1 de ne pas se départir, directement ou indirectement des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimé-requérant Allie Mansour, pour les comptes [...] et [...], sauf pour le transfert de la somme de 33 948,04 \$ à partir de ce dernier compte;

**ORDONNE** à l'intimé-requérant Allie Mansour de transmettre par courriel à l'Autorité, à l'adresse suivante : [xavier.saint-pierre@lautorite.gc.ca](mailto:xavier.saint-pierre@lautorite.gc.ca), une copie des relevés des comptes bancaires [...], [...], 361 5274186, 40YR81E, [...], 361 5252662, 2000WOA, [...] et [...] tous détenus à la TD Waterhouse Canada inc., à chaque lundi (au plus tard à 17h00) suivant la fin du mois, débutant le lundi 6 juin 2016;

**ORDONNE** à l'intimé-requérant Allie Mansour de transmettre, à la demande de l'Autorité, par courriel à l'Autorité, à l'adresse suivante : [xavier.saint-pierre@lautorite.gc.ca](mailto:xavier.saint-pierre@lautorite.gc.ca), les pièces justificatives (dépôts et retraits) et de chacune des transactions effectuées dans les comptes bancaires [...], [...], 361 5274186, 40YR81E, [...], 361 5252662, 2000WOA, [...] et [...] tous détenus à la TD Waterhouse Canada inc., et ce, dans les 48 heures de la réception de la demande de l'Autorité.

La présente décision entre en vigueur à la date à laquelle elle est prononcée et n'a pas pour effet de modifier l'échéance des ordonnances initiales de blocage prononcées le 22 mars 2016.

---

**M<sup>e</sup> Lise Girard, présidente**

M<sup>e</sup> Philippe Levasseur et M<sup>e</sup> Camille Rochon-Lamy  
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)  
Procureurs de l'Autorité des marchés financiers

M<sup>e</sup> Christiane Filteau  
(Christiane Filteau avocate)  
Procureure de Karl Fallenbaum

M<sup>e</sup> Eddy Ménard

2016-011-008

PAGE : 8

(Lauzon Ménard Avocats)  
Procureur d'Allie Mansour

M<sup>e</sup> Emilie Gagnon  
(Poupart, Dadour, Touma et Associés)  
Procureure de John Chatzidakis, Eleni Psicharis

M<sup>e</sup> Isabelle Lamarche  
Procureure d'Isam Mansour et Mona Kassfy

M<sup>e</sup> Julien Morissette  
(Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.)  
Procureur d'Amaya Gaming Group inc.

M<sup>e</sup> Caroline Larouche  
(Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L.,s.r.l.)  
Procureure de David Baazov

M<sup>e</sup> Noah Zucker  
(Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.)  
Procureur de Craig Levett et Nathalie Bensmihan  
Date d'audience : 12 mai 2016

## BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION

PROVINCE DE QUÉBEC  
 MONTRÉAL  
 DOSSIER N° : 2016-011

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDERESSE

c.

Allie MANSOUR

INTIMÉ

et

TD WATERHOUSE CANADA INC.

MISE EN CAUSE

---

**ENTENTE CONCERNANT LA REQUÊTE DE L'INTIMÉ, ALLIE MANSOUR, POUR UNE  
 LEVÉE PARTIELLE DE L'ORDONNANCE DE BLOCAGE (Art. 249 de la *Loi sur les  
 valeurs mobilières* (RLRQ, c. V-1.1) Art 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés  
 financiers* (RLRQ, C-33.2))**

---

**ATTENDU QUE** la demanderesse, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« **Autorité** »), est notamment responsable de l'administration de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c V-1:1. (la « **LVM** ») et exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c A-33.2 (la « **LAMF** »).

**ATTENDU QUE** les 8 et 14 mars 2016, l'Autorité a présenté une demande amendée afin d'obtenir l'émission d'ordonnances d'interdiction d'opération sur valeurs et de blocage (la « **Demande** »).

**ATTENDU QUE** le 22 mars 2016, le Bureau de décision et de révision (le « **Bureau** ») a accueilli la Demande.

**ATTENDU QUE** (l'« **Intimé** ») a signifié le 9 mai 2016 au Bureau une Requête pour une levée partielle de l'ordonnance de blocage (« **Requête** »).

**ATTENDU QUE** les parties désirent conclure une entente visant la Requête.

**ATTENDU QUE** les parties reconnaissent que la présente entente est conclue dans l'intérêt du public en général mais sans aucune admission de la part de l'Intimé.

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

- 1) Les parties s'entendent pour que l'ordonnance de blocage visant le compte de courtage personnel de l'intimé portant le numéro [REDACTED], détenu auprès de la TD Waterhouse Canada Inc., soit maintenue, et ce, tant à l'égard des actions que de l'argent comptant qui y sont détenus;
- 2) L'Autorité consent à la levée partielle de l'ordonnance de blocage concernant le compte de courtage personnel de l'intimé portant le numéro [REDACTED], détenu auprès de la TD Waterhouse Canada Inc., à la seule fin de transférer de ce compte la somme de 33 948,04 \$ qui y est en argent comptant vers son compte bancaire personnel détenu auprès de TD Waterhouse Canada Inc. et portant le numéro [REDACTED]. Étant entendu que les actions détenues dans ce compte seront toujours visées par l'ordonnance de blocage rendue le 22 mars 2016;
- 3) L'Autorité consent à la levée totale de l'ordonnance de blocage visant les comptes suivants auprès de TD Waterhouse Canada Inc. :
  - a. Compte bancaire portant le numéro 361 5274186 étant entendu qu'il s'agit du compte utilisé 9322-2701 Québec Inc. dont l'intimé est le président;
  - b. Compte bancaire portant le numéro 40YR81E étant entendu qu'il s'agit du compte utilisé 9322-2701 Québec Inc. dont l'intimé est le président;
  - c. Compte personnel de l'intimé portant le numéro [REDACTED];
  - d. Compte bancaire portant le numéro 361 5252862 étant entendu qu'il s'agit du compte utilisé 9261-3017 Québec Inc. dont l'intimé est le président;
  - e. Compte bancaire portant le numéro 2000W0A étant entendu qu'il s'agit du compte utilisé 9261-3017 Québec Inc. dont l'intimé est le président;
  - f. Compte personnel de l'intimé portant le numéro [REDACTED];
  - g. Compte personnel de l'intimé portant le numéro [REDACTED];
- 4) L'Autorité consent aux levées mentionnées aux paragraphes 2 et 3 aux conditions suivantes :
  - a. L'intimé s'engage, sans aucune admission, à ne pas présenter devant le Bureau de nouvelle demande de levée ou de levée partielle de blocage;
  - b. L'intimé renonce à son avis de contestation daté du 5 avril 2016 et s'engage, sans aucune admission, à ne pas contester la décision rendue par le Bureau le 22 mars 2016;
  - c. L'intimé s'engage à ne pas contester les demandes de renouvellement des ordonnances de blocage rendues par le Bureau le 22 mars 2016;

3

- d. L'Intimé s'engage à utiliser les comptes bancaires énumérés aux paragraphes 3 aux seules fins de la poursuite de la mission de son entreprise d'investissements immobiliers, d'investissement pour opportunités d'affaires non reliées aux opérations sur valeurs et/ou d'y réaliser les transactions requises pour assurer sa subsistance et celle de sa famille;
- e. L'Intimé consent à ce que ses comptes bancaires personnels portant le numéro [REDACTED] et [REDACTED] demeurent bloqués;
- f. Dans le cadre d'une éventuelle demande de restitution, suivant l'article 262.1 paragraphe 9 de la LVM, l'Intimé renonce à tout argument quant à la provenance de la somme de 96 133 \$ détenue aux comptes [REDACTED] et [REDACTED];
- g. L'Intimé s'engage à transmettre par courriel à l'Autorité, à l'adresse suivante : xavier.saint-pierre@lautorite.qc.ca, une copie des relevés des comptes bancaires énumérés aux paragraphes 1, 2 et 3, et ce, à chaque lundi (au plus tard à 17h00) suivant la fin d'un mois;
- h. L'Intimé s'engage à transmettre, à la demande de l'Autorité, par courriel à l'Autorité, à l'adresse courriel suivante : xavier.saint-pierre@lautorite.qc.ca, les pièces justificatives (dépôts et retraits) et de chacune des transactions effectuées dans les comptes bancaires énumérés aux paragraphes 1, 2 et 3, et ce, dans les 48 heures de la réception de la demande de l'Autorité;

## ET LES PARTIES ONT SIGNÉ :

Montréal  
 À Québec, ce 12 mai 2016

À Montréal, ce 12 mai 2016

Contentieux de l'Autorité  
 des marchés financiers

CONTENTIEUX DE L'AUTORITÉ DES  
 MARCHÉS FINANCIERS

Procureurs de la demanderesse  
 (M<sup>e</sup> Philippe Levasseur)

  
 ALLIE MANSOUR

**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2016-011

DÉCISION N° : 2016-011-009

DATE : Le 13 mai 2016

---

**EN PRÉSENCE DE : M<sup>e</sup> LISE GIRARD**

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**

Partie demanderesse / INTIMÉE

c.

**KARL FALLENBAUM**

Partie intimée / REQUÉRANT

et

**TD WATERHOUSE CANADA INC.**

et

**INDUSTRIAL ALLIANCE SECURITIES INC. INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS MOBILIÈRES INC.**, ayant une place d'affaires au 2200, ave McGill College, Suite 350, Montréal, Québec, H3A 3P8

Parties mise en cause / MISES EN CAUSE

et

**JOSH BAAZOV**

et

**CRAIG LEVETT**

et

**NATHALIE BENSMIHAN**

et

**ISAM MANSOUR**

et

**MONA KASSFY**

et

**ALLIE MANSOUR**

et

**JOHN CHATZIDAKIS**

et

**ELENI PSICHARIS**

et

2016-011-009

PAGE : 2

**ALAIN ANAWATI**

et

**EARL LEVETT**

et

**FERAS ANTOON**

et

**MARK WAELE ANTOON**

Parties intimées / MISES EN CAUSE

et

**DAVID BAAZOV**

et

**AMAYA GAMING GROUP INC.**

et

**FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE**

et

**RBC DIRECT INVESTING INC.**

et

**BMO LIGNE D'ACTION INC.**

et

**LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE**

et

**INDUSTRIELLE ALLIANCE**

et

**ECHELON WEALTH PARTNERS INC.**

Parties mises en cause

---

## DÉCISION

### ORDONNANCE DE LEVÉE PARTIELLE DE BLOCAGE

[art. 249, *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 et art. 93 et 115.14, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2]

---

## HISTORIQUE

[1] L'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« Autorité ») a, le 7 mars 2016, saisi le Bureau de décision et de révision (ci-après le « Bureau ») d'une demande d'audience *ex parte* visant à obtenir à l'encontre des intimés et à l'égard des mises en cause au présent dossier des ordonnances de blocage, des ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs, de retrait de droits d'inscription et de suspension de certificat.

[2] Le 22 mars 2016<sup>1</sup>, le Bureau a rendu une décision sur cette demande *ex parte* et a prononcé les mesures suivantes:

---

<sup>1</sup> *Autorité des marchés financiers c. Baazov*, 2016 QCBDR 32.

2016-011-009

PAGE : 3

- Des ordonnances de blocage à l'encontre des intimés et à l'endroit des mises en cause suivantes :

**Intimés**

- Josh Baazov;
- Craig Levett;
- Nathalie Bensmihan;
- Isam Mansour;
- Mona Kassfy;
- Allie Mansour;
- John Chatzidakis;
- Eleni Psicharis;
- Alain Anawati;
- Karl Fallenbaum;
- Earl Levett;
- Feras Antoon; et
- Mark Wael Antoon.

**Mises en cause**

- Banque Toronto-Dominion
- Financière Banque Nationale;
- TD Waterhouse Canada inc.;
- RBC Direct Investing inc.;
- Dundee Securities Ltd.;
- BMO Ligne d'action inc.;
- La Banque de Nouvelle-Écosse; et
- Industrielle Alliance.

- Des interdictions d'opérations sur valeurs à l'encontre des intimés suivants :

- Josh Baazov;
- Craig Levett;
- Nathalie Bensmihan;
- Isam Mansour;
- Mona Kassfy;
- Allie Mansour;
- John Chatzidakis;
- Eleni Psicharis;
- Alain Anawati;
- Karl Fallenbaum;
- Earl Levett;
- Feras Antoon; et
- Mark Wael Antoon.

- Une suspension des droits conférés à l'intimé John Chatzidakis par son inscription à titre de représentant de courtier en épargne collective et une suspension de son certificat d'exercice portant le numéro 106 973, dans toutes les disciplines pour lesquelles il est inscrit;

2016-011-009

PAGE : 4

- Des ordonnances de non-publication, non-diffusion et non-divulgence pour une période déterminée;
- De plus, le Bureau a ordonné la mise en cause de David Baazov et d'Amaya Gaming Group inc. au présent dossier, en vertu de l'article 44 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*<sup>2</sup>.

[3] À la suite de cette décision, l'ensemble des parties intimées ont déposé, par l'entremise de leurs procureurs respectifs, des avis de contestation de la décision conformément à l'article 115.9 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*. Une audience *pro forma* est d'ailleurs prévue à ce sujet le 19 mai 2016.

#### **DEMANDE DE LEVÉE DE BLOCAGE DE L'INTIMÉ-REQUÉRANT KARL FALLENBAUM**

[4] Le 10 mai 2016, le Bureau a été saisi d'une demande de l'intimé-requérant Karl Fallenbaum (ci-après « intimé-requérant ») visant à obtenir pour lui-même une levée partielle des ordonnances de blocage. Un avis de présentation était prévu à la chambre de pratique du 12 mai 2016.

[5] La demande de l'intimé-requérant vise principalement à obtenir une levée partielle de ses ordonnances de blocage afin que seulement un montant de 80 000 \$ puisse demeurer bloqué.

#### **AUDIENCE**

[6] Le 12 mai 2016, lors de l'audience *pro forma* à la chambre de pratique, il fut convenu de procéder à l'audition au mérite de la demande de l'intimé-requérant Karl Fallenbaum considérant l'entente intervenue entre celui-ci et l'Autorité, et que les autres parties présentes n'avaient pas de représentations à formuler.

[7] La procureure de l'Autorité a fait des représentations afin de résumer les termes de l'entente.

[8] La procureure de l'intimé-requérant a confirmé les termes de ladite entente.

[9] Les procureurs demandent au tribunal d'entériner l'entente étant conforme à l'intérêt public.

#### **ANALYSE**

[10] Le tribunal a pris connaissance de la demande en levée partielle des ordonnances de blocage de l'intimé-requérant ainsi que de l'entente intervenue entre ce dernier et l'Autorité, ci-jointe en annexe à la présente décision.

[11] Le Bureau est satisfait des représentations qui lui ont été faites.

[12] Selon le tribunal, l'entente, dans sa globalité, a été conclue dans l'intérêt public. Ainsi, il est d'avis qu'il doit entériner les paragraphes 1 à 4 et 5 sous-paragraphe d de cette entente et rendre les ordonnances nécessaires. Par ailleurs, concernant les engagements pris par l'intimé-

---

<sup>2</sup> RLRQ, c. A-33.2, r. 1.

2016-011-009

PAGE : 5

requérant auprès de l'Autorité au paragraphe 5 sous-paragraphe a, b et c le Bureau en prend acte, mais ne se prononce pas à leurs égards compte tenu de leurs natures.

### DÉCISION

**PAR CES MOTIFS**, le Bureau de décision et de révision, en vertu des articles 93 et 115.14 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*<sup>3</sup> et de l'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*<sup>4</sup> :

**ACCUEILLE** la demande en levée partielle des ordonnances de blocage visant l'intimé-requérant Karl Fallenbaum;

**ENTÉRINE**, tel que décrit ci-dessous, l'entente jointe en annexe à la présente décision, signée le 10 mai 2016, entre l'intimé-requérant Karl Fallenbaum et l'Autorité des marchés financiers;

**REND EXÉCUTOIRE** ladite entente et **ORDONNE** aux parties de se conformer aux paragraphes 1 à 4 et 5 sous-paragraphe d de l'entente;

**PREND ACTE** des engagements énumérés au paragraphe 5 sous-paragraphe a, b et c de l'entente ci-jointe;

**EN CONSÉQUENCE**, le Tribunal :

**ORDONNE** la levée partielle des ordonnances de blocage prononcées le 22 mars 2016<sup>5</sup> à l'égard de l'intimé-requérant Karl Fallenbaum, de la manière suivante :

**LÈVE** l'ordonnance générale lui interdisant de se départir directement ou indirectement des fonds titres ou autres biens qu'il a en sa possession;

**LÈVE** l'ordonnance de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour l'intimé-requérant Karl Fallenbaum, sauf en ce qui concerne :

a. les valeurs détenues par la mise en cause TD Waterhouse, ayant une place d'affaires au 720 Mile End, 6e étage, Montréal, Québec, H2R 3A4 au compte portant le préfixe [...];

b. les valeurs détenues par la mise en cause Industrial Alliance Securities Inc. Industrielle Alliance Valeurs Mobilières Inc., ayant une place d'affaires au 2200 ave McGill College, Suite 350, Montréal, Québec, H3A 3P8 au compte [...] jusqu'à concurrence de 80 000 \$;

**LÈVE** partiellement l'ordonnance de blocage émise contre la mise en cause TD Waterhouse pour que l'ordonnance soit limitée aux fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimé-requérant Karl Fallenbaum dans le compte [...];

**ORDONNE** à la mise en cause Industrial Alliance Securities Inc. Industrielle Alliance Valeurs Mobilières Inc., ayant une place d'affaires au 2200 ave McGill College, Suite 350, Montréal,

<sup>3</sup> RLRQ, c. A-33.2.

<sup>4</sup> RLRQ, c. V-1.1.

<sup>5</sup> Préc., note 1.

2016-011-009

PAGE : 6

Québec, H3A 3P8 de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'intimé au compte [...] jusqu'à concurrence de 80 000 \$.

La présente décision entre en vigueur à la date à laquelle elle est prononcée et n'a pas pour effet de modifier l'échéance des ordonnances initiales de blocage prononcées le 22 mars 2016.

---

**M<sup>e</sup> Lise Girard, présidente**

M<sup>e</sup> Camille Rochon-Lamy et M<sup>e</sup> Philippe Levasseur  
(Contentieux de l'Autorité des marchés financiers)  
Procureurs de l'Autorité des marchés financiers

M<sup>e</sup> Christiane Filteau  
(Christiane Filteau avocate)  
Procureure de Karl Fallenbaum

M<sup>e</sup> Eddy Ménard  
(Lauzon Ménard Avocats)  
Procureur d'Allie Mansour

M<sup>e</sup> Emilie Gagnon  
(Poupart, Dadour, Touma et Associés)  
Procureure de John Chatzidakis, Eleni Psicharis

M<sup>e</sup> Isabelle Lamarche  
Procureure d'Isam Mansour et Mona Kassfy

M<sup>e</sup> Julien Morissette  
(Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L/s.r.l.)  
Procureur d'Amaya Gaming Group inc.

M<sup>e</sup> Caroline Larouche  
(Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L.,s.r.l.)  
Procureure de David Baazov

M<sup>e</sup> Noah Zucker  
(Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.)  
Procureur de Craig Levett et Nathalie Bensmihan

Date d'audience : 12 mai 2016

**BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTREAL  
DOSSIER N° :2016-011

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

DEMANDERESSE-Intimée

c.

KARL FALLENBAUM

INTIMÉ-Requérant

Et

TD WATERHOUSE

Et

INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS  
MOBILIÈRES INC

Mises en cause

---

**ENTENTE CONCERNANT LA REQUÊTE DE L'INTIMÉ, KARL FALLENBAUM, POUR UNE  
LEVÉE PARTIELLE DE L'ORDONNANCE DE BLOCAGE  
(Art. 249 de la Loi sur les valeurs mobilières (RLRQ, c. V-1.1) Art 93 de la Loi sur  
l'Autorité des marchés financiers (RLRQ, C-33.2))**

---

**ATTENDU QUE** la demanderesse, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« Autorité »), est notamment responsable de l'administration de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c V-1.1. (ci-après la « LVM ») et exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à l'article 7 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, RLRQ, c A-33.2 (ci-après la « LAMF »).

**ATTENDU QUE** les 8 et 14 mars 2016, l'Autorité a présenté une demande amendée afin d'obtenir l'émission d'ordonnances d'interdiction d'opération sur valeurs et de blocage (« Demande »).

**ATTENDU QUE** le 22 mars 2016, le Bureau de décision et de révision (« Bureau ») a accueilli la Demande.

**ATTENDU QUE** KARL FALLENBAUM (« Intimé ») a signifié le 9 mai 2016 au Bureau une Requête pour une levée partielle de l'ordonnance de blocage (« Requête »).

**ATTENDU QUE** les parties désirent conclure une entente visant la Requête.

**ATTENDU QUE** les parties reconnaissent que la présente entente est conclue dans l'intérêt du public en général mais sans aucune admission de la part de l'Intimé.

**LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :**

- 1) L'Autorité consent à la levée de l'ordonnance lui interdisant de se départir directement ou indirectement des fonds titres ou autres biens qu'il a en sa possession ;
- 2) L'Autorité consent à la levée de l'ordonnance de ne pas retirer des fonds titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour l'Intimé sauf en ce qui concerne :
  - a. les valeurs détenues par la mise en cause TD WATERHOUSE ayant une place d'affaires au 720 Mile End, 6<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H2R 3A4 au compte portant le préfixe [REDACTED];
  - b. les valeurs détenues par la mise en cause INDUSTRIAL ALLIANCE SECURITIES INC. INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS MOBILIÈRES INC., ayant une place d'affaires au 2200 ave McGill College, Suite 350, Montréal, Québec, H3A 3P8 au compte [REDACTED] jusqu'à concurrence de 80 000 \$;
- 3) L'Autorité consent à la levée partielle de l'ordonnance de blocage émise contre la mise en cause TD WATERHOUSE pour que l'ordonnance soit limitée aux fonds titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'Intimé dans le compte portant le préfixe [REDACTED];
- 4) L'Intimé consent à ce qu'une ordonnance soit prononcée contre la mise en cause INDUSTRIAL ALLIANCE SECURITIES INC. INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS MOBILIÈRES INC., ayant une place d'affaires au 2200 ave McGill College, Suite 350, Montréal, Québec, H3A 3P8 lui interdisant de se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour l'Intimé au compte [REDACTED] jusqu'à concurrence de 80 000 \$.
- 5) L'Autorité consent aux modifications mentionnées aux paragraphes 1 à 4 aux conditions suivantes :
  - a. L'Intimé s'engage, sans aucune admission, à ne pas présenter devant le Bureau de nouvelle demande de levée ou de levée partielle de blocage;

b. L'Intimé renonce à son avis de contestation daté du 7 avril 2016 et s'engage, sans aucune admission, à ne pas contester la décision rendue par le Bureau le 22 mars 2016;

c. L'Intimé s'engage à ne pas contester les demandes de renouvellement des ordonnances de blocage rendues par le Bureau le 22 mars 2016 et telle que modifiées par la présente entente;

d. Dans le cadre d'une éventuelle demande de restitution, suivant l'article 262.1 paragraphe 9 de la LVM, l'Intimé renonce à tout argument quant à la provenance de la somme de 80 000 \$ détenue au compte [REDACTED] auprès d'INDUSTRIAL ALLIANCE SECURITIES INC. INDUSTRIELLE ALLIANCE VALEURS MOBILIÈRES INC. et des valeurs détenues au compte portant le préfixe [REDACTED] auprès de la TD WATERHOUSE.

**ET LES PARTIES ONT SIGNE :**

 Le 10 mai, 2016  
**KARL FALLENBAUM**

Contentieux de l'Autorité  
des marchés financiers  
**CONTENTIEUX DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**  
**ME PHILIPPE LEVASSEUR**

# 3.

## Distribution de produits et services financiers

---

- 3.1 Avis et communiqués
  - 3.2 Réglementation
  - 3.3 Autres consultations
  - 3.4 Retraits aux registres des représentants
  - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
  - 3.6 Avis d'audiences
  - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
  - 3.8 Autres décisions
-

### 3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

### 3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

#### Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
BOULIANNE	MARTIN	SCOTIA CAPITAUX INC.	2016-05-10
LARAMÉE	DAVID	BMO NESBITT BURNS INC.	2016-05-10
LEBLANC	SIMON	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2016-04-16
MATALANI	MARC-ELIE	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2016-05-10
PARENT	MIKHAEL	SCOTIA CAPITAUX INC.	2016-04-20
TREMBLAY	JEAN-FRÉDÉRIC	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.	2016-05-13
WOUDJE-WOUANKAM	YANNICK	TD WATERHOUSE CANADA INC.	2016-05-09

#### Cabinets de services financiers

##### Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337  
 Montréal : (514) 395-0337  
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, et les mentions spéciales, de C et E.

#### Disciplines et catégories de disciplines

#### Mentions spéciales

1a Assurance de personnes

C Courtage spécial

1b Assurance contre les accidents ou la maladie

E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché

2a Assurance collective de personnes

2b	Régime d'assurance collective
2c	Régime de rentes collectives
3a	Assurance de dommages (Agent)
3b	Assurance de dommages des particuliers (Agent)
3c	Assurance de dommages des entreprises (Agent)
4a	Assurance de dommages (Courtier)
4b	Assurance de dommages des particuliers (Courtier)
4c	Assurance de dommages des entreprises (Courtier)
5a	Expertise en règlement de sinistres
5b	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers
5c	Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises
6a	Planification financière

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
101659	BEAULIEU, SOLANGE	6a	2016-05-18
106154	CARRIER, MICHEL	6a	2016-05-20
108055	CÔTÉ, NICOLAS	6a	2016-05-19
114423	GIASSON, SOPHIE	1a	2016-05-20
119427	LAPORTE, MARCEL	1a	2016-05-19
130097	SABOURIN, SUZANNE	1a	2016-05-24
132588	TIBERGHIEU, MATHIEU	1a, 6a	2016-05-24
134496	WALSH, DANIEL	1a, 2a	2016-05-19
135514	HORVAT, STÉPHANE	5a	2016-05-18
141601	DUCHARME, SYLVIE	6a	2016-05-19
142264	LECLERC, GÉRARD	5a	2016-05-24
149778	VIGNOLA, SERGE	1a, 2c, 6a	2016-05-20
150430	CHAMPOUX, PATRICK	5a	2016-05-18
151893	VINCENT, YVAN	1a	2016-05-18
155546	BOUCHER, MÉLANIE	5a	2016-05-18
156740	BLAIS, LIETTE	5a	2016-05-24

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
158917	TREMBLAY, PAULINE	6a	2016-05-18
159205	DUNAWAY, JEAN PHILIPPE	5b	2016-05-18
162322	SAVARD, SUZANNE	4b	2016-05-24
165248	BELLEY, LOUIS	4a	2016-05-24
168231	SAKHO, IBRAHIMA	5a	2016-05-18
171666	MIRON, MARIE-CLAUDE	5a	2016-05-18
172874	DUMONT, CHRISTIAN	5a	2016-05-18
173796	LAMONTAGNE, STEVE	5a	2016-05-18
175602	TREMBLAY, DENIS	3c	2016-05-24
175689	AUDETTE, FRÉDÉRIC	5b	2016-05-24
176183	HOSSON, CHRISTINE	5a	2016-05-18
176353	LACHAPELLE, OLIVIER	5a	2016-05-18
176361	DELISLE, BENOIT	5b	2016-05-18
176428	LEMAY, ANNIK	4a	2016-05-24
176499	STEPIN, ALEXANDER	1a	2016-05-20
176545	THIBAUT, BENJAMIN	1a	2016-05-24
177834	LINARD, DAVID	4c	2016-05-24
179789	LACROIX, JONATHAN	5a	2016-05-18
180748	ZETA-CRUZ, AIMEE	5b	2016-05-18
182906	CARPENTIER, KATLEEN	5a	2016-05-18
188259	ROCHE, JAMIE	1a	2016-05-20
188523	FORTIN, JULIE	3b	2016-05-18
189486	LEMIEUX, JEAN-PHILIPPE	6a	2016-05-19
190688	OMRAN, ZUHER	1a	2016-05-20
190710	LAVOIE, JÉRÔME	3b	2016-05-24
191061	HUARD, MARIE MICHELLE	5a	2016-05-18
193496	MONTPETIT, RICHARD	5b	2016-05-18
193874	AYAD, AHMED	1a	2016-05-19
195001	JOURDAN, LY	5a	2016-05-18
199248	LOUKILI, SARA	1a	2016-05-19
201603	VAILLANCOURT BOUCHARD, CARL	5a	2016-05-19
202825	LAPOINTE, FREDERIC	1a	2016-05-20
203395	AGNINI, KOFFI MARCELLIN	1a	2016-05-19
205142	KING, DAREN	3b	2016-05-24
206163	BEN JEMAA, OMAR	1a	2016-05-20

<b>Certificat</b>	<b>Nom, Prénom</b>	<b>Disciplines</b>	<b>Date de sans mode d'exercice</b>
206178	BRUNET, YANICK	5b	2016-05-20
206683	JEANSON, FREDERIC	4c	2016-05-19
206786	COSNARD, ALEXANDRE	1b	2016-05-19
208321	STROMEI, KEVYN	5b	2016-05-18
209025	GODIN, SYLVAIN S	1b	2016-05-19
209313	IBEAHO, GILESPIE PEPAULINE	3b	2016-05-20
210060	THERIAULT, MARC-ANTOINE	1a	2016-05-24
210191	VERPILE, PAULETTE	1b	2016-05-19
210601	PARADIS, SIMON	3b	2016-05-18
211176	ROCHON, KARINE	4b	2016-05-24
211545	JOSEPH, MARIE-LYNE	1a	2016-05-19
211897	VÉZINA, DIANE	4c	2016-05-19
212386	DI CARO, IGNAZIO	4b	2016-05-18
212614	BRODEUR, FRANCE	1a	2016-05-20
212848	MENSAH, KOMLAN MADO	1a	2016-05-20
213083	TURNER, KARINE	1a	2016-05-20
213355	GAUTHIER-SAVARD, PATRICK	1a	2016-05-20

### 3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

#### 3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information.

#### 3.5.2 Les cessations d'activités

##### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
500294	DANIEL WALSH	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-05-19
500929	PAUL GAGNON	Assurance de personnes	2016-05-20
503570	LES SERVICES FINANCIERS COSCIA A. INC. / COSCIA A. FINANCIAL SERVICES INC.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-05-24
505909	9072-0194 QUÉBEC INC.	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-05-24
505951	MARCEL LAPORTE	Assurance de personnes	2016-05-19
506432	MARIO MALOUIN	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-05-18
509935	YVAN VINCENT	Assurance de personnes	2016-05-18
511790	1398416 ONTARIO LTD.	Assurance de personnes	2016-05-24
512965	CARL VALLÉE	Assurance de personnes	2016-05-19
513401	BENJAMIN THIBAUT	Assurance de personnes	2016-05-24
515513	MICHEL CARRIER	Planification financière	2016-05-20
600076	SARA LOUKILI	Assurance de personnes	2016-05-19
600869	KOFFI MARCELLIN AGNINI	Assurance de personnes	2016-05-19
600933	MARC ANDRE BOUCHER	Assurance de personnes	2016-05-24
601001	NATHALIE GOSSELIN	Assurance de personnes	2016-05-20
601200	MATTHEW HANNEN	Assurance de personnes	2016-05-19

#### 3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Aucune information.

#### 3.5.4 Les nouvelles inscriptions

##### Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
600229	9100-1230 QUÉBEC INC.	Myrienne Drouin	Assurance de dommages	2016-05-17
601203	9191-9324 QUÉBEC INC.	Jimmy Fequet	Expertise en règlement de sinistres	2016-05-24
601306	SERVICES-O-SINISTRÉS INC.	Jimmy Fequet	Expertise en règlement de sinistres	2016-05-11
601706	SERVICES DE GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE HSBC (CANADA) INC./HSBC PRIVATE WEALTH SERVICES(CANADA) INC.	Lesley J. Poole	Planification financière	2016-05-11
601870	TRAVELANCE INCORPORATED	Aman Ahuja	Assurance de personnes	2016-05-17
601882	VALLÉE GESTION DE PATRIMOINE ET FISCALITÉ INC.	Carl Vallée	Assurance de personnes	2016-05-19
601890	HM2 NATHALIE MORISSETTE INC.	Nathalie Morissette	Assurance de personnes	2016-05-11
601893	ALTA VISTA ADVISORS INC.	Miriam Weerasooriya	Assurance de dommages	2016-05-12
601894	9054-8991 QUÉBEC INC.	Michel Laroche	Assurance de dommages	2016-05-11
601895	DANIELLE GRAND'MAISON ASSURANCES INC.	Danielle Grand'Maison	Assurance de dommages	2016-05-12
601896	ECHELON WEALTH PRESERVATION INC.	Antonio Del Balso	Assurance de personnes	2016-05-12
601897	9317-3698 QUÉBEC INC.	France Leroux	Assurance de personnes	2016-05-12
601900	9338-1937 QUÉBEC INC.	Ted Nehme	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-05-17
601903	COURTIERS HFH INC. / HFH BROKERS INC.	Hsiao-Fen Huang	Assurance de personnes	2016-05-13
601906	L'ORIENTATION DES INVESTISSEMENTS INC. / ORIENTATION INVESTMENT INC.	Guo Jun Hu	Assurance de personnes	2016-05-16
601907	GROUPE SIMARD SERVICES FINANCIERS INC.	Pierre-Michel Simard	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-05-16
601908	SOLUTIONS TRIXANGLE INC./TRIXANGLE SOLUTIONS INC	Yvon Loney	Assurance collective de personnes	2016-05-16
601909	EAST COAST CLAIMS SERVICES INC.	Guy Fournier	Expertise en règlement de sinistres	2016-05-17

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
601910	GESTION DE PATRIMOINE TRIOMPHE INC. / TRIUMPH WEALTH MANAGEMENT INC.	Philippe Fournier	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-05-17
601911	GESTION E. ROUSSEAU INC.	Émilie Boulanger-Rousseau	Assurance de personnes	2016-05-17
601913	MALOUIN & MARCOUX CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	Mario Malouin	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-05-18
601914	GESTION DIANE PARÉ INC.	Diane Paré	Assurance de dommages	2016-05-18
601915	SOLUTIONS AVANTAGES COLLECTIFS INC.	Jean Lafleur	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-05-19
601919	PPI BENEFITS INC.	Claude Ménard	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-05-20
601920	ASSUREURS MARITIME, COAST UNDERWRITERS / COAST UNDERWRITERS LIMITED	Ted Nicolopoulos	Assurance de dommages	2016-05-20

### 3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

### 3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

### 3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 4.

## Indemnisation

---

- 4.1 Avis et communiqués
  - 4.2 Réglementation
  - 4.3 Autres consultations
  - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
  - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
  - 4.6 Autres décisions
-

#### 4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

#### 4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

## 4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

## 4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

### 5.2.1 Consultation

#### Ligne directrice sur la gestion du risque opérationnel

(Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32, art. 325.0.1 et 325.0.2)

(Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, art. 565)

(Loi sur sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.01, art. 314.1)

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie pour consultation le projet de *Ligne directrice sur la gestion du risque opérationnel* (la « Ligne directrice ») applicable aux assureurs de personnes, aux assureurs de dommages, aux sociétés de gestion de portefeuille contrôlées par un assureur, aux coopératives de services financiers ainsi qu'aux sociétés de fiducie et sociétés d'épargne. La date prévue de prise d'effet de la Ligne directrice est le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

La mise en application de cette ligne directrice vise à promouvoir le renforcement de la culture de risques puisque l'identification, l'évaluation, le contrôle, l'atténuation et la surveillance de risques opérationnels exigent l'engagement de toutes les parties prenantes de l'institution et au premier chef, du conseil d'administration, de la haute direction et des différentes lignes de défense.

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le 15 juillet 2016. Il est à noter que les commentaires soumis seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

Le projet de Ligne directrice est publié ci-après et il est également accessible sur la page d'accueil du site Web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca) à la section « Consultations publiques ».

#### Soumission des commentaires

Les commentaires doivent être soumis à :

M<sup>e</sup> Anne-Marie Beaudoin  
 Secrétaire générale  
 Autorité des marchés financiers  
 800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
 C.P. 246, tour de la Bourse  
 Montréal (Québec) H4Z 1G3  
 Télécopieur : (514) 864-6381  
 Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

#### Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Hélène Samson  
 Directrice de l'encadrement prudentiel des institutions financières  
 Autorité des marchés financiers  
 Téléphone : (418) 525-0337, poste 4681  
 Numéro sans frais : 1 877 525-0337  
 Courrier électronique : [helene.samson@lautorite.qc.ca](mailto:helene.samson@lautorite.qc.ca)

Le 26 mai 2016

## 5.2.2 Publication

Aucune information.

PROJET



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS  
FINANCIERS

# LIGNE DIRECTRICE SUR LA GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Octobre 2016

**PROJET****TABLE DES MATIÈRES**

<b>Préambule</b> .....	<b>3</b>
<b>Champ d'application</b> .....	<b>4</b>
<b>Prise d'effet et processus de mise à jour</b> .....	<b>5</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>1. Gestion du risque opérationnel</b> .....	<b>8</b>
Gestion du risque opérationnel.....	8
Identification et évaluation des risques opérationnels.....	9
Surveillance et divulgation.....	10
Contrôle et atténuation .....	10
<b>2. Gouvernance</b> .....	<b>12</b>
Rôle du conseil d'administration et de la haute direction .....	12
Rôles des lignes de défense .....	13
<b>3. Surveillance des pratiques de gestion saine et prudente</b> .....	<b>15</b>

## PROJET

### Préambule

La présente ligne directrice est une indication des attentes de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») à l'égard de l'obligation légale des institutions financières de suivre des pratiques de gestion saine et prudente. Elle porte donc sur l'interprétation, l'exécution et l'application de cette obligation imposée aux institutions financières.

Dans cette optique, l'Autorité privilégie une approche basée sur des principes plutôt que d'édicter des règles précises. Ainsi, du fondement même d'une ligne directrice, l'Autorité confère aux institutions financières la latitude nécessaire leur permettant de déterminer elles-mêmes les stratégies, politiques et procédures pour la mise en œuvre de ces principes de saine gestion et de voir à leur application en regard de la nature, de la taille et de la complexité de leurs activités. À cet égard, la ligne directrice illustre des façons de se conformer aux principes énoncés.

#### Note de l'Autorité

L'Autorité considère la gouvernance, la gestion intégrée des risques et la conformité (GRC) comme les assises sur lesquelles doivent reposer la gestion saine et prudente et les saines pratiques commerciales d'une institution financière et, conséquemment, les bases sur lesquelles l'encadrement prudentiel donné par l'Autorité s'appuie.

La présente ligne directrice s'inscrit dans cette perspective et énonce les attentes de l'Autorité à l'égard des pratiques en matière de gestion du risque opérationnel.

## PROJET

### Champ d'application

La *Ligne directrice sur la gestion du risque opérationnel* est applicable aux assureurs de personnes, aux assureurs de dommages, aux sociétés de gestion de portefeuille contrôlées par un assureur, aux coopératives de services financiers, aux sociétés de fiducie et aux sociétés d'épargne régis par les lois suivantes :

- *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32;
- *Loi sur les coopératives de services financiers*, RLRQ, c. C-67.3;
- *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S-29.01.

Enfin, cette ligne directrice s'applique tant à l'institution financière qui opère de façon autonome qu'à celle qui est membre d'un groupe financier<sup>1</sup>. Dans le cas des coopératives de services financiers et des sociétés mutuelles d'assurance<sup>2</sup> membres d'une fédération, les normes ou politiques adoptées à leur intention par la fédération doivent être cohérentes, voire convergentes, avec les principes de gestion saine et prudente comme ils sont précisés dans la présente ligne directrice.

Les expressions génériques « institution financière » ou « institution » sont utilisées pour faire référence à toutes les entités visées par le champ d'application.

---

<sup>1</sup> Aux fins d'application de la présente, est considéré comme « groupe financier » tout ensemble de personnes morales formé d'une société mère (institution financière ou *holding*) et de personnes morales qui lui sont affiliées.

<sup>2</sup> Les sociétés mutuelles d'assurance sont des assureurs de dommages visés par le champ d'application de la présente ligne directrice.

## PROJET

---

### **Prise d'effet et processus de mise à jour**

La *Ligne directrice sur la gestion du risque opérationnel* est effective à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016.

En regard de l'obligation légale des institutions de suivre des pratiques de gestion saine et prudente, l'Autorité s'attend à ce que chaque institution se soit approprié les principes de cette ligne directrice en élaborant des stratégies, politiques et procédures adaptées à sa nature, sa taille, la complexité de ses activités et son profil de risque.

Dans la mesure où une institution a déjà mis en place un tel encadrement, l'Autorité pourra vérifier si cet encadrement permet à l'institution de répondre aux exigences prescrites par la loi.

Cette ligne directrice sera actualisée en fonction des développements en matière de gestion du risque opérationnel et à la lumière des constats effectués dans le cadre des travaux de surveillance menés auprès des institutions financières visées.

## PROJET

### Introduction

La gestion du risque opérationnel est un sujet d'intérêt croissant pour le secteur financier depuis près de deux décennies. Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « Comité de Bâle »)<sup>3</sup> a été le précurseur dans le domaine afin de faire connaître ses attentes. L'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) prône également une gestion adéquate des risques opérationnels<sup>4</sup>. En réponse à ces préoccupations croissantes des instances internationales, plusieurs juridictions membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ont publié leurs orientations à l'égard de la gestion du risque opérationnel.

Étant donné que les risques opérationnels sont inhérents au fait d'exercer des activités, l'institution entière y est exposée, notamment par l'insuffisance ou l'inefficacité des contrôles sur les personnes, les processus, les systèmes ou les événements externes<sup>5</sup>. Le déploiement des nouvelles technologies ainsi que le rythme soutenu des changements structurels viennent exacerber l'exposition des institutions financières à ces risques opérationnels.

Dans cette optique, l'Autorité considère donc le risque opérationnel comme l'un des risques majeurs auxquels les institutions financières sont exposées. Ainsi, dans l'esprit d'adhérer aux principes directeurs en la matière et compte tenu de l'importance croissante de ce risque, l'Autorité considère essentiel d'établir ses attentes quant à la gestion requise des risques opérationnels. Au chapitre de la gouvernance, la mise en oeuvre de cette ligne directrice vise à promouvoir le renforcement de la culture de risques puisque l'identification, l'évaluation, le contrôle, l'atténuation et la surveillance de risques opérationnels demandent l'engagement des différentes parties de l'institution, et au premier chef, du conseil d'administration, de la haute direction et des différentes lignes de défense<sup>6</sup>.

En outre, la gestion des risques inhérents aux personnes, processus et systèmes facilite la définition de niveaux de tolérance au risque opérationnel et la surveillance des risques par segment d'affaires ainsi que l'optimisation des processus et systèmes d'information, comme le préconise la *Ligne directrice sur la gestion intégrée des risques*<sup>7</sup>.

Compte tenu de sa nature générale, cette ligne directrice se situe dorénavant en amont de l'encadrement plus spécifique portant sur des sujets liés au risque opérationnel, notamment sur la gestion de la continuité des activités<sup>8</sup> ainsi que la gestion des risques

<sup>3</sup> BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS. *Operational Risk Management*, September 1998.

<sup>4</sup> INTERNATIONAL ASSOCIATION OF INSURANCE SUPERVISORS. *Insurance Core Principles*, updated November 2015.

<sup>5</sup> Le Comité de Bâle définit le risque opérationnel comme le risque de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultants d'événements extérieurs. Cette définition comprend le risque juridique, mais exclut le risque stratégique et le risque de réputation. BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS. *Principles for the Sound Management of Operational Risk*, June 2011.

<sup>6</sup> AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. *Ligne directrice sur la gouvernance*, avril 2009. Un projet de modification à la *Ligne directrice sur la gouvernance* a été publié pour consultation le 31 mars 2016.

<sup>7</sup> AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. *Ligne directrice sur la gestion intégrée des risques*, avril 2009, mise à jour en mai 2015.

<sup>8</sup> AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. *Ligne directrice sur la gestion de la continuité des activités*, avril 2010.

## PROJET

liés à l'impartition<sup>9</sup> et à la criminalité financière<sup>10</sup>. Conséquemment, tout nouvel encadrement prudentiel en matière de risques inhérents aux personnes, processus, systèmes ou événements externes nécessitera que des précisions soient apportées aux grands principes énoncés dans la présente.

Il importe de noter que la présente ligne directrice ne considère ni la modélisation ni la quantification du risque opérationnel puisque ce sujet est spécifiquement abordé dans l'encadrement relatif aux exigences de capital des différentes entités mentionnées au champ d'application. Par ailleurs, les orientations prudentielles à l'égard de la gestion du risque opérationnel doivent être comprises comme étant complémentaires aux exigences du capital en vigueur plutôt que comme une conséquence de cette activité, comme le suggère le Comité de Bâle<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. *Ligne directrice sur la gestion de risques liés à l'impartition*, avril 2009 (mise à jour décembre 2010).

<sup>10</sup> AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. *Ligne directrice sur la gestion de risques liés à la criminalité financière*, juin 2012.

<sup>11</sup> BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS. *Review of the Principles for the Sound Management of Operational Risk*, October 2014.

## PROJET

## 1. Gestion du risque opérationnel

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière gère adéquatement son risque opérationnel en lien avec sa stratégie et son appétit pour le risque. Cette gestion devrait considérer l'exposition aux risques opérationnels de toutes les personnes, activités, processus et systèmes de l'institution de même que l'exposition à ces risques des tierces parties.

### Gestion du risque opérationnel

Comme préconisé par la *Ligne directrice sur la gestion intégrée de risques*, la gestion adéquate des risques débute par la promotion d'une solide culture de risques. En ce qui a trait aux risques opérationnels, l'établissement d'une telle culture doit nécessairement émaner du conseil d'administration et de la haute direction et être modulé en fonction de l'ampleur de l'exposition aux risques opérationnels et, conséquemment, de l'engagement requis de tous les paliers de l'institution, afin de bien gérer ces types de risques.

Cette initiative de sensibilisation devrait viser notamment les intervenants engagés dans la mise en œuvre des différents produits, activités, processus et systèmes au sein de l'institution.

La sensibilisation devrait viser également les parties prenantes hors de l'institution, notamment les fournisseurs de services clés, du fait que l'impartition expose l'institution aux risques opérationnels (p. ex., l'exposition aux cyberrisques). De plus, le renforcement de la culture passe par l'offre de formation continue sur le traitement de risques opérationnels, laquelle devrait relever des responsables de toutes les unités<sup>12</sup>.

Bien que les orientations de la *Ligne directrice sur la gestion intégrée de risques* soient applicables à tous les types de risques, le risque opérationnel demande une gestion particulière, voire plus englobante, du fait qu'il sollicite l'engagement des responsables de l'ensemble des activités, processus et systèmes d'une institution financière.

La gestion du risque opérationnel devrait aussi déceler les situations où la conduite des intervenants associés à un produit, une activité, un processus ou un système en particulier, n'assurent pas le traitement équitable du consommateur<sup>13</sup>. À titre d'exemple, une brèche dans la sécurité de l'information causée par une divulgation accidentelle de renseignements personnels d'un client ou une fuite d'informations confidentielles résultant d'un acte délibéré constituent la matérialisation d'un risque opérationnel susceptible de nuire au traitement équitable du consommateur, lequel pourrait ultimement atteindre la réputation d'une institution.

L'efficacité de cette gestion devrait être régulièrement validée et vérifiée, notamment en fonction de la variation de l'exposition aux risques opérationnels. Cette variation serait attribuable, par exemple, à la mise en marché de nouveaux produits ou aux

<sup>12</sup> Dans le contexte de la présente ligne directrice, une unité correspond à la plus petite composante de l'institution à laquelle lui est attribuée une responsabilité opérationnelle ou administrative.

<sup>13</sup> AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales*, juin 2013.

## PROJET

modifications résultant des transformations organisationnelles touchant les processus et systèmes (p. ex., cession, acquisition, fusion).

Conséquemment à ces changements, il peut s'avérer nécessaire de réviser les niveaux de tolérance au risque opérationnel. Toutefois, il est attendu qu'une décision de cette nature soit le fruit de discussions entre toutes les parties prenantes. À ce titre, l'approbation du conseil d'administration serait requise.

La gestion du risque opérationnel devrait servir à valider l'efficacité des mécanismes de contrôle interne en place. Il est attendu que ces contrôles soient établis en fonction du niveau de tolérance au risque opérationnel afin de respecter les niveaux de tolérance au risque déterminés par chaque secteur d'activité ainsi que de proposer d'autres contrôles mieux adaptés à la situation, le cas échéant.

### Identification et évaluation des risques opérationnels

L'Autorité s'attend à ce que toutes les parties intéressées au sein de l'institution contribuent à l'identification et à l'évaluation du risque opérationnel inhérent à leurs secteurs d'activité respectifs. Afin d'uniformiser l'identification de ce type de risque, l'institution devrait se doter d'une taxonomie et d'outils d'identification communs permettant aux instances décisionnelles de bénéficier d'une vision complète de l'exposition aux risques opérationnels.

Plusieurs outils sont à la disposition des institutions financières pour faciliter leur effort d'identification et d'évaluation du risque opérationnel. Parmi ces outils, mentionnons par exemple :

- les exercices d'autoévaluation des risques;
- les analyses de l'efficacité de contrôles;
- les analyses des événements de perte, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'institution;
- les analyses de risques spécifiques à chaque produit, processus et système en place;
- les analyses de scénarios établis à partir de l'opinion d'experts;
- les modèles de quantification de l'exposition.

L'Autorité ne privilégie aucun outil d'identification ou d'évaluation de risques opérationnels en particulier puisqu'il appartient à l'institution de les mettre en œuvre en fonction de sa taille, sa nature, sa complexité et son profil de risque. L'outil ou l'ensemble des outils sélectionné devrait être utilisé de façon uniforme dans toutes les unités afin de parvenir à une évaluation complète de l'exposition aux risques opérationnels.

Considérant les attentes émises par l'Autorité dans sa *Ligne directrice sur la gestion des risques liés à l'impartition*, les risques opérationnels inhérents à toutes les ententes d'impartition importantes devraient être identifiés et évalués. De plus, l'institution

## PROJET

financière devrait s'assurer que ses fournisseurs de services clés respectent les meilleures pratiques en matière de gestion du risque opérationnel.

En outre, les processus internes d'approbation de nouveaux produits, activités, processus ou systèmes devraient considérer l'identification et l'évaluation de ses risques opérationnels inhérents en s'assurant que le niveau de tolérance pour ce type de risque ne soit pas dépassé.

### Surveillance et divulgation

L'Autorité s'attend à ce que les rapports sur les risques opérationnels reflètent les actions prises par l'institution afin d'établir les sources significatives de risques qui seraient non atténués et ultimement respecter son niveau de tolérance à ces risques. En particulier, il est attendu que l'efficacité et l'efficience de mesures de contrôle en place soient surveillées et que les principales actions envisagées permettant de mitiger la fréquence et l'impact d'incidents opérationnels soient divulguées<sup>14</sup>.

Les meilleures pratiques militent en faveur de la constitution d'un registre d'incidents, lequel devrait être utilisé pour y inscrire les dépassements de limites ou de niveaux de tolérance préétablis de risques opérationnels. De plus, l'institution devrait s'assurer que la procédure de mise à jour de ce registre s'effectue de façon cohérente dans toutes les unités à partir de politiques déterminées au préalable.

À partir de l'analyse des incidents les plus significatifs inscrits, par exemple, au registre, les rapports sur les risques opérationnels devraient permettre au conseil d'administration et à la haute direction d'établir les principales sources du risque opérationnel non atténuées. Ces rapports devraient inclure notamment la provenance, soit interne ou externe, ainsi que l'ensemble des impacts attendus<sup>15</sup>. En outre, les rapports devraient incorporer les recommandations effectuées tant par l'Autorité que par les fonctions d'audit, le cas échéant, au sujet de la gestion du risque opérationnel ainsi que les plans d'action correspondants approuvés par les instances décisionnelles.

Par ailleurs, le conseil d'administration et la haute direction devraient déterminer la façon la plus adéquate de présenter l'efficacité de leur gestion du risque opérationnel aux parties intéressées.

### Contrôle et atténuation

L'Autorité s'attend à ce que les mécanismes de contrôle interne permettent d'atténuer efficacement l'exposition au risque opérationnel inhérent aux personnes, activités, processus et systèmes reliés à l'opération de l'institution financière.

<sup>14</sup> AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. *Ligne directrice sur l'agrégation des données sur les risques et la divulgation des risques*, Février 2016.

<sup>15</sup> La *Ligne directrice sur la continuité des activités* recommande l'établissement des processus pour l'identification des incidents opérationnels majeurs.

## PROJET

---

L'Autorité a déjà exprimé ses attentes quant aux mécanismes de contrôle interne dans sa *Ligne directrice sur la gouvernance*. En lien avec la gestion du risque opérationnel, il est attendu que ces mécanismes permettent de mitiger efficacement l'exposition de toutes les personnes, activités, processus et systèmes de l'institution aux risques opérationnels. Ces mécanismes doivent être modifiables, notamment en fonction de l'évolution de ses affaires et des changements technologiques.

Indépendamment de mécanismes privilégiés par chaque institution, il est attendu que leur mise en place soit uniforme et adaptable aux changements majeurs dans les activités, processus et systèmes liés aux opérations.

En outre, les institutions financières ayant recours à une couverture d'assurance pour le transfert du risque de nature opérationnel devraient toujours l'utiliser de façon complémentaire à leurs propres mécanismes de contrôle pour ce type de risque.

## PROJET

## 2. Gouvernance

### Rôle du conseil d'administration et de la haute direction

L'Autorité s'attend à ce que le conseil d'administration et la haute direction mettent en place une solide structure de gouvernance afin de favoriser la conformité des orientations en matière de gestion du risque opérationnel.

La mise en place d'une solide structure de gouvernance comme l'énonce la *Ligne directrice sur la gouvernance* et la *Ligne directrice sur les critères de probité et de compétence*<sup>16</sup> est essentielle à la saine gestion du risque opérationnel.

L'un des rôles du conseil d'administration est de s'assurer que la haute direction déploie tous les efforts pour sensibiliser les unités sur l'importance de gérer leur exposition au risque opérationnel. De même, la haute direction devrait s'assurer d'offrir une formation spécifique en la matière aux parties prenantes, notamment aux gestionnaires de ces unités. Ainsi, le conseil d'administration devrait s'assurer que les membres de la haute direction s'appuient sur une expertise collective dans la gestion du risque opérationnel.

Le conseil d'administration demeure responsable de l'approbation de l'encadrement de la gestion du risque opérationnel, conformément aux rôles et responsabilités qui lui sont dévolus dans la *Ligne directrice sur la gouvernance*. De plus, le conseil d'administration devrait s'assurer de l'efficacité de cet encadrement, de sa cohésion avec la gestion intégrée de risques et de l'adaptation continue du niveau de tolérance au risque opérationnel, en s'appuyant notamment sur les travaux de l'audit interne.

Quant à la cohésion de la gestion du risque opérationnel avec le cadre de gestion intégrée des risques, la haute direction devrait veiller à la coordination appropriée entre les responsables de différents types de risques. Cette coordination est aussi requise dans toutes les unités afin d'éviter la duplication d'efforts liés à la gestion de risques. De ce fait, les lignes de défense devraient être appelées à valider et vérifier l'intégration des efforts de coordination de la gestion de différents types de risques.

Par la suite, il est attendu que la haute direction s'assure de la mise en place d'une procédure pour la divulgation des dépassements des limites du risque opérationnel dans un registre d'incidents. Le registre, ainsi que tout autre mécanisme déployé pour la divulgation de risques opérationnels, devrait être utilisé par toutes les unités et consulté par les instances décisionnelles comme source d'information sur les améliorations requises au cadre de gestion pour ce type de risques.

De plus, advenant un changement organisationnel ou technologique majeur dans une institution, le conseil d'administration et la haute direction devraient s'assurer que ce changement respecte leur niveau de tolérance au risque opérationnel.

En outre, il est attendu que la haute direction s'assure que l'exposition au risque opérationnel résultant des ententes d'impartition d'importance soit considérée par les

<sup>16</sup> AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. *Ligne directrice sur les critères de probité et compétence*, juin 2012.

## PROJET

responsables de la gestion du risque opérationnel de différentes unités. De plus, l'évaluation de toute nouvelle entente d'impartition d'importance devrait valider la solidité de la gestion du risque opérationnel du fournisseur ou du consultant concerné.

Le conseil d'administration et la haute direction devraient s'appuyer sur les différentes lignes de défense pour valider et vérifier que la gestion du risque opérationnel est appliquée à toutes les activités, processus et systèmes de l'institution. Pour y arriver, ils devraient s'assurer que chaque ligne de défense dispose des ressources nécessaires pour bien accomplir ses responsabilités et que leurs travaux soient adéquatement coordonnés.

### Rôles des lignes de défense

Puisque l'exposition au risque opérationnel est inhérente à tous les produits, activités, processus et systèmes, l'Autorité s'attend à ce que la structure de gouvernance de l'institution soit renforcée par la participation permanente des différentes lignes de défense visant l'optimisation de la gestion du risque opérationnel.

La saine gestion du risque opérationnel devrait être assurée par les responsables de la première ligne de défense, dans tous les produits, les activités, les processus et les systèmes liés à ses fonctions. À cet effet, ces personnes doivent posséder ou acquérir les compétences requises en matière de gestion du risque opérationnel, et leurs responsabilités doivent être documentées.

En outre, les responsables de la première ligne de défense doivent divulguer les dépassements des niveaux de tolérance au risque de leur unité en utilisant, par exemple, un registre d'incidents de risques opérationnels. Ces personnes sont aussi responsables de traiter les risques opérationnels inhérents à tout nouveau produit, processus ou système mis en œuvre par leur unité.

Pour ce qui est de la deuxième ligne de défense, elle devrait être responsable de mettre en œuvre une taxonomie commune permettant l'identification de risques opérationnels et la standardisation des mécanismes de gouvernance pour ce type de risques. À leur tour, les responsables de la première ligne de défense doivent s'approprier cette taxonomie et l'utiliser dans leur gestion du risque opérationnel.

Il est primordial que la deuxième ligne de défense soit indépendante des activités afin qu'elle juge adéquatement l'efficacité des contrôles et d'autres mesures d'atténuation de risques opérationnels mises en place par la première ligne de défense.

Afin de veiller à l'efficacité de la gestion du risque opérationnel, les intervenants des deux premières lignes de défense devraient être en communication constante, en particulier lorsqu'il existe des différences quant à la perception et au traitement de risques opérationnels d'une unité en particulier. Il appartiendra ultimement au responsable de la gestion des risques de décider, par exemple, de la stratégie à adopter advenant le cas où des divergences majeures persistaient.

## PROJET

---

En outre, la deuxième ligne de défense devrait assurer la coordination de ses activités avec tous les intervenants à l'intérieur de l'institution en ce qui a trait aux risques spécifiques aux personnes, processus et systèmes.

Le projet de modification à la *Ligne directrice sur la gouvernance* mentionne que la deuxième ligne de défense comprend, entre autres, la supervision de la gestion des risques. Conséquemment, la gestion du risque opérationnel requiert l'intervention d'une personne ou d'une équipe dédiée à ce risque, idéalement sous la responsabilité du chef de la gestion de risques. À défaut de l'existence d'un tel poste, compte tenu de la taille, la nature, la complexité et le profil de risque de l'institution, celui-ci devrait être confié, par exemple, à un membre de la haute direction.

Pour sa part, la troisième ligne de défense devrait être responsable de vérifier, de façon indépendante, la gestion du risque opérationnel exercée par les deux premières lignes de défense. Il est aussi attendu que cette ligne de défense évalue le rôle de la haute direction au chapitre de la sensibilisation de tous les paliers de l'institution quant à la gestion adéquate du risque opérationnel, la surveillance du niveau de tolérance de risques opérationnels, ainsi que la cohésion efficace de la gestion du risque opérationnel avec celle des autres risques majeurs de l'institution.

## PROJET

---

### **3. Surveillance des pratiques de gestion saine et prudente**

En lien avec sa volonté de favoriser l'instauration de pratiques de gestion saine et prudente au sein des institutions financières, l'Autorité entend procéder, dans le cadre de ses travaux de surveillance, à l'évaluation du degré d'observance des principes et orientations énoncés dans la présente ligne directrice.

En conséquence, l'efficacité et la pertinence des stratégies politiques et procédures mises en place, la qualité de la supervision et le contrôle exercé par le conseil d'administration et la haute direction seront évalués.

Les pratiques en matière de gestion du risque opérationnel évoluent constamment. L'Autorité s'attend à ce que les instances décisionnelles de l'institution financière connaissent les meilleures pratiques en la matière et se les approprient dans la mesure où celles-ci répondent à leurs besoins.

### 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

#### **Compagnie d'assurance Trisura Garantie (nom utilisé au Québec par Trisura Guarantee Insurance Company)**

Avis de modification de permis – Ajout de catégorie

*Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32*

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 17 mai 2016, le permis d'assureur de Compagnie d'assurance Trisura Garantie (nom utilisé au Québec par Trisura Guarantee Insurance Company) afin d'y ajouter la catégorie « assurance contre la maladie ou les accidents ». L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- |   |                                    |
|---|------------------------------------|
| - Assurance contre la maladie ou les accidents* | - Assurance contre le détournement |
| - Assurance de biens                            | - Assurance de frais juridiques    |
| - Assurance des chaudières et des machines      | - Assurance contre l'incendie      |
| - Assurance cautionnement                       | - Assurance de responsabilité      |

\* Dans la catégorie assurance contre la maladie ou les accidents, les activités de l'assureur sont limitées à l'offre de produits d'assurance pour un débiteur.

Le fondé de pouvoir au Québec est monsieur Jean-François Therrien, dont la place d'affaires est située au 1501, avenue McGill College - Bureau 1620, Montréal (Québec) H3A 3M8.

Le siège de l'assureur est situé au 333 Bay Street, Suite 1610, Box 22, Toronto, (Ontario) M5H 2R2.

Fait le 17 mai 2016

Autorité des marchés financiers

### 5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

### 5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.

## 5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 6.

## Marchés de valeurs et des instruments dérivés

---

- 6.1 Avis et communiqués
  - 6.2 Réglementation et instructions générales
  - 6.3 Autres consultations
  - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
  - 6.5 Interdictions
  - 6.6 Placements
  - 6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés
  - 6.8 Offres publiques
  - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
  - 6.10 Autres décisions
  - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

## 6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### Avis de publication

#### **Avis 24-314 du personnel des ACVM : Préparation de la mise en oeuvre du cycle de règlement de deux jours : Lettre aux sociétés inscrites**

(Voir section 7.1 du présent bulletin)

## 6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

### 6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

## 6.5 INTERDICTIONS

### 6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

#### **Ateba Resources Inc.**

Interdit à Ateba Resources Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 24 mai 2016 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2016-IC-0093

#### **Boreal Water Collection, Inc.**

Interdit à Boreal Water Collection, Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti du marché gré à gré parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers intermédiaires, son rapport de gestion intermédiaire et ses attestations intermédiaires des périodes terminées les 30 juin 2015 et 30 septembre 2015 ainsi que ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel, sa notice annuelle et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 prévues au Règlement 51-105.

L'interdiction est prononcée le 24 mai 2016 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2016-IC-0097

#### **Capital Nx Phase Inc.**

Interdit à Capital Nx Phase Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 20 mai 2016 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2016-IC-0091

#### **Fortaleza Energy Inc.**

Interdit à Fortaleza Energy Inc. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 24 mai 2016 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2016-IC-0094

### **Les Mines J.A.G. Ltée**

Interdit à Yvon Boisselle, Claude Clément, Achille Eugène Desmarais, André Duquenne, Pierre Gévry, Claude Michaud et Benoit Salvat d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Les Mines J.A.G. Ltée parce que celle-ci ne s'est pas conformée aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109 et que ces personnes sont des administrateurs ou des dirigeants de l'émetteur assujetti qui peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur assujetti qui n'a pas été rendu public.

L'interdiction est prononcée le 19 mai 2016 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2016-IC-0089

### **Minéraux Maudore Ltée**

Interdit à Minéraux Maudore Ltée et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 24 mai 2016 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2016-IC-0095

### **NovX21 Inc.**

Interdit à Nicole Blanchard, Manuel Guedes, Hojatollah Vali, Salvatore Infantino et Sam Szlamkowicz d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de NovX21 Inc. parce que celle-ci ne s'est pas conformée aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109 et que ces personnes sont des administrateurs ou des dirigeants de l'émetteur assujetti qui peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur assujetti qui n'a pas été rendu public.

L'interdiction est prononcée le 18 mai 2016 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2016-IC-0088

### **Nuinsco Resources Limited**

Interdit à Nuinsco Resources Limited et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 24 mai 2016 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2016-IC-0096

### **Shoreline Energy Corp.**

Interdit à Shoreline Energy Corp. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 24 mai 2016 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2016-IC-0099

### **Spyglass Resources Corp.**

Interdit à Spyglass Resources Corp. et à ses porteurs de titres, aux courtiers et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur assujetti parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels audités, son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles de l'exercice terminé le 31 décembre 2015 prévues au Règlement 51-102 et au Règlement 52-109.

L'interdiction est prononcée le 24 mai 2016 et demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou levée.

Décision n°: 2016-IC-0098

## **6.5.2 Révocations d'interdiction**

Aucune information.

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Mines Richmond inc.	20 mai 2016	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
Enerplus Corporation	16 mai 2016	Alberta
Fonds indiciel obligataire du gouvernement canadien	19 mai 2016	Ontario
Fonds du marché monétaire américain RBC		
Fonds de bons du Trésor canadien RBC		
Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC		
Fonds international indiciel neutre en devises RBC		
Fonds américain indiciel neutre en devises RBC		
Fonds indiciel américain RBC		
Fonds indiciel canadien RBC		
Fonds d'éducation Objectif 2020 RBC		
Fonds d'éducation Objectif 2025 RBC		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds d'éducation Objectif 2030 RBC		
Portefeuille de croissance dynamique choix sélect RBC		
Portefeuille équilibré choix sélect RBC		
Portefeuille prudence choix sélect RBC		
Portefeuille de croissance choix sélect RBC		
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (CAD – Couvert)		
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay		
Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC		
Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC		
Fonds équilibré RBC		
Fonds équilibré mondial RBC		
Fonds mondial de croissance de dividendes RBC		
Fonds canadien de dividendes RBC		
Fonds américain de dividendes RBC		
Portefeuille de croissance dynamique sélect RBC		
Portefeuille équilibré sélect RBC		
Portefeuille prudence sélect RBC		
Portefeuille de croissance sélect RBC		
Portefeuille prudence élevée sélect RBC		
Morneau Shepell Inc.	18 mai 2016	Ontario
Spin Master Corp.	20 mai 2016	Ontario
Vanguard FTSE Developed Asia Pacific All Cap Index ETF (CAD-hedged)	18 mai 2016	Ontario
Vanguard FTSE Developed Europe All Cap Index ETF (CAD-hedged)		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds de marché monétaire Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, Institutionnelle, M et O)	18 mai 2016	Québec
Fonds de liquidités corporatives Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		- Colombie-Britannique
Fonds de gestion de trésorerie Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		- Alberta
Fonds de marché monétaire américain Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers et F)		- Saskatchewan
Fonds de revenu canadien à court terme Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, O et R)		- Manitoba
Fonds de revenu à taux variable Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, T et FT)		- Ontario
Fonds d'hypothèques et de revenu tactique BNI ( <i>auparavant Fonds d'hypothèques Banque Nationale</i> ) (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		- Nouveau-Brunswick
Fonds d'obligations Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O et R)		- Nouvelle-Écosse
Fonds de revenu Banque Nationale (parts de séries Investisseurs)		- Île-du-Prince-Édouard
Fonds d'obligations à long terme Banque Nationale (parts de série Investisseurs, Conseillers, F et R)		- Terre-Neuve et Labrador
Fonds de dividendes Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers,		- Yukon
		- Nunavut

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
F, O et R) Fonds d'obligations mondiales Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers et O)		
Fonds d'obligations mondiales tactique Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, T et FT)		
Fonds d'obligations mondiales tactique \$ US Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R T et FT)		
Fonds d'obligations corporatives Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds d'obligations à rendement élevé Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, F5, T5)		
Fonds de revenu d'actions privilégiées Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds d'actions privilégiées Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et O)		
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect revenu (parts de séries Conseillers, F, O et E)		
Fonds de revenu mensuel Prudent Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds de revenu mensuel Conservateur Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds de revenu mensuel Pondéré Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds de revenu mensuel Équilibré Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et R)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds de revenu mensuel Croissance Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds de revenu mensuel Actions Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et R)		
Fonds diversifié Prudent Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Conservateur Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Pondéré Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Équilibré Banque Nationale (parts de série Investisseurs)		
Fonds diversifié Croissance Banque Nationale (part de série Investisseurs)		
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect équilibré (parts de séries Conseillers, F, O, F5, T5 et E)		
Fonds de revenu de dividendes Banque Nationale inc. (actions de série Investisseurs)		
Fonds de revenu et de croissance américain stratégique Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O, F5 et T5)		
Fonds de répartition d'actifs Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, F5 et T5)		
Fonds Jarislowsky Fraser Sélect actions canadiennes (parts de séries Conseillers, F, O, F5, T5 et E)		
Fonds de dividendes élevés Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O et R)		
Fonds d'actions canadiennes SmartBeta BNI (parts de séries Investisseurs, Conseillers,		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
<p>F et O)</p> <p>Fonds d'actions canadiennes Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et O)</p> <p>Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, F5 et T5)</p> <p>Fonds d'actions canadiennes de croissance Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O et R)</p> <p>Société d'investissement AltaFund Banque Nationale (actions de séries Investisseurs et Conseillers)</p>		
<p>Fonds petite capitalisation Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O et R)</p>		
<p>Fonds croissance Québec Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers et F)</p>		
<p>Fonds Westwood de dividendes mondial (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O, F5 et T5)</p>		
<p>Fonds Westwood actions mondiales (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et O)</p>		
<p>Fonds d'actions mondiales SmartBeta BNI (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et O)</p>		
<p>Fonds d'actions mondiales Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O, F5 et T5)</p>		
<p>Fonds d'actions mondiales diversifié Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et Conseillers)</p>		
<p>Fonds de revenu d'actifs réels mondiaux BNI (parts de séries Investisseurs, Conseillers,</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
<p>F, F5 et T5)</p> <p>Fonds de dividendes américains Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et O)</p>		
<p>Fonds Consensus d'actions américaines Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, F5 et T5)</p>		
<p>Fonds d'actions américaines Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O, F5 et T5)</p>		
<p>Fonds Consensus d'actions internationales Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O, R, F5 et T5)</p>		
<p>Fonds d'actions européennes Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers et F)</p>		
<p>Fonds Asie-Pacifique Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers et F)</p>		
<p>Fonds d'actions japonaises Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et Conseillers)</p>		
<p>Fonds Westwood marchés émergents (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F, O et R)</p>		
<p>Fonds mondial de petites capitalisations Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers, F et R)</p>		
<p>Fonds ressources Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, Conseillers et F)</p>		
<p>Fonds énergie Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et Conseillers)</p>		
<p>Fonds de métaux précieux Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Conseillers) Fonds Science et technologie Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds sciences de la santé Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et Conseillers)		
Fonds indiciel canadien Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, O et R)		
Fonds indiciel américain Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et O)		
Fonds indiciel américain neutre en devises Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, O et R)		
Fonds indiciel international Banque Nationale (parts de séries Investisseurs et O)		
Fonds indiciel international neutre en devises Banque Nationale (parts de séries Investisseurs, O et R)		
Portefeuille privé de revenu canadien à court terme BNI (parts de séries N et NR)		
Portefeuille privé d'obligations municipales plus BNI (parts de séries Conseillers et F)		
Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI (parts de séries Conseillers, F, N et NR)		
Portefeuille privé d'obligations canadiennes diversifié BNI (parts de séries Conseillers et F)		
Portefeuille privé d'obligations américaines BNI (parts de séries N et NR)		
Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI (parts de séries Conseillers, F, N et NR)		
Portefeuille privé revenu fixe non traditionnel BNI (parts de séries N et NR)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille privé d'obligations à rendement élevé BNI (parts de séries N et NR)		
Portefeuille privé d'actions privilégiées canadiennes BNI (parts de séries N et NR)		
Portefeuille privé classes d'actifs multiples BNI (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille privé revenu d'actions BNI (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI (parts de séries Conseillers, F, F5, T5, N et NR)		
Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevées BNI (parts de séries Conseillers, F, F5, T5, N et NR)		
Portefeuille privé d'actions canadiennes petite capitalisation BNI (parts de séries N et NR)		
Portefeuille privé de dividendes nord-américains BNI (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille privé américain croissance & revenu BNI (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille privé d'actions américaines BNI (parts de séries Conseillers, F, F5, T5, N et NR)		
Portefeuille privé d'actions américaines à convictions élevées BNI (parts de séries Conseillers, F, F5, T5, N et NR)		
Portefeuille privé neutre en devises d'actions américaines à convictions élevées BNI (parts de séries Conseillers et F)		
Portefeuille privé d'actions internationales BNI (parts de séries N et NR)		
Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevées BNI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
<p>(parts de séries Conseillers, F, F5, T5, N et NR)</p> <p>Portefeuille privé neutre en devises d'actions internationales à convictions élevées BNI (parts de séries Conseillers et F)</p> <p>Portefeuille privé appréciation du capital non traditionnel BNI (parts de séries N et NR)</p> <p>Portefeuille privé d'actions de marchés émergents BNI (parts de séries N et NR)</p> <p>Portefeuille privé d'actifs réels BNI (parts de séries N et NR)</p> <p>Catégorie d'actions de Corporation Fonds Banque Nationale :</p> <p>Catégorie rendement à court terme Banque Nationale (actions de séries Investisseurs, Conseillers, F, institutionnelle, et M)</p>		
Banque de Montréal	18 mai 2016	Ontario
<p>Catégorie Scotia d'obligations gouvernementales à rendement en capital modéré</p> <p>Catégorie Scotia mixte titres à revenu fixe</p> <p>Catégorie Scotia de dividendes canadiens</p> <p>Catégorie Scotia mixte actions canadiennes</p> <p>Catégorie Scotia mixte actions américaines</p> <p>Catégorie Scotia de dividendes mondiaux</p> <p>Catégorie Scotia mixte actions internationales</p> <p>Catégorie Portefeuille de revenu INNOVA Scotia</p> <p>Catégorie Portefeuille de revenu équilibré INNOVA Scotia</p> <p>Catégorie Portefeuille de croissance équilibrée INNOVA Scotia</p> <p>Catégorie Portefeuille de croissance</p>	19 mai 2016	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
INNOVA Scotia Catégorie Portefeuille de croissance maximale INNOVA Scotia Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Partenaires Scotia Catégorie Portefeuille de croissance équilibrée Partenaires Scotia Catégorie Portefeuille de croissance Partenaires Scotia Catégorie Portefeuille de croissance maximale Partenaires Scotia		
Enerplus Corporation	24 mai 2016	Alberta
Fiducie d'or physique Sprott	20 mai 2016	Ontario
Fiducie de platine et de palladium physiques Sprott	20 mai 2016	Ontario
Fonds de capital Goodwood	18 mai 2016	Ontario
Fonds de placement immobilier Crombie	24 mai 2016	Nouvelle-Écosse
Fonds de revenu diversifié mondial Trimark	24 mai 2016	Ontario
Fonds d'obligations mondiales Invesco		
Mandat privé actif d'obligations de base Dynamique Mandat privé de stratégies actives de crédit Dynamique Mandat privé Catégorie de placements spécialisés Dynamique Mandat privé de répartition d'actif Dynamique Mandat privé Catégorie d'actions canadiennes Dynamique Mandat privé de rendement prudent Dynamique Mandat privé Catégorie de rendement prudent Dynamique Mandat privé Catégorie d'actions mondiales Dynamique Mandat privé de rendement mondial	19 mai 2016	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Dynamique Mandat privé Catégorie de rendement mondial Dynamique Mandat privé de dividendes internationaux Dynamique Mandat privé de dividendes nord-américains Dynamique Mandat privé tactique d'obligations Dynamique Mandat privé Catégorie d'actions américaines Dynamique		
Royal Nickel Corporation	20 mai 2016	Ontario
Tradex Fonds d'obligations Tradex Fonds d'actions Limitée Tradex Fonds d'actions mondiales	20 mai 2016	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie croissance de dividendes First Avenue ( <i>auparavant la Catégorie d'innovations mondiales Redwood</i> )	20 mai 2016	Ontario
Catégorie mondiale d'infrastructures Dynamique	20 mai 2016	Ontario
Fonds enregistrés à revenu diversifié canadien NexGen	24 mai 2016	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds à gestion fiscale de revenu diversifié canadien NexGen		
Fonds enregistrés de dividendes canadiens NexGen		
Fonds à gestion fiscale de dividendes canadiens NexGen		
Mandat privé d'obligations à prime Dynamique	20 mai 2016	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	18 mai 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	18 mai 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	18 mai 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	18 mai 2016	19 octobre 2015
Banque de Montréal	18 mai 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	18 mai 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	18 mai 2016	17 mai 2016
Banque de Montréal	24 mai 2016	17 mai 2016

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Nationale du Canada	18 mai 2016	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	19 mai 2016	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	20 mai 2016	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	20 mai 2016	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	24 mai 2016	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	24 mai 2016	20 juin 2014
First Capital Realty Inc.	18 mai 2016	9 octobre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	20 mai 2016	19 décembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	20 mai 2016	19 décembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	20 mai 2016	19 décembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	20 mai 2016	19 décembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	20 mai 2016	19 décembre 2014

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## 6.6.2 Dispenses de prospectus

### Argentia Investissements Privés

Vu la demande présentée par Argentia Investissements Privés (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 16 mai 2016 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 1;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour le placement à l'extérieur du Québec de 6 742 212 actions ordinaires de catégorie A et 1 522 098 actions ordinaires de catégorie B convertibles en 1 522 098 actions ordinaires de catégorie A de Noodles & Company (incluant les actions ordinaires de catégorie A qui pourront être acquises lors de la conversion des actions ordinaires de catégorie B), le tout conformément aux informations déposées auprès de l'Autorité (le « placement »);

Vu les déclarations faites par le déposant.

En conséquence, l'Autorité donne son accord pour le placement.

Fait à Montréal, le 18 mai 2016.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Numéro de projet SEDAR : 2 485 356

Décision n° : 2016-FS-0052

## Pacific Basin Shipping Limited

Le 20 mai 2016

Dans l'affaire de  
la législation sur les valeurs mobilières  
du Québec et de l'Ontario  
(les « territoires »)

et

du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires

et

de Pacific Basin Shipping Limited (le « déposant »)

### Décision

#### Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») a reçu du déposant une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») selon laquelle les obligations de prospectus contenues dans la législation ne s'appliqueront pas au placement auprès d'actionnaires du déposant qui résident dans les territoires (les « porteurs canadiens ») des droits sans capital versé (définis ci-après) et des actions visées par les droits (définies ci-après) (la « dispense d'émission ») ni à la première opération à l'égard de ceux-ci par les porteurs canadiens (la « dispense de revente » et, avec la dispense d'émission, les « dispenses demandées »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») est l'autorité principale pour la présente demande;
- b) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* (le « Règlement 11-102 ») en Colombie-Britannique;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

#### Interprétation

Les expressions définies dans le Règlement 11-102 et le *Règlement 14-101 sur les définitions* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

## Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

1. Le déposant est une société par actions à responsabilité limitée constituée aux Bermudes aux termes de la loi intitulée *Companies Act 1981* des Bermudes dont la principale place d'affaires est située à Hutchison House, 7th Floor, 10 Harcourt Road, Central, Hong Kong.
2. Les actions ordinaires du déposant (les « actions ordinaires ») sont inscrites au tableau principal de Stock Exchange of Hong Kong Limited (la « Bourse de Hong Kong ») sous le code 2343.
3. Le déposant n'est pas un émetteur assujéti dans un territoire du Canada et n'est pas, à la connaissance du déposant, en défaut aux termes des lois sur les valeurs mobilières de Hong Kong. Le déposant n'a pas l'intention actuellement d'être inscrit au Canada ou de devenir un émetteur assujéti dans un territoire du Canada aux termes de la législation canadienne en valeurs mobilières.
4. Le déposant a choisi l'Autorité en tant qu'autorité principale puisque le principal porteur de titres du déposant au Canada se trouve dans la province de Québec.
5. Le 18 avril 2016, le déposant a annoncé son intention, entre autres, de réunir environ 150,6 M\$ US au moyen de l'émission de droits (le « placement de droits ») permettant d'acquérir au total 1 946 823 119 actions ordinaires (les « actions visées par les droits ») au prix de souscription de 0,60 \$ HK par action visée par les droits, à raison d'un droit (un « droit sans capital versé ») pour chaque action ordinaire existante.
6. Alors que le placement de droits sera entièrement souscrit par prise ferme par The Hong Kong and Shanghai Banking Corporation Limited et par BNP Paribas Securities (Asia) Limited, aucun de ces preneurs fermes ne placera de droits sans capital versé ou d'actions visées par les droits, ni n'exercera une autre activité, au Canada dans le cadre de celui-ci.
7. Conformément à la Rule 7.19(6) des Rules Governing the Listing of Securities de la Bourse de Hong Kong (les « règles d'inscription »), puisque le placement de droits fera augmenter de plus de 50 % le nombre d'actions ordinaires émises du déposant, le placement de droits est soumis à l'approbation des porteurs des actions ordinaires (les « actionnaires ») dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'« AGE ») qui devrait avoir lieu à Hong Kong le lundi 23 mai 2016. À l'AGE, les actionnaires seront également priés d'examiner et, s'ils le jugent approprié, d'approuver une restructuration du capital du déposant.
8. Le déposant demandera au comité d'inscription de la Bourse de Hong Kong la permission d'inscrire les droits sans capital versé et les actions visées par les droits et la permission d'effectuer des opérations sur les actions visées par les droits (sans capital versé et entièrement réglées) sur le tableau principal de la Bourse de Hong Kong (l'« approbation d'inscription »). Les droits sans capital versé devraient être négociés en lots de 1 000 (puisque les actions ordinaires sont actuellement négociées à la Bourse de Hong Kong en lots de 1 000).
9. En se fondant sur les renseignements fournis par le déposant, il y a actuellement neuf actionnaires canadiens représentant 0,005 % des quelque 1 958 actionnaires à l'échelle mondiale.
10. Les actionnaires canadiens détiennent au total 258 917 500 actions ordinaires, soit environ 13,29 % des 1 946 823 119 actions ordinaires en circulation. Ces actionnaires canadiens résident en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.

11. Le principal porteur canadien est un émetteur fermé constitué sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* dont le siège social est situé à Montréal, au Québec (le « porteur du Québec »).
12. Le porteur du Québec est le porteur inscrit et le propriétaire véritable de 252 703 500 actions ordinaires au total, soit 12,98 % des actions ordinaires émises et en circulation à l'échelle mondiale et environ 97,6 % des actions ordinaires détenues par l'ensemble des porteurs canadiens.
13. Le porteur du Québec a informé le déposant qu'il est un investisseur qualifié au sens du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (le « Règlement 45-106 ») puisqu'il est une personne, sauf une personne physique ou un fonds d'investissement, qui a un actif net d'au moins 5 000 000 \$ selon ses derniers états financiers.
14. Le porteur du Québec a été informé des dispenses demandées et il a confirmé son appui à celles-ci.
15. La revente des droits sans capital versé et des actions visées par les droits par les porteurs canadiens aura lieu à l'extérieur du Canada par l'intermédiaire des installations de la Bourse de Hong Kong puisqu'il n'existe aucun marché pour les droits sans capital versé ou les actions visées par les droits au Canada et qu'aucun marché ne devrait se développer.
16. En l'absence d'une ordonnance accordant la dispense d'émission, l'émission des droits sans capital versé et des actions visées par les droits constituera un placement à l'égard duquel un prospectus doit être préparé, à moins d'une autre dispense.
17. Le déposant ne pourra pas se prévaloir de la dispense de prospectus prévue à l'article 2.1.2. du Règlement 45-106 à l'égard de l'émission des droits sans capital versé ou des actions visées par les droits puisque, comme il est indiqué ci-dessus, il est prévu qu'à la date du placement des droits sans capital versé, le nombre d'actions ordinaires pour lesquelles les droits sont émis qui sont détenues en propriété véritable par des résidents du Canada représenteront 10 % ou plus des actions ordinaires en circulation.
18. En l'absence d'une ordonnance accordant la dispense d'émission, le placement de droits au Canada sera limité exclusivement à des investisseurs qualifiés aux termes de la dispense de prospectus énoncée à l'article 2.3 du Règlement 45-106 et à des salariés, des membres de la haute direction, des administrateurs et des consultants aux termes de la dispense de prospectus prévue à l'article 2.24 du Règlement 45-106, et rien ne garantit que tous les porteurs canadiens pourront respecter les critères de ces dispenses. Par conséquent, certains porteurs canadiens pourraient être empêchés de participer au placement de droits et pourraient être indûment désavantagés.
19. Si les porteurs canadiens ne peuvent participer au placement de droits, ils verront leur participation respective dans le déposant diluée.
20. En l'absence d'une ordonnance accordant la dispense de revente, la première opération sur les droits sans capital versé et les actions visées par les droits constituera un placement, sauf si (i) l'article 2.5 du *Règlement 45-102 sur la revente de titres* (le « Règlement 45-102 ») est respecté dans la mesure où les droits sans capital versé et les actions visées par les droits sont placés auprès de porteurs canadiens aux termes de l'article 2.3 du Règlement 45-106 ou (ii) l'article 2.6 du Règlement 45-102 est respecté dans la mesure où les droits sans capital versé et les actions visées par les droits sont placés auprès de porteurs canadiens aux termes de l'article 2.24 du Règlement 45-106 ou aux termes de la dispense d'émission.
21. Les dispenses de prospectus prévues aux articles 2.5 et 2.6 du Règlement 45-102 ne seront pas disponibles relativement à la première opération sur les droits sans capital versé ou les actions visées par les droits parce que le déposant n'est pas et n'a pas l'intention de devenir un émetteur assujéti dans un territoire du Canada.

22. Les porteurs canadiens ne pourront pas se prévaloir de l'article 2.14 du Règlement 45-102 à l'égard de la première opération sur les droits sans capital versé et les actions visées par les droits puisque, comme il est indiqué ci-dessus, il est prévu qu'à la date du placement des droits sans capital versé, des résidents du Canada détiendront, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions ordinaires en circulation.

### Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs aux termes de la législation est d'accorder la dispense demandée, pourvu que :

- a) à la date du placement et à la date de la première opération sur les droits sans capital versé et les actions visées par les droits, le déposant ne soit pas un émetteur assujéti dans un territoire du Canada;
- b) à la date du placement des droits sans capital versé et des actions visées par les droits, en tenant compte du placement de droits, des résidents du Canada ne représenteront pas plus de 10 % du nombre d'actionnaires;
- c) la première opération sur les droits sans capital versé et les actions visées par les droits soit effectuée par l'entremise d'une bourse, ou d'un marché, à l'extérieur du Canada ou auprès d'une personne ou d'une société à l'extérieur du Canada;
- d) tous les documents envoyés à tout autre actionnaire aux fins du placement des droits sans capital versé sont déposés et envoyés simultanément à chaque porteur canadien.

Lucie J. Roy  
Directrice principale du financement des sociétés

Décision n° : 2016-FS-0050

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Banque Royale du Canada	2016-03-16	10 761 488 \$
Cannabis Royalties & Holdings Corp.	2016-03-17	2 500 000 \$
Enercapita Energy L.P.	2016-03-17 et 2016-03-23	6 356 \$
Enercapita Energy Trust	2016-03-17 et 2016-03-23	10 559 700 \$
IAMGOLD Corporation	2016-03-15 et 2016-03-21	18 999 961 \$
ICM (VII) U.S. Core Plus Realty Trust	2016-03-17	6 713 330 \$
Kingdom of Spain	2016-03-15	176 602 841 \$
Pioneering Technology Corp.	2016-03-14 et 2016-03-21	1 490 000 \$
Quantum US Healthcare Corp.	2016-03-21	110 000 \$
Quicklogic Corporation	2016-03-16	2 338 350 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Ressources Beaufield Inc.	2016-03-18	18 750 \$
TMAC Resources Inc.	2016-03-18	9 000 001 \$
UMC Financial Management Inc.	2016-03-23 et 2016-03-28	1 000 000 \$
Unisys Corporation	2016-03-14	332 325 \$
Walton AB Southridge Investment Corporation	2016-03-17	116 800 \$
Wells Fargo & Company	2016-03-15	1 000 000 000 \$
Worldplay Communications Inc.	2016-03-17	1 907 010 \$

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

#### Mines Richmond inc.

Vu la demande présentée par Mines Richmond inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 18 mai 2016 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101, d'établir une version française du document suivant, qui sera intégré par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 20 mai 2016 (la « dispense demandée ») :

1. La notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015;

(ci-après, le « document visé »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que le document visé soit traduit en français et que la version française du document visé soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 19 mai 2016.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n° : 2016-FS-0054

### **Morneau Shepell inc.**

Vu la demande présentée par Morneau Shepell inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 13 mai 2016 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101, d'établir une version française des documents suivants, qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 17 mai 2016 (la « dispense demandée ») :

1. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 3 mars 2016;
  2. la notice annuelle datée du 3 mars 2016;
- (collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 16 mai 2016.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n° : 2016-FS-0045

**Spin Master Corp.**

Vu la demande présentée par Spin Master Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 18 mai 2016 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101, d'établir une version française des documents suivants, qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 20 mai 2016 (la « dispense demandée ») :

1. états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant;
  2. rapport financier intermédiaire consolidé pour la période intermédiaire terminée le 31 mars 2016 ainsi que le rapport de gestion intermédiaire correspondant;
  3. notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015;
  4. circulaire de sollicitation de procurations datée du 24 mars 2016;
- (collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 18 mai 2016.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n° : 2016-FS-0053

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

## 6.7 AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS DE MISE EN MARCHÉ DE DÉRIVÉS

Aucune information.

## 6.8 OFFRES PUBLIQUES

### 6.8.1 Avis

Aucune information.

### 6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.8.3 Refus

Aucune information.

### 6.8.4 Divers

Aucune information.

## 6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

### 6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

### 6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.9.3 Refus

Aucune information.

### 6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

### 6.9.5 Divers

Aucune information.

## 6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

## 6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

## ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

## RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ADVANTECH MARKETING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
BANQUE DE MONTREAL	2016-01-31
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2016-01-31
BANQUE ROYALE DU CANADA	2016-01-31
CAPITAL KNOWLTON INC.	2015-12-31
DIAGNOS INC.	2015-12-31
EXPLORATION MIDLAND INC.	2015-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS BNC	2016-01-31
FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRE BMO	2016-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL BNC	2016-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL RBC	2016-01-31
FIRST TRUST SHORT DURATION HIGH YIELD BOND ETF (CAD-HEDGED)	2015-12-31
FONDS CENTRAL DU CANADA LIMITEE	2016-01-31
MACLOS CAPITAL INC.	2015-12-31
NEWCO BANCORP INC.	2015-12-31
OCEANIC IRON ORE CORP.	2015-12-31
PANGOLIN DIAMONDS CORP.	2015-12-31
RESSOURCES SIRIOS INC.	2015-12-31
URBANIMMERSIVE INC.	2015-12-31
YOHO RESOURCES INC.	2015-12-31
27 RED CAPITAL INC.	2015-06-30
27 RED CAPITAL INC.	2015-09-30
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2015-06-30
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2015-09-30

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2015-12-26
AIMIA INC.	2015-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2015-12-31
ALTUS GROUP LIMITED	2015-12-31
AURQUEST RESOURCES INC.	2015-10-31
BIG 8 SPLIT INC.	2015-12-15
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2015-12-31
CANFOR CORPORATION	2015-12-31
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2015-12-31
CAPITAL POWER CORPORATION	2015-12-31
CENTERRA GOLD INC.	2015-12-31
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2015-12-31
CHORUS AVIATION INC.	2015-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2015-12-31
CLARKE INC.	2015-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2015-12-31
COMPAGNIE MINIERE NORTH AMERICAN PALLADIUM	2015-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2015-12-31
DUNDEE ENERGY LIMITED	2015-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2015-12-31
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2015-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2015-12-31
EXCHANGE INCOME CORPORATION	2015-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM	2015-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	2015-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
FIRST QUANTUM MINERALS LTD.	2015-12-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2015-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	2015-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FORTIS INC.	2015-12-31
FORTISALBERTA INC.	2015-12-31
FORTISBC ENERGY INC.	2015-12-31
FORTISBC INC.	2015-12-31
GENESIS TRUST II	2015-10-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2015-12-31
HECLA MINING COMPANY	2015-12-31

<i>ÉTATS FINANCIERS ANNUELS</i>	
	Date du document
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2015-12-31
HUBBAY MINERALS INC.	2015-12-31
IMAX CORPORATION	2015-12-31
IMMEUBLES DE BUREAUX BROOKFIELD (CANADA)	2015-12-31
INNERGEX ENERGIE RENOUVELABLE INC.	2015-12-31
INTER PIPELINE LTD.	2015-12-31
LAKE SHORE GOLD CORP.	2015-12-31
LUCARA DIAMOND CORP.	2015-12-31
LUNDIN MINING CORPORATION	2015-12-31

*ÉTATS FINANCIERS ANNUELS*

	Date du document
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2015-12-31
MANULIFE FINANCE (DELAWARE), L.P.	2015-12-31
MINES RICHMONT INC.	2015-12-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2015-12-31
NEXJ SYSTEMS INC.	2015-12-31
NGEX RESOURCES INC.	2015-12-31
NOVADAQ TECHNOLOGIES INC.	2015-12-31
OCEANAGOLD CORPORATION	2015-12-31
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2015-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2015-12-31
PRIMERO MINING CORP.	2015-12-31
PROGRESSIVE WASTE SOLUTIONS LTD.	2015-12-31
SECOND CUP LTD. (THE)	2015-12-26
SHIRE PLC	2015-12-31
SIENNA SENIOR LIVING INC.	2015-12-31
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2015-12-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2015-12-31
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2016-01-02
SOCIETE DH	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	2015-12-31
SUPREMEX INC.	2015-12-31
TASEKO MINES LIMITED	2015-12-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2015-11-30
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2015-12-31
TIMBERCREEK SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2015-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2015-12-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2015-12-31
XEROX CORPORATION	2015-12-31
5BANC SPLIT INC.	2015-12-15
5N PLUS INC.	2015-12-31

*RAPPORTS ANNUELS*

	Date du document
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2015-12-26
AIMIA INC.	2015-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2015-12-31
ALTUS GROUP LIMITED	2015-12-31
AURQUEST RESOURCES INC.	2015-10-31
BIG 8 SPLIT INC.	2015-12-15
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2015-12-31
CANFOR CORPORATION	2015-12-31
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2015-12-31
CAPITAL POWER CORPORATION	2015-12-31
CENTERRA GOLD INC.	2015-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2015-12-31
CHORUS AVIATION INC.	2015-12-31
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2015-12-31
CLARKE INC.	2015-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2015-12-31
COMPAGNIE MINIERE NORTH AMERICAN PALLADIUM	2015-12-31
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2015-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2015-12-31
DUNDEE ENERGY LIMITED	2015-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2015-12-31
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2015-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2015-12-31
EXCHANGE INCOME CORPORATION	2015-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM	2015-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	2015-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
FIRST QUANTUM MINERALS LTD.	2015-12-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2015-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	2015-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FORTIS INC.	2015-12-31
FORTISALBERTA INC.	2015-12-31
FORTISBC ENERGY INC.	2015-12-31
FORTISBC INC.	2015-12-31
GENESIS TRUST II	2015-10-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2015-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
HECLA MINING COMPANY	2015-12-31
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2015-12-31
HUDBAY MINERALS INC.	2015-12-31
IMAX CORPORATION	2015-12-31
IMMEUBLES DE BUREAUX BROOKFIELD (CANADA)	2015-12-31
INNERGEX ENERGIE RENOUVELABLE INC.	2015-12-31
INTER PIPELINE LTD.	2015-12-31

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
LAKE SHORE GOLD CORP.	2015-12-31
LUCARA DIAMOND CORP.	2015-12-31
LUNDIN MINING CORPORATION	2015-12-31
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2015-12-31
MANULIFE FINANCE (DELAWARE), L.P.	2015-12-31
MINES RICHMONT INC.	2015-12-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2015-12-31
NEXJ SYSTEMS INC.	2015-12-31
NGEX RESOURCES INC.	2015-12-31
NOVADAQ TECHNOLOGIES INC.	2015-12-31
OCEANAGOLD CORPORATION	2015-12-31
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2015-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2015-12-31
PRIMERO MINING CORP.	2015-12-31
PROGRESSIVE WASTE SOLUTIONS LTD.	2015-12-31
SECOND CUP LTD. (THE)	2015-12-26
SHIRE PLC	2015-12-31
SIENNA SENIOR LIVING INC.	2015-12-31
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2015-12-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2015-12-31
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2016-01-02
SOCIETE DH	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	2015-12-31
SUPREMEX INC.	2015-12-31
TASEKO MINES LIMITED	2015-12-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2015-11-30
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2015-12-31
TIMBERCREEK SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2015-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2015-12-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2015-12-31
XEROX CORPORATION	2015-12-31
5BANC SPLIT INC.	2015-12-15
5N PLUS INC.	2015-12-31

<i>CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION</i>	
	Date du document
BANQUE TORONTO-DOMINION (LA)	
CORPORATION DE CAPITAL DE RISQUE WODEN	
FIDUCIE DE CAPITAL TD III	
FIDUCIE DE CAPITAL TD IV	
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (LE) (#8981)	
HP INC.	
LAMELEE MINERAIS DE FER LTEE.	
RDM CORPORATION	

*CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION*

	Date du document
RESSOURCES THREEGOLD INC. (LES)	
RESSOURCES THREEGOLD INC. (LES)	
VALENER INC.	

*NOTICE ANNUELLE*

	Date du document
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2015-12-26
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2015-12-31
BIG 8 SPLIT INC.	2015-12-15
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2015-12-31
CANFOR CORPORATION	2015-12-31
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2015-12-31
CLARKE INC.	2015-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2015-12-31
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2015-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2015-12-31
DUNDEE ENERGY LIMITED	2015-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2015-12-31
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2015-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2015-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2015-12-31
FORTIS INC.	2015-12-31
GENESIS TRUST II	2015-10-31
HECLA MINING COMPANY	2015-12-31
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2015-12-31
IMAX CORPORATION	2015-12-31
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2015-12-31
MANULIFE FINANCE (DELAWARE), L.P.	2015-12-31
NEXJ SYSTEMS INC.	2015-12-31
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2015-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2015-12-31
SHIRE PLC	2015-12-31
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2015-12-31
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2016-01-02
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	2015-12-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2015-11-30
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2015-12-31
TIMBERCREEK SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2015-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2015-12-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2015-12-31
XEROX CORPORATION	2015-12-31

*NOTICE ANNUELLE*

	Date du document
5BANC SPLIT INC.	2015-12-15
5N PLUS INC.	2015-12-31

## ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS CONFORMES (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

**Liste des symboles SEDI**

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié est passé à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales).

<b>RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI</b>	45 : Contrepartie d'un bien	* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services	
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don	
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéficiaire et au partage en cas de liquidation.	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs	
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	<b>Dérivés émis par l'émetteur</b>	<b>AVIS</b>
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options	L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options	
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options	
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription	
<b>NATURE DE L'OPÉRATION</b>	54 : Exercice de bons de souscription	
<b>Généralités</b>	55 : Expiration de bons de souscription	
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription	
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription	
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription	
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant	
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	<b>Dérivés émis par un tiers</b>	
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers	
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers	
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers	
37 : Division ou regroupement d'actions	<b>Divers</b>	
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété	
40 : Vente à découvert	97 : Autres	
	99 : Correction d'information	
	<b>NATURE DE L'EMPRISE</b>	
	D : Propriété directe	
	I : Propriété indirecte	
	C : Contrôle	
	<b>AUTRES MENTIONS</b>	
	O : Opération originale	
	M : Première modification	
	M' : Deuxième modification	
	M" : Troisième modification, etc.	
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).	

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 5 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>5N Plus Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
S. Hwang, Jennie	4		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.5700USD	85 400
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	1.5600USD	102 400
<b>A.I.S. Resources Limitee</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Element, Martyn	4		O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.1000	52 000
<b>Absolute Software Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rosenfeld, Eric Stuart	4								
Crescendo Partners III, L.P.	PI		O	2016-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 200	6.4170	449 986
			O	2016-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.4100	454 986
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	6.4200	455 186
			O	2016-05-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	6.4000	460 186
<b>ACTIVEnergy Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
ACTIVEnergy Income Fund	1		O	2016-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	700	4.5300	33 118 285
<b>Advantage Oil &amp; Gas Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blackwood, Donald Craig	5		O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	32 646		443 854
Mah, Andy	5		O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	13 058		985 028
<i>Options</i>									
Blackwood, Donald Craig	5		O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	4.4300	490 676
Mah, Andy	5		O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	4.4300	919 393
<b>AEterna Zentaris Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Limoges, Gérard A.	4		O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6)	3.4900USD	0
Gerard Limoges et Associes 2000 Inc.	PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8)	4.3500	0
<b>Aimia Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lønnum, Tor Magne	5								
Thermopylae AS	PI		O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	7.4367	
			M	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	7.4367	32 000
<b>Air Canada</b>									
<i>Class B Voting Shares</i>									
Houle, Pierre	5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	4 830	0.9600	4 830
<i>Options (Long-Term Incentive Plan)</i>									
Houle, Pierre	5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	(4 830)	0.9600	24 388
<b>Alamos Gold Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Bostwick, Christopher John	5	R	O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 232	4.4400	34 988*
		R	O	2015-12-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 164	4.4400	36 152*
Chavez - Martinez, Mario Luis	5	R	O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 582	4.4400	49 714*
		R	O	2015-12-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 238	4.4400	51 952*
			O	2016-04-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 042	5.9300USD	57 522*
			O	2016-04-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	245	5.8200USD	57 767*
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Bostwick, Christopher John	5	R	O	2015-12-12	D	59 - Exercice au comptant	(1 421)	4.4400	11 553*
		R	O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 232)	4.4400	10 321*
		R	O	2015-12-13	D	59 - Exercice au comptant	(1 341)	4.4400	8 980*

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
		R	O	2015-12-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 164)	4.4400	7 816*
Chavez - Martinez, Mario Luis	5	R	O	2015-12-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 582)	4.4400	9 643*
		R	O	2015-12-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 238)	4.4400	7 405*
<b>Options</b>									
Chavez - Martinez, Mario Luis	5		O	2015-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2015-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			116 058
Downey, Patrick D.	4		O	2016-01-13	D	52 - Expiration d'options	(9 209)		72 562*
<b>Alberta Oilsands Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Smoothwater Capital Corporation	3		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0910USD	29 272 099
<b>Alexandria Minerals Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Miranda, Mario Alejandro	5		O	2016-02-22	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 173 509	0.0250	
Finterra Consulting Inc.	PI		M	2016-02-22	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 013 509	0.0300	1 013 509
<b>Alimentation Couche-Tard Inc.</b>									
<i>Unité d'action différée</i>									
Bourque, Nathalie	4		O	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	175	57.2200	
			M	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	18	57.2200	14 799
D'Amours, Jacques	4		O	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	32	57.2200	
			M	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	3	57.2200	2 783
Élie, Jean André	4		O	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	364	57.2200	
			M	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	36	57.2200	30 866
Fortin, Richard	4, 7, 6, 5		O	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	192	57.2200	
			M	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	20	57.2200	16 228
Kau, Mélanie	4		O	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	718	57.2200	
			M	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	72	57.2200	60 977
			O	2016-04-24	D	46 - Contrepartie de services	510	56.3900	
			M	2016-04-24	D	46 - Contrepartie de services	509	56.3900	61 521
Leroux, Monique F.	4		O	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	9	57.2200	
			M	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	1	57.2200	773
Plourde, Réal	4, 7, 6, 5		O	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	31	57.2200	
			M	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	3	57.2200	2 616
Rabinowicz, Daniel	5		O	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	37	57.2200	
			M	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	3	57.2200	3 128
			O	2016-04-13	D	46 - Contrepartie de services	17	57.1900	
			M	2016-04-13	D	46 - Contrepartie de services	18	57.1900	3 146
Turmel, Jean	4		O	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	1 119	57.2200	
			M	2016-04-07	D	35 - Dividende en actions	112	57.2200	95 015
			O	2016-04-24	D	46 - Contrepartie de services	546	56.3900	
			M	2016-04-24	D	46 - Contrepartie de services	545	56.3900	95 560
<b>Aitus Group Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gurnsey, David Lee	5		O	2016-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	22.0000	33 123*
599704 Saskatchewan Ltd.	PI		O	2016-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	22.0000	33 123*
<b>American Core Sectors Dividend Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
American Core Sectors Dividend Fund	1		O	2016-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	700	9.9971	2 371 780
<b>AMI Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pettigrew, William Curtis	4		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.0300	1 091 510
<b>Anderson Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mitchell, Bruce	3		O	2016-05-19	D	36 - Conversion ou échange	137 992 467		1 805 722

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									647
			O	2016-05-19	D	36 - Conversion ou échange	99 999 900		1 905 722 547
			O	2016-05-19	D	36 - Conversion ou échange	100 000 000		2 005 722 547
			O	2016-05-19	D	36 - Conversion ou échange	100 000 000		2 105 722 547
			O	2016-05-19	D	36 - Conversion ou échange	25 000 000		2 130 722 547
			O	2016-05-19	D	36 - Conversion ou échange	15 000 000		2 145 722 547
Barbara Martin	PI		O	2016-05-19	I	36 - Conversion ou échange	24 000 160		45 277 843
Bruce Mitchell	PI		O	2016-02-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	I	36 - Conversion ou échange	660 000 000		660 000 000
<i>Débetures convertibles 7.25 Series B Convertible Unsecured Subordinated Debentures</i>									
Mitchell, Bruce	3		O	2016-05-19	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 753 204.00)		\$ 5 458 296.00
			O	2016-05-19	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 5 458 296.00)		\$ 0.00
Barbara Martin	PI		O	2016-05-19	I	36 - Conversion ou échange	(\$ 131 000.00)		\$ 0.00
<b>Andrew Peller Limitée (auparavant Les Vins Andrés Ltée.)</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Kernaghan, Edward James	3								
Kernwood Limited	PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 900)	30.1600	473 000
			O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	30.1500	471 900
			O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	30.2400	470 600
			O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	30.2600	470 300
<i>Class B Voting Shares</i>									
Kernaghan, Edward James	3								
Kernwood Limited	PI		O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	30.0600	312 500
			O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	30.0200	312 000
			O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 600)	30.0100	309 400
			O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	30.0000	308 500
<b>Atlanta Gold Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jipangu Inc.	3		O	2016-05-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 784 000	0.0700	7 484 000
<b>Atlantic Gold Corporation (previously Spur Ventures Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Atkinson, Robert George	4, 5		O	2016-05-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(166 666)		
			M	2016-05-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 800 000)		1 341 750
			O	2016-05-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	166 666		
			M	2016-05-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	166 666	0.6000	1 508 416
		R	O	2016-05-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 800 000		3 308 416
Morgan, John Robert	4, 5		O	2016-05-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	375 000	0.6000	665 000
<b>ATS Automation Tooling Systems Inc.</b>									
<i>Droits RSU</i>									
Gyles, Chuck	5		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 606		20 606
Hock, Helmut	5		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 697		19 697
Kiisel, Eric	5		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 091		19 091
Kramer, Tom	5		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 091		19 091
McCuaig, Stewart	5		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 636		18 636
Perrella, Maria	5		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 727		46 227

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
<i>Options</i>									
Brennan, Jeff	5		O	2016-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			52 500
Hart, Chris	5		O	2016-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			52 500
Roberts, Simon	5		O	2016-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Wallace, Eric	5		O	2016-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
<b>RSU</b>									
Brennan, Jeff	5		O	2016-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 600
			O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 636		7 236
			O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 364		8 600
Hart, Chris	5		O	2016-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 500
			O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 636		11 136
			O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 364		12 500
Roberts, Simon	5		O	2016-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 848
			O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 848		9 848
Wallace, Eric	5		O	2016-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 000
			O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 636		4 636
			O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 364		6 000
Wildt, Thomas	5		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 636		7 236
			O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 364		8 600
<b>Aurora Cannabis Inc. (formerly Prescient Mining Corp.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Booth, Terry	4								
Lola Ventures Inc.	PI		O	2016-05-13	I	97 - Autre	(3 000 000)		9 853 755
			O	2016-05-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	37 736	0.5300	9 891 491
<i>Options</i>									
Singer, Michael	4		O	2016-05-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 250 000
<b>Avigilon Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McKnight, Michael Thomas	4		O	2016-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 017		94 419
<i>Restricted Share Units</i>									
McKnight, Michael Thomas	4		O	2016-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 017)		12 340
<b>B2Gold Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bartz, Eduard	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	26 455	2.8600	26 455
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(26 455)	2.8600	
			M	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 455)	2.8600	0
Cinnamond, Michael Andrew	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	42 328	2.8600	274 662
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(42 328)	2.8600	
			M	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 328)	2.8600	232 334
Craig, Dale Alton	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	52 910	2.8600	67 690
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(52 910)	2.8600	14 780
Cross, Robert Melvin Douglas	4		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	26 455	3.1500	126 455
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 455)	2.8630	100 000
Paloduro Investments Inc.	PI		O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000 000)	2.6000	231 660
Garagan, Thomas	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	74 074	2.8600	4 597 017
Gayton, Robert	4		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	2.8900	333 000
Johnson, Clive Thomas	4		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	222 222	2.8600	7 649 039
Johnson, George	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	74 074	2.8600	574 074
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(74 074)	2.8600	500 000
Lytte, William	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	42 328	2.8600	42 328
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 328)	2.8600	0
MacLean, Ian	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	42 328	2.8600	1 036 663
Richer, Roger	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	74 074	2.8600	4 074 074
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(74 074)	2.8600	4 000 000
Stansbury, Dennis	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	63 492	2.8600	4 159 277
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(63 492)	2.8600	4 095 785

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Craig, Dale Alton	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(52 910)	2.8600	40 099
<i>Parts Restricted Share Units (Common Shares)</i>									
Bartz, Eduard	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(26 455)	2.8600	48 013
<i>Restricted Share Units</i>									
Cinnamond, Michael Andrew	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(42 328)	2.8600	80 198
Cross, Robert Melvin Douglas	4		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(26 455)	3.1500	0
Garagan, Thomas	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(74 074)	2.8600	80 198
Johnson, Clive Thomas	4		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(222 222)	2.8600	267 326
Johnson, George	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(74 074)	2.8600	150 576
Lytle, William	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(42 328)	2.8600	80 198
MacLean, Ian	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(42 328)	2.8600	40 099
Richer, Roger	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(74 074)	2.8600	80 198
Stansbury, Dennis	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(63 492)	2.8600	80 198
<b>Badger Daylighting Ltd.</b>									
<i>Deferred Shares</i>									
Billing, Grant Donald	4		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 152		11 103
calnan, david	4		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 471		30 244
Lingard, William John	4		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 557		8 224
Lyle, Mark Lawrence Kennett	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 850		37 230
Mihaichuk, Garry Paul	4		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 699		31 966
Peterson, Elizabeth	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 247		7 234
Roane, Glen Dawson	4		O	2016-05-18	D	46 - Contrepartie de services	8 659		36 761
<i>Performance Share Unit</i>									
Kelly, John	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 168		
			M	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 168		37 613
Lyle, Mark Lawrence Kennett	5		O	2016-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 850	21.9400	
			M	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 850	21.9400	
			M'	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 850	21.9400	1 850
Peterson, Elizabeth	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 247	21.9400	
			M	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 247	21.9400	7 206
Reiber, Timothy Hammond	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 229		12 266
Schiefelbein, Jerry	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 755		
			M	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 755		23 097
Wilson, Tor David	4, 5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 692		
			M	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 692		60 953
<b>Ballard Power Systems Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Roche, James Norman	4		O	2015-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 300	1.7700	6 300
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 520	1.7800	22 820
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 900	1.7800	30 720
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 400	1.7600	46 120
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 880	1.7700	50 000
<b>Banque Canadienne Imperiale de Commerce</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kramer, Christina Charlotte	5		O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	103.0900	8 913
<b>Banque Royale du Canada</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McKay, David Ian	4, 5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	1 447	54.9900	7 320
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 447)	78.0400	5 873
Tory, Jennifer Anne	5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	1 034	54.9900	9 728
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(836)	78.0522	8 892
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Anderson, Robert James	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 696	77.4860	163 915

Emetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 459	77.4860	237 740
guzman, douglas antony	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 010	77.4860	97 607
Hughes, Mark Richard	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	207	77.4860	20 093
McGregor, Alex Douglas	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 955	77.4860	382 282
McKay, David Ian	4, 5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	165	77.4860	15 990
Ross, Bruce Washington	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	34	77.4860	3 288
<i>Droits Multi-Year Deferred Share Units</i>									
McGregor, Alex Douglas	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	333	77.4860	32 146
<i>Droits Performance Deferred Share Units</i>									
Fukakusa, Janice Rose	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 059	77.4860	102 380
Hirji-Nowaczynski, Zabeen	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	487	77.4860	47 153
Hughes, Mark Richard	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	496	77.4860	47 967
McGregor, Alex Douglas	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 425	77.4860	234 411
McKay, David Ian	4, 5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 822	77.4860	176 161
Ross, Bruce Washington	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	440	77.4860	42 541
Tory, Jennifer Anne	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	501	77.4860	48 442
<i>Droits RBC Capital Markets Unit Awards</i>									
Anderson, Robert James	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	522	77.4860	50 499
guzman, douglas antony	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 590	77.4860	153 654
Hughes, Mark Richard	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	153	77.4860	14 828
<i>Droits RBC Share Units</i>									
Hirji-Nowaczynski, Zabeen	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	67	77.4860	6 484
Ross, Bruce Washington	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	452	77.4860	43 744
Tory, Jennifer Anne	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	11	77.4860	1 072
<i>Options</i>									
McKay, David Ian	4, 5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	(1 447)	54.9900	779 631
Tory, Jennifer Anne	5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	(1 034)	54.9900	117 640
<b>Baylin Technologies Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dewey, Randy	4, 5		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 900	1.9100	19 150
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	850	1.9900	20 000
<b>Bell Copper Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Zinn, Werner Glen	4		O	2016-05-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	142 900	0.0500	692 100
<i>Bons de souscription</i>									
Zinn, Werner Glen	4		O	2013-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	53 - Attribution de bons de souscription	142 900	0.0800	142 900
<b>Bellatrix Exploration Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lewis, Daniel Seth	6		O	2016-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 462 749)	1.3200	309 061
OC Offshore Investments II, SPC - Segregated Portfolio A	PI		O	2016-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 619 006)	1.3200	133 139
Orange Capital Master I, Ltd.	PI		O	2016-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché			
Orange Capital, LLC	3		O	2016-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché			
OC Offshore Investments II, SPC - Segregated Portfolio A	PI		O	2016-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 462 749)	1.3200	309 061
Orange Capital Master I, Ltd.	PI		O	2016-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 619 006)	1.3200	133 139
<i>Deferred Share Units</i>									
Lewis, Daniel Seth	6		O	2016-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	(50 419)		0
<b>Bonavista Energy Corporation</b>									
<i>Restricted Share Awards (RSA)</i>									
Brown, Ian Stephen	4		O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000	2.8800	37 000
			O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000	2.8800	45 000
			O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 000	2.8800	53 000
<b>Boralex inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Decostre, Patrick	7, 5		O	2016-05-19	D	40 - Vente à découvert	(2 360)	17.1000	(560)

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
			O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	2 360	9.6400	1 800
			O	2016-05-20	D	40 - Vente à découvert	(700)	17.5500	1 100
			O	2016-05-20	D	40 - Vente à découvert	(8 732)	17.5540	(7 632)
Ouellet, Gabriel	5		O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	3 903	7.9600	(6 123)
			O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	3 579	8.5000	(2 544)
			O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	3 236	9.2000	692
<i>Options Options d'achat d'actions ordinaires</i>									
Decostre, Patrick	7, 5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	(2 360)	9.6400	80 241
Ouellet, Gabriel	5		O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	(3 903)	7.9600	16 485
			O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	(3 579)	8.5000	12 906
			O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	(3 236)	9.2000	9 670
<b>BrightPath Early Learning Inc. (formerly Edleun Group, Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BrightPath Early Learning Inc.	1		O	2016-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.2900	40 500
			O	2016-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.2800	45 500
			O	2016-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	0.2850	50 500
<i>Options</i>									
Berkowitz, Adam	4		O	2016-05-24	D	52 - Expiration d'options	(175 000)		199 000
Goodman, Gary Michael	4		O	2016-05-24	D	52 - Expiration d'options	(175 000)		274 000
<b>Brookfield Asset Management Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>									
Price, Timothy Robert	6		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	44.4250	4 947 349
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 000)	45.5358	4 867 349
<b>Brookfield Property Partners L.P.</b>									
<i>Deferred Units (Global)</i>									
Liebman, Lance Malcolm	7		O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	514		38 031
<i>Parts de société en commandite</i>									
Brookfield Asset Management Inc.	3								
BPG Holdings Group (US) Holdings Inc.	PI		O	2016-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 300	24.2800USD	522 310
			O	2016-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	39 200	31.3400	561 510
			O	2016-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 300	23.9900USD	585 810
			O	2016-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	30.9800	625 810
			O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 300	24.0800USD	650 110
			O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	31.2000	690 110
			O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 300	23.6200USD	714 410
			O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	30.9700	754 410
<b>Brookfield Renewable Partners L.P.</b>									
<i>Parts de société en commandite</i>									
McKenna, Frank	6		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	38.0000	8 895
<b>Caldwell U.S. Dividend Advantage Fund</b>									
<i>Parts</i>									
Caldwell US Dividend Advantage Fund	1		O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.3600	210 200
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.3500	212 200
<b>Canadian Energy Services &amp; Technology Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boyer, Colin D	4		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 540	3.1800	361 937
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 540)	3.2489	353 397
Carpenter, Rodney Lee	4, 6		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 540	3.1800	82 925
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 540)	3.2489	74 385
Hooks, John Michael	4		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 540	3.1800	1 558 488
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 540)	3.2489	1 549 948
Kitagawa, Kyle	4		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 540	3.1800	605 927
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 029)	3.2489	601 898
Pasieka, James Murray	5		O	2016-05-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 521	3.1278	34 071
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 209)	3.1620	32 862
Scherman, Philip	4		O	2016-05-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 482	3.1278	30 482

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Stewart, Donald Michael Godfrey	4		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 540	3.1800	88 650
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 029)	3.2489	84 621
West, Jason H.	4		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 450	3.1800	307 782
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 664)	3.2489	306 118
			O	2016-05-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 374	3.1278	313 492
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 785)	3.1620	310 707
Zaid, Gene H.	7		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 450	3.1800	312 044
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 388)	3.2489	310 656
			O	2016-05-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 374	3.1278	318 030
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 321)	3.1620	315 709
Zandee, Kenneth Dale	6, 5		O	2016-05-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 445	3.1278	241 454
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 318)	3.1620	233 136
<b>Restricted Share Units</b>									
Boyer, Colin D	4		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 540)	3.1800	42 940
Carpenter, Rodney Lee	4, 6		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 540)	3.1800	42 940
Hooks, John Michael	4		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 540)	3.1800	42 940
Kitagawa, Kyle	4		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 540)	3.1800	61 433
Pasieka, James Murray	5		O	2016-05-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 521)	3.1278	18 805
Scherman, Philip	4		O	2016-05-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 482)	3.1278	34 977
Stewart, Donald Michael Godfrey	4		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 540)	3.1800	36 465
West, Jason H.	4		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 519	3.1800	231 901
			O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 450)	3.1800	227 451
			O	2016-05-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 374)	3.1278	220 077
Zaid, Gene H.	7		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 519	3.1800	231 901
			O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 450)	3.1800	227 451
			O	2016-05-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 374)	3.1278	220 077
Zandee, Kenneth Dale	6, 5		O	2016-05-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 445)	3.1278	34 810
<b>Canadian Natural Resources Limited</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Edwards, Norman Murray	4, 5		O	2016-05-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100 000)	38.5025	21 819 732
Frankiw, Allan E	5								
Solium Capital	PI		O	2016-05-16	I	97 - Autre	4 679		15 565
Jocksch, Terry James	5		O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	25 000	34.9600	187 060
			O	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	38.1400	162 060
			O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	25 000	35.6400	187 060
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	38.2600	162 060
Laing, Ronald Keith	5								
Solium	PI		O	2016-05-16	I	51 - Exercice d'options	12 500	32.7500	31 105
			O	2016-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	38.0000	18 605
<b>Options</b>									
Frankiw, Allan E	5	R	O	2010-08-31	D	97 - Autre	(175 400)		0
			O	2016-05-16	D	97 - Autre	40 000	36.7800	40 000
			O	2016-05-16	D	97 - Autre	20 000	28.0600	60 000
			O	2016-05-16	D	97 - Autre	25 000	34.9600	85 000
			O	2016-05-16	D	97 - Autre	25 000	35.9700	110 000
			O	2016-05-16	D	97 - Autre	25 000	32.7500	135 000
			O	2016-05-16	D	97 - Autre	25 000	28.8500	160 000
			O	2016-05-16	D	97 - Autre	25 000	22.9000	185 000
Jocksch, Terry James	5		O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	34.9600	512 500
			O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	35.6400	487 500
Laing, Ronald Keith	5								
Solium	PI		O	2016-05-16	I	51 - Exercice d'options	(12 500)	32.7500	257 000*
<b>Canadian Oil Recovery &amp; Remediation Enterprises Ltd.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Lorenzo, John Michael	4								
Bourguine Holdings Ltd.	PI		O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	95 000	0.0650	12 968 186

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Canfor Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pattison, James A. Great Pacific Capital Corp.	4, 3 PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	555 200	14.2500	33 556 850
<b>Canfor Pulp Products Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Canfor Pulp Products Inc.	1		O	2016-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	11 189	9.8489	312 534*
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 389	9.9061	314 923*
			O	2016-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	11 100	9.9892	326 023*
			O	2016-05-25	D	38 - Rachat ou annulation	11 089	10.3481	337 112*
<b>Canlan Ice Sports Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wu, Ivan C.	5		O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	3.5000	13 500*
<b>Canoe EIT Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Canoe EIT Income Fund	1		O	2016-04-29	D	38 - Rachat ou annulation	(2 186 741)		9 839 369
			O	2016-05-13	D	38 - Rachat ou annulation	(702 293)		9 137 076
<b>Canuc Resources Corporation</b>									
<i>Options</i>									
lavoie, marc andre	4		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	25 000		105 000
Lelovic, Robert Arthur	7		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	25 000	0.1000	105 000*
<b>CanWel Building Materials Group Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dushnisky, Kelvin Paul Michael	4		O	2016-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 802		43 551
<i>Restricted Equity Common Share Units</i>									
Dushnisky, Kelvin Paul Michael	4		O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 802		3 802
			O	2016-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 802)		0
<b>Cascades inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cascades inc.	1		O	2016-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	8.6000	3 200
			O	2016-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	(3 200)		0
<i>Options options d'achat d'actions ordinaires</i>									
Blanchet, Suzanne	5		O	2016-05-19	D	52 - Expiration d'options	(40 052)		747 668
Hall, Robert F.	5		O	2016-05-19	D	52 - Expiration d'options	(20 818)		519 469
Hogg, Allan	5		O	2016-05-19	D	52 - Expiration d'options	(4 526)		238 870
Langevin, Luc	5		O	2016-05-19	D	52 - Expiration d'options	(5 159)		190 148
Lemaire, Alain	4, 5		O	2016-05-19	D	52 - Expiration d'options	(81 462)		1 517 473
Malo, Charles	7		O	2016-05-19	D	52 - Expiration d'options	(6 059)		93 988
Plourde, Mario	4, 5		O	2016-05-19	D	52 - Expiration d'options	(38 695)		860 178
<b>Catalyst Paper Corporation</b>									
<i>Phantom Share Units</i>									
Brecker, John Raymond	4		O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 487	0.6700	109 967
Dillabough, Todd Anthony	4		O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 487	0.6700	109 967
Jones, Walter Alpheus	4		O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 487	0.6700	109 967
Lederer, Leslie Theodore	4		O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 487	0.6700	109 967
Leversage, Jill Diane	4		O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 487	0.6700	109 967
Raymond, Pierre	4		O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	71 487	0.6700	109 967
<b>Centerra Gold Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Meade, Anthony	5		O	2016-05-19	D	51 - Exercice d'options	42 096	5.0400	45 096
			O	2016-05-19	D	51 - Exercice d'options	21 221	6.0500	66 317
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 400)	7.6700	42 917
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	7.5700	37 917
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 696)	7.5300	24 221
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 221)	7.5300	3 000
<i>Options</i>									

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Meade, Anthony	5		O	2016-05-19	D	51 - Exercice d'options	(42 096)	5.0400	216 015
			O	2016-05-19	D	51 - Exercice d'options	(21 221)	6.0500	194 794
<b>Ceres Global Ag Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ceres Global Ag Corp.	1		O	2016-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	4.9700	28 300
			O	2016-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	4.9700	26 300
			O	2016-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	4.9700	25 900
			O	2016-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	5.0000	23 900
			O	2016-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	5.0000	21 900
			O	2016-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	5.0000	21 500
			O	2016-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(4 400)	5.0000	17 100
			O	2016-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	4.9900	15 100
			O	2016-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	4.9900	13 100
			O	2016-05-03	D	38 - Rachat ou annulation	(400)	4.9900	12 700
<b>Cervus Equipment Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Benke, Larry Max	4		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	11.4000	3 600
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	11.4500	4 000
<b>Chesswood Group Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Newstadt, Marcelle	7		O	2016-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 000
<i>Options</i>									
Chait, Ramon Eric	7		O	2016-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
Cua, Jenifer	7		O	2016-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
			M	2016-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
Newstadt, Marcelle	7		O	2016-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
<b>Chorus Aviation Inc.</b>									
<i>Class B Voting Shares</i>									
Mohan, Anil	7		O	2016-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 384		2 952
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 402)	6.3158	550
Palmer, Robert Gordon	7		O	2016-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	672		1 055
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(453)	6.3600	602
<b>Cineplex Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Nonis, Paul	5		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	51.6800	4 048
<i>Options</i>									
Mandryk, Suzanna	5		O	2016-05-18	D	59 - Exercice au comptant	(2 500)	51.3000	48 616
			O	2016-05-24	D	59 - Exercice au comptant	(633)	52.0000	47 983
McGrath, Daniel F.	5		O	2016-05-19	D	59 - Exercice au comptant	(5 833)	51.4400	124 686
Stanghieri, Fabrizio	5		O	2016-05-20	D	59 - Exercice au comptant	(5 000)	51.7700	28 849
<b>Claude Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Booth, Brian	4		O	2012-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			71 239
			O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	71 239	1.0600	71 239
			O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	125 000	0.3150	196 239
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 900)	2.3300	166 339
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(38 100)	2.3200	128 239
<i>Options Options</i>									
Booth, Brian	4		O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	(71 239)	1.0600	125 000
			O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	(125 000)	0.3150	0
<b>Clearwater Seafoods Incorporated</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Rothenberger, Kirk Douglas	5		O	2015-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 800
<i>Droits Performance Share Units</i>									
Cotie, Daniel Tyrone	5		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 018	12.7900	13 115
Craighead, Jane	4		O	2015-05-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	747	12.7900	747
Dickson, James Malcolm	4		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 368	12.7900	4 161
Gautschi, Dieter	7		O	2015-07-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 932	12.7900	2 932
Giles, Harold	4		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 173	12.7900	3 504
Hood, Richard Lawrence Gillis	4		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 319	12.7900	3 881
Kavanagh, David John	5		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 374	12.7900	24 108
MacDonald, Colin	4		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 932	12.7900	21 608
MacDonald, Michael Charles	4		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 026	12.7900	3 124
Morency, Gregory	4		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 732	12.7900	50 288
Paddick, Brendan John	4		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 283	12.7900	3 614
Penney Menafra, Christine Alice	7		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 926	12.7900	15 921
Risley, John Carter	4		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 026	12.7900	3 124
Rothenberger, Kirk Douglas	5		O	2015-11-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	450	12.7900	450
Smith, Ian David	5		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 155	12.7900	97 818
Spavold, Stanley William Leo	4		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 466	12.7900	4 259
van der Giesen, Ronald Johannes Andrianes	5		O	2016-05-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 240	12.7900	19 772
<b>CO2 Solutions Inc.</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Price, Evan	4, 5		O	2016-05-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(262 521)	0.0100	750 147
<b>COMPASS Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 900)	10.8800	32 180 062
<b>Corporation Fiera Capital (anciennement Fiera Sceptre Inc.)</b>									
<i>Performance Share Units</i>									
MORGAN, TODD MICHAEL	4, 5	R	O	2016-03-15	D	97 - Autre	(59 166)		177 500
		R	O	2015-02-27	D	97 - Autre	(59 167)		236 666
<b>Corporation Financière Power</b>									
<i>Swap sur actions - Position acheteur PFC2</i>									
POWER FINANCIAL CORPORATION	1		O	2016-05-20	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)	31.2744	11
<b>Corporation Minière Golden Share</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Beijing Donia Resources Co., Ltd.	3								
Goldrock Resources Corporation Limited	PI		O	2016-05-21	C	55 - Expiration de bons de souscription	(740 740)		0
Huang, Zhen	4, 6								
Goldrock Resources Corporation Limited	PI		O	2016-05-21	C	55 - Expiration de bons de souscription	(740 740)		0
Sinotech Minerals Exploration Co., Ltd.	3								
Goldrock Resources Corporation Limited	PI		O	2016-05-21	C	55 - Expiration de bons de souscription	(740 740)		0
<b>Corporation Wajax</b>									
<i>2015 Deferred Share Units</i>									
Auld, Stuart Harrison	5		O	2015-03-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 588	25.8600	2 588
<i>2015 Performance Share Units</i>									
Auld, Stuart Harrison	5		O	2015-03-03	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 588	25.8600	2 588
Dyck, Brian	5		O	2016-01-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	93	16.6500	6 284
<i>2016 Performance Share Units</i>									
Dyck, Brian	5		O	2016-03-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 684	17.0900	2 684
<b>Corus Entertainment Inc.</b>									
<i>Billets 4.25 Senior Unsecured Guaranteed Notes Due Feb 2020</i>									
Roozen, Catherine M.	4								
Rocor Holdings Ltd.	PI		O	2016-04-18	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 200 000.00)	103.5310	\$ 0.00
<b>Crescent Point Energy Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
LAMONT, KENNETH	5		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	22.0000	173 989
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	22.1000	163 989

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Denison Mines Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cates, David Daniel	5		O	2016-05-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	55 000	0.8200	235 000*
Dengler, W. Robert	4		O	2016-05-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.8200	186 320
LONGO, PETER ANTHONY	5		O	2016-05-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	12 200	0.8200	20 200
McDonald, Gabriel Ernst	5		O	2016-05-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	24 000	0.8200	34 000
<i>Options</i>									
Dengler, W. Robert	4		O	2016-05-18	D	52 - Expiration d'options	(57 600)		240 000
<b>Detour Gold Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Galloway, Julie	5		O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	6 600	11.3200	8 100
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 600)	29.3000	1 500
Wozniak, Graham Roy	4		O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	87 200	28.3300	90 200
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 200)	29.4900	3 000
			O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	12 800	28.3300	15 800
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 800)	28.9500	3 000
<i>Options</i>									
Galloway, Julie	5		O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	(6 600)	11.3200	166 575
Wozniak, Graham Roy	4		O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	(87 200)	28.3300	86 509
			O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	(12 800)	28.3300	73 709
<b>DHX Media Ltd.</b>									
<i>Common Voting Shares</i>									
Donovan, Michael	4		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	6.4300	4 233 727
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.3100	4 243 727
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.3100	4 253 727
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	6.3600	4 268 727
Landry, Dana Sean	5		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 060	6.7500	444 960
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.4300	445 960
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.5900	447 960
Machum, Donald Geoffrey	4		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	6.4250	106 587
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.7500	107 587
<b>DIRTT Environmental Solutions Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McGinley, Christine Ellen	4		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	525	4.6600	3 955*
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 895	4.8774	5 850*
<b>Dundee Corporation</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Goodman, Daniel	4		O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 100)	6.4901	15 100*
			O	2016-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 100)	6.4941	0
1717478 Ontario Inc.	PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 400)	6.4555	486 600*
			O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 100)	6.4705	475 500*
			O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 400)	6.4650	440 100*
<i>Restricted Share Awards</i>									
Klein, Eric	5		O	2016-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	60 000		60 000
<b>Dundee Precious Metals Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
GMT Capital Corp	3								
Bay II Resource Partners LP	PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(31 600)	2.3800USD	2 759 000*
Bay Resource Partners LP	PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 600)	2.3800USD	3 888 500*
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(66 100)	2.3800USD	5 767 900*
Lyxor/Bay Resource Partners Offshore Fund Ltd	PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 100)	2.3800USD	795 900*

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Thomas Claugus	PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 300)	2.3800USD	636 100*
<b>Dundee, Technologies Durables Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Mai, Jean-Philippe	5		O	2016-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
<b>DXI Energy Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hodgkinson, Robert	3								
Hodgkinson Equities Corp.	PI		O	2016-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.1502USD	235 000
			O	2016-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.1485USD	210 000
			O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(395)	0.1325USD	209 605
			O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 605)	0.1177USD	185 000
			O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.1483	160 000
<b>East Coast Investment Grade Income Fund</b>									
<i>Parts</i>									
Arrow Capital Management Inc.	7								
Exemplar Growth and Income Fund	PI		O	2016-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	9.0752	51 700*
<b>Ellipsiz Communications Ltd. (formerly NXA Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Korol, Mark	4		O	2016-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 150
<b>Enbridge Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gruending, Colin Kenneth	5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	10 000	19.1300	21 628
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	52.8900	11 628
Kelln, Leigh Dawn	5		O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	5 000	23.3000	6 340
			O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(2 208)	52.7700	4 132
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 792)	52.7100	1 340
<i>Options \$19.13 (\$38.26) - February 9, 2017 Expiry</i>									
Gruending, Colin Kenneth	5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	(10 000)		0
<i>Options \$23.295 (\$46.59) - February 16, 2020 Expiry</i>									
Kelln, Leigh Dawn	5		O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	(5 000)		15 800
<b>Enbridge Income Fund</b>									
<i>Trust Units</i>									
Enbridge Income Fund Holdings Inc.	3		O	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	196 252	28.0000	123 103 029
			O	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	375	28.5700	123 103 404
<b>EnerCare Inc. (formerly The Consumers' Waterheater Income Fund)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Benak, Bryan Daniel	7		O	2016-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Boxer, Scott Jason	7		O	2016-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Crowe, Anne Smith	7		O	2016-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Inch, Timothy Glenn	7		O	2016-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			7 500
Kempker, Kenneth James	7		O	2016-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 000
McKeen, Ian Leitch	7		O	2016-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			10 000
<b>Ensign Energy Services Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kangas, Leonard	4		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(59 666)	7.0600	9 200*
LMK Enterprises Ltd.	PI		O	2003-04-17	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	59 666	7.0600	59 666*
<b>Equitable Group Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
McDonald, Lynn Marie	4		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	56.9000	3 750
<b>Erdene Resource Development Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Teck Resources Limited	3	R	O	2016-05-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.5300	13 015 596
<b>Essential Energy Services Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
Porteur inscrit									
Webster, Donald	5		O	2016-05-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(58 451)		79 384
<b>Exploration Azimut inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tognetti, John tri fund partners	3		O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	0.3100	1 305 489
<b>Exploration Dios Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Desbiens, Harold	4, 5		O	2016-05-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	40 000	0.1500	453 605
			O	2016-05-21	D	90 - Changements relatifs à la propriété	16 146		469 751
HAROLD DESBIENS	PI		O	2016-05-21	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(16 146)		0
Girard, Marie-José	4, 5		O	2016-05-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.1500	2 531 267
<i>Bons de souscription</i>									
Desbiens, Harold	4, 5		O	2016-05-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	20 000	0.2000	20 000
Girard, Marie-José	4, 5		O	2016-05-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.2000	50 000
<b>Exploration Puma Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Robillard, Marcel	4, 5		O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.0700	1 440 250
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.0750	1 442 750
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0700	1 447 750
<b>Fiducie dactifs durables non traditionnels Dream</b>									
<i>Parts</i>									
Dream Asset Management Corporation	5								
Dream Unlimited Corp.	PI		O	2016-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 400	5.8307	4 538 400
			O	2016-05-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	5.7809	4 545 400
			O	2016-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 200	5.6759	4 553 600
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	5.7570	4 556 900
<b>Finning International Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Amar, Juan Pablo	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	6 223		54 323
Breukels, Cornelis Mauritius H.J.	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	4 075		43 855
Cummings, David William	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	18 838		91 958
Damjanic Yutronic, Pedro Antonio	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	8 972		27 702
Day, Russell Willard	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	10 767		40 037
Erdman, Jeff	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	5 334		33 464
Guridi, Sebastian Tomas	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	9 421		70 721
Hale, Mona	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	8 972		53 302
Harrod, Darcy Joel	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	6 091		68 961
Hiley, Chad, Stephen	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	16 381		32 231
Marchese, Marchello	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	24 077		185 207
Marks, Anna Pia	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	9 870		90 140
Murdoch, Heather Jane	5		O	2016-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	8 972		8 972
Nielsen, Steven Mathew	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	44 586		130 486
Palaschuk, Gregory	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	7 112		32 652
Parke, Kevin	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	19 262		31 622
Pollesel, John Joseph	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	9 870		28 600
Primrose, David Francis Neil	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	11 467		156 157
Thomson, Scott	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	154 341		1 013 271
Villegas, Juan Carlos	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	44 586		560 816
<i>Performance Share Units</i>									
Amar, Juan Pablo	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 230		11 970
Breukels, Cornelis Mauritius H.J.	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 420		8 140

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Cummings, David William	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	15 820		30 650
Damjanic Yutronic, Pedro Antonio	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 530		12 760
Day, Russell Willard	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 040		17 210
Erdman, Jeff	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 480		10 800
Guridi, Sebastian Tomas	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 910		18 080
Hale, Mona	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 530		14 610
Harrod, Darcy Joel	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 110		13 350
Hiley, Chad, Stephen	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 750		18 170
Marchese, Marchello	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 220		45 070
Marks, Anna Pia	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 290		19 380
Murdoch, Heather Jane	5		O	2016-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	7 530		7 530
Nielsen, Steven Mathew	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 440		61 410
Palaschuk, Gregory	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 970		13 700
Parkes, Kevin	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 170		19 620
Pollesel, John Joseph	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 290		13 520
Primrose, David Francis Neil	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 630		26 350
Sexsmith, Jean Gail	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 630		6 370
Thomson, Scott	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	129 600		272 420
Villegas, Juan Carlos	5		O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	37 440		89 760
<b>Restricted Share Unit (RSU)</b>									
Amar, Juan Pablo	5		O	2012-12-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 500		4 500
Breukels, Cornelis Mauritius H.J.	5		O	2009-04-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	907		907
Cummings, David William	5		O	2013-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 193		4 193
Damjanic Yutronic, Pedro Antonio	5		O	2015-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 997		1 997
Day, Russell Willard	5		O	2015-12-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 397		2 397
Erdman, Jeff	5		O	2012-12-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 187		1 187
Guridi, Sebastian Tomas	5		O	2012-12-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 533		5 533
Hale, Mona	5		O	2011-01-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 997		1 997
Harrod, Darcy Joel	5		O	2005-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 356		1 356
Hiley, Chad, Stephen	5		O	2014-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 646		3 646
Marchese, Marchello	5		O	2012-06-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 360		5 360
Marks, Anna Pia	5		O	2003-05-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 114		6 114
Murdoch, Heather Jane	5		O	2016-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 997		1 997
Nielsen, Steven Mathew	5		O	2015-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	9 925		9 925
Palaschuk, Gregory	5		O	2014-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 583		1 583
Parkes, Kevin	5		O	2016-01-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 288		4 288
Pollesel, John Joseph	5		O	2014-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 205		6 205
Primrose, David Francis Neil	5		O	2005-08-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Emetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>First Capital Realty Inc.</b>									
<i>Débtentures convertibles 5.25 unsecured debentures due Jan. 31/19 - FCR.DB.F</i>									
Kimberley, Allan Scott	4								
Pamela Spackman RRSP Account	PI		O	2014-05-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 50 000.00	1.0250	\$ 50 000.00
<b>First Majestic Silver Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anthony, Todd Olson	5		O	2016-05-25	D	51 - Exercice d'options	8 750	10.4300	(5 000)
			O	2016-05-25	D	51 - Exercice d'options	5 000	6.1400	0
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 750)	14.1500	(8 750)
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	14.4000	(13 750)
<i>Options</i>									
Anthony, Todd Olson	5		O	2016-05-25	D	51 - Exercice d'options	(8 750)	10.4300	148 750
			O	2016-05-25	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	6.1400	143 750
<b>First National Financial Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
801420 Ontario Limited	3		O	2016-05-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 000 000)	28.2500	20 288 975
First National Securities Corporation	3		O	2016-05-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 000 000)	28.2500	16 596 879
Tawse, Moray	4, 7, 5								
801420 Ontario Limited	PI		O	2016-05-16	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 000 000)	28.2500	20 288 975
<i>Actions privilégiées FN.PR.A</i>									
Tawse, Moray	4, 7, 5								
Bunkey Holdings Limited	PI		O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	12.3000	3 850
<b>Focus Graphite Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Bernier, Marc-André	4		O	2016-05-05	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	1.0000	550 000
Mazvihwa, Judith Tendai	5		O	2016-05-05	D	52 - Expiration d'options	(300 000)	1.0000	900 000
<b>Fonds de Placement Immobilier InnVest</b>									
<i>Droits Deferred Units</i>									
Boomer, Edward	4		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	415		37 571
Irwin, Heather-Ann	4		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	507		45 921
Lewis, Daniel Seth	4, 6		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	544		49 296
Love, Jon E.	4		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	434		39 259
Mangalji, Fereed Sadrudin	4		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	264		24 006
Mangalji, Majid	4		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	425		38 426
McFarlane, Robert Gordon	4		O	2016-04-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	314	5.2100	49 464
			O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	235	6.9900	49 699
Pitoniak, Edward Baltazar	5		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	331		30 025
Wolf, Robert Thomas	4		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	492		44 513
<i>Parts de fiducie</i>									
Nappert, Chantal	5		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	86	6.9900	
			M	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	89	6.9900	18 626
<b>Fortis Inc.</b>									
<i>Performance Share Unit</i>									
Smith, Karl W.	5		O	2016-05-20	D	59 - Exercice au comptant	(7 833)	37.7200	50 126
<b>FPI Granite Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires (traded as a component of stapled units)</i>									
Cruise, Brydon	4								

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
BMO InvestorLine (RRSP - Spouse)	PI		O	2016-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	39.9900	
BMO InvestorLine (Spouse)	PI		M	2016-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	39.9900	7 000
			O	2016-04-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Deferred Share Units</b>									
Brody, Michael Lawrence	4		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	30	39.0400	5 726
Dey, Peter James	4		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	59	39.0400	11 431
Gilbertson, Barry Gordon	4		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	61	39.0400	11 810
Miller, Gerald	4		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	30	39.0400	5 726
Oran, Scott	4		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	30	39.0400	5 726
Voorheis, George Wesley Thomas	4		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	147	39.0400	28 428
<b>Restricted Share Units</b>									
De Aragon, John	5		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	58	39.0400	11 261
Forsayeth, Michael Peter	4, 5		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	58	39.0400	11 261
KUMER, LORNE	5		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	29	39.0400	5 631
Tindale, Jennifer Sara	5		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	29	39.0400	5 631
Wierzbinski, Stefan	5		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	29	39.0400	5 631
<b>Genworth MI Canada Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Hurley, Brian Leo	4, 5		O	2016-05-19	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	32.7100	457 800
<b>George Weston Limitee</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lacey, John Stewart	6		O	2016-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 910	110.6300	12 910
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 910)	110.6300	0
<i>Droits -Deferred Share Units</i>									
Lacey, John Stewart	6								
Deferred Share Units	PI		O	2016-05-19	I	56 - Attribution de droits de souscription	206		12 910
			O	2016-05-19	I	57 - Exercice de droits de souscription	(12 910)	110.6300	0
<b>Global Diversified Investment Grade Income Trust II</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Dalphond, Claude	4		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 500	0.1850	275 000
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 500	0.1850	293 500
<b>Global Dividend Growers Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Global Dividend Growers Income Fund	1		O	2016-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	800	10.6700	2 298 356
<b>Global Real Estate Dividend Growers Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires Equity Shares</i>									
Global Real Estate Dividend Growers Corp.	1		O	2016-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	200	8.3300	468 200
<b>GMP Capital Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Meekison, James David	4		O	2016-05-15	D	52 - Expiration d'options	(40 791)		0
<b>goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fiederer, Andrea	5								
RRSP - A. Fiederer	PI		O	2015-03-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.9200	100
			O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	17.9600	400
			O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.9800	500
RRSP - J. Galindo	PI		O	2015-03-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Goldcorp Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Buras, David Allen	5		O	2016-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2016-02-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 653
Garofalo, David	4, 5		O	2016-05-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	577	23.4700	5 501
<b>Granite Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts de fiducie (traded as a component of stapled units)</i>									
Cruise, Brydon	4								

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>BMO InvestorLine (RRSP - Spouse)</b>									
	PI		O	2016-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	39.9900	
<b>BMO InvestorLine (Spouse)</b>									
	PI		M	2016-05-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	39.9900	7 000
			O	2016-04-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Graniz Mondal Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Lambert, Berthe A.	4, 5		O	2016-05-20	D	50 - Attribution d'options	100 000		625 000
Roy, Gilles	4		O	2016-05-20	D	50 - Attribution d'options	100 000		500 000*
<b>Great Canadian Gaming Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kielar, Radoslaw	5		O	2016-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 866
<i>Options</i>									
Kielar, Radoslaw	5		O	2016-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			20 000
<i>Parts Restricted Shares</i>									
Kielar, Radoslaw	5		O	2016-05-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			505
<b>Groupe Canam Inc</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
GRUPE CANAM INC.	1		O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	198 200	12.7000	198 200
<b>Groupe DMD connexions santé numériques inc. (anciennement Aptilon Corporation)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BROSSEAU, ANDRE	4								
Fiducie VAWO	PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	278 298	0.1700	5 400 298
Charron, André	7, 5		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.1700	2 066 266
Martineau, Denis	4		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	278 295	0.1700	13 084 649
<b>Groupe HNZ inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wright, Matthew	5		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	12.9944	1 171
<i>Actions ordinaires variable voting shares</i>									
Mullett, Keith Woodrow	5		O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 100	13.0000	14 752
<b>Groupe IBI Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Chowdhury, Ahmed Haleem	5		O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)		25
<b>Groupe SNC-Lavalin Inc.</b>									
<i>Restricted Share Units/Unités d'actions incessibles</i>									
Girard, Sylvain	5		O	2016-04-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2016-04-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 932
<i>Unités de participation en actions/Performance Share Units</i>									
Girard, Sylvain	5		O	2016-04-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2016-04-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 932
<b>Home Capital Group Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Home Capital Group Inc.	1		O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	33.5000	5 000
			O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	33.5000	0
			O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	33.4500	5 000
			O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	33.4500	0
			O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	33.5000	3 600
			O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(3 600)	33.5000	0
			O	2016-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 800	33.9500	3 800
			O	2016-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 800)	33.9500	0
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	34.3500	5 000
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	34.3500	0
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	34.3000	10 000
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	34.3000	0
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	34.3600	5 000
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	34.3600	0
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	34.2500	5 000

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	34.2500	0
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	34.1200	5 000
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	34.1200	0
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 000	34.1000	5 000
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)	34.1000	0
			O	2016-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	34.1000	1 100
			O	2016-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	34.1000	0
Reid, Martin	5		O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	30 000	15.9400	70 372
<b>Options</b>									
Reid, Martin	5		O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	(30 000)		211 361
<b>IMAX Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
IMAX Corporation	1		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	28 800		28 800
			O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	35 615		64 415
			O	2016-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	50 000		114 415
			O	2016-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		64 415
			O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	34 924		99 339
			O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(34 924)		64 415
			O	2016-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	73 131		137 546
			O	2016-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(73 131)		64 415
			O	2016-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(24 837)		39 578
<b>Indeplus Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
INDEXPLUS Income Fund	1		O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 300)	10.4931	37 535 762
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 600)	10.4525	37 530 162
<b>Information Services Corporation</b>									
<i>Class A Limited Voting Shares</i>									
Brooks, Karyn Anne	4		O	2016-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Dowd, John Richard	4		O	2016-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Pourian, Iraj	4		O	2016-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Droits Deferred Share Units</i>									
Brooks, Karyn Anne	4		O	2016-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Dowd, John Richard	4		O	2016-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Pourian, Iraj	4		O	2016-05-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Innova Gaming Group Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Weil, Richard Marshal	4, 5		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.9560USD	139 375
<b>Intermap Technologies Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Curlander, John Charles	4		O	2016-05-17	D	46 - Contrepartie de services	159 472	0.2700	372 120
Garberding, Larry	4		O	2016-05-17	D	46 - Contrepartie de services	159 472	0.2700	696 678
Gardner, Donald Ross	4								
RBC Dominion Securities Inc.	PI		O	2016-05-17	I	46 - Contrepartie de services	159 472	0.2700	602 414
Hoehn, Michael	4		O	2016-05-17	D	46 - Contrepartie de services	159 472	0.2700	1 673 972
<b>Options</b>									
Antoniazzi, Robert	5		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.2700	375 000
Bakken, Jennifer	8		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	45 000	0.2700	314 500
			O	2016-05-16	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	1.6000	269 500
Burns, Kevin	5		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2700	412 500
Curlander, John Charles	4		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	53 000	0.2700	253 000
Garberding, Larry	4		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	53 000	0.2700	253 000
Gardner, Donald Ross	4		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	53 000	0.2700	253 000
Hoehn, Michael	4		O	2015-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	53 000	0.2700	53 000
Jackson, Nigel Derek	5		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	45 000	0.2700	295 800
			O	2016-05-16	D	52 - Expiration d'options	(20 000)	1.8400	250 800

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Intrinsyc Technologies Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mohr, Richard	5		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2700	875 000
Oseth, Todd	5		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.2700	1 150 000
Tennant, J Keith	5		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.2700	371 250
			O	2016-05-16	D	52 - Expiration d'options	(13 000)	1.8400	321 250
<b>Just Energy Group Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
BARRINGTON-FOOTE, RYAN	4		O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	8.0700	18 200
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	8.0600	21 000
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	8.0800	21 500
Joyce, Ron	3								
Jetport Inc.	PI		O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	7.7600	19 700 000
			O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	7.7700	19 900 000
			O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	7.8600	20 000 000
<b>K-Bro Linen Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Curtis, Sean Philip	5		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 805	41.5600	86 500*
Gannon, Jeffrey Ronald	5		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	425	41.5600	9 428*
Graham, Ronald James	5		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	530	41.5600	17 005
Hills, Matthew Bruce	4		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	662	41.5600	8 280*
Matyas, Steven Emanuel	4		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	662	41.5600	8 280*
McCurdy, Linda Jane	4, 5		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3 754	41.5600	137 955
Ostrzyzek, Jerzy Marek	5		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	236	41.5600	13 243
Percy, Michael Barrett	4		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	662	41.5600	4 405*
Plaquin, Kristie Lynn	5		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	885	41.5600	2 912*
Smith, Ross Siddall	4		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	662	41.5600	6 070*
<b>Keyera Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bertram, James Vance	4, 5		O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 800	36.3500	803 642
<b>Kinaxis Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colbeth, Douglas Proctor	4, 5								
Douglas Colbeth and Margaret Colbeth as Trustees of the Colbeth Clinic Charitable Remainder Trust	PI		O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	49.0965	250 000
Monkman, Richard George	5		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	49.1178	
2496248 Ontario Inc.	PI		M	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	49.1178	225 541
<b>Kingsway Financial Services Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fitzgerald, John Taylor Maloney Fitzgerald	4, 5		O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.6000USD	177 652
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	4.6100USD	178 552
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	4.6600USD	179 752
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	457	4.6900USD	180 209
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.7500USD	180 409
			O	2016-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.6700USD	180 609
			O	2016-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.7500USD	180 709
			O	2016-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 697	4.7400USD	182 406
			O	2016-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	4.7600USD	183 606
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.5000USD	183 706
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.6000USD	183 906
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	897	4.6100USD	184 803
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	4.6200USD	185 603
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	4.6300USD	186 803

Emetteur	Relation	Retard	État opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>KLONDIKE GOLD CORP.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Giustra, Frank	3								
Fiore Financial Corporation	PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400 000)	0.3000	2 144 889
Keep, Gordon	4		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 050 000)	0.3000	254 861
Tallman, Peter	4, 5		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600 000)	0.3000	687 000
<b>Kobex Capital Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Atkinson, Michael James	4		O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.5700	350 000
			O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.5500	450 000
Downes, John Graham	5		O	2013-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.5500	100 000
			O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	50 000	0.5500	150 000
du Toit, Philippus	5		O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.5700	200 000
			O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	250 000	0.5500	450 000
Paul, Edward Kenneth	4		O	2013-07-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.5700	200 000
			O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.5500	300 000
Schmidt, David	4		O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	200 000	0.5700	200 000
			O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.5500	300 000
STRONG/MDI INC.	3		O	2016-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 489 500
<i>Options</i>									
Atkinson, Michael James	4		O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.5700	135 000
			O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.5500	35 000
Downes, John Graham	5		O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.5500	50 000
			O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	0.5500	0
du Toit, Philippus	5		O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.5700	250 000
			O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	(250 000)	0.5500	0
Paul, Edward Kenneth	4		O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.5700	100 000
			O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.5500	0
Schmidt, David	4		O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	(200 000)	0.5700	100 000
			O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.5500	0
<b>La Societe Canadian Tire Limitee</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Canadian Tire Corporation, Limited	1		O	2016-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	141.3122	15 500
			O	2016-05-16	D	38 - Rachat ou annulation	(15 500)		0
			O	2016-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	138.9415	15 500
			O	2016-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	(15 500)		0
			O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	139.6948	15 500
			O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	(15 500)		0
			O	2016-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	138.5729	15 500
			O	2016-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	(15 500)		0
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	15 500	141.3318	15 500
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(15 500)		0
Medline, Michael Bennett	4, 7, 5								
TD Waterhouse Ltd.	PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 400)	140.0000	6 655
<i>Actions sans droit de vote Class A (CT Savings Plan)</i>									
Collver, Robyn Anne	7, 5, 3		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(350)	140.9618	166
<i>Options</i>									
Giovanniello, Olga	5		O	2016-05-20	D	59 - Exercice au comptant	(1 082)		9 920
Medline, Michael Bennett	4, 7, 5		O	2016-05-24	D	59 - Exercice au comptant	(12 510)		119 541
Nathanson, Douglas Bigler	7, 5		O	2016-05-24	D	59 - Exercice au comptant	(2 000)		33 305
<b>Le Groupe Intertape Polymer Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Martin, Charmaine	5		O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	3 250	12.0400	
			M	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	3 250	12.0400	

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
			M'	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	6 250	12.0400	
			M''	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	6 250	12.0400	9 879
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 250)	19.4200	3 629
<b>Options</b>									
Martin, Charmaine	5		O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	(3 250)	12.0400	
			M	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	(6 250)	12.0400	
			M'	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	(6 250)	12.0400	38 750
<b>les aliments High Liner incorporee</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
High Liner Foods Incorporated	1		O	2016-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	17.9991	8 000
Pace, Robert	4								
RBC RRSP	PI		O	2016-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	17.9100	17 212
			O	2016-05-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	18.1800	14 212
			O	2016-05-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 212)	18.8052	11 000
<b>Options</b>									
LeBlanc, Greg	5		O	2016-05-17	D	59 - Exercice au comptant	(3 000)	8.2500	12 000
<b>Les Aliments Maple Leaf Inc.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Brooks, Bentley Andrew	5		O	2016-04-01	D	97 - Autre	25	28.0000	7 861
Cappuccitti, Rocco	5		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	29.8300	86 137
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	29.9000	81 137
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	30.0500	80 837
Huffman, Randall	5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	25 000	11.3600	49 460
<b>Options Employee</b>									
Huffman, Randall	5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	(25 000)		172 500
<b>Les Mines J.A.G. Ltée</b>									
<b>Bons de souscription</b>									
Gévry, Pierre	4, 5		O	2015-05-29	D	53 - Attribution de bons de souscription	300 000	0.0700	
			M	2015-05-29	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	300 000	0.0700	
			M'	2015-05-29	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	300 000	0.0700	646 500
<b>Les propriétés Genius Ltée</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Leblanc, Stéphane	4, 5, 3								
9248-7792 Québec Inc.	PI		O	2016-05-16	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 000 000	0.0200	7 221 533
<b>Les Ressources Komet Inc.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Bégin, Roby	4								
9181-3469 Qc Inc.	PI		O	2016-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3400	774 600
Gagne, Andre	4, 5								
2846-2059 Québec inc.	PI		O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	0.3400	1 832 986
			O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 000	0.3360	1 855 986
<b>Les Vêtements de Sport Gildan Inc.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Masi, Benito	5		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	38.2100	134 834
<b>LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Beeks, Steve	7, 5		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11 112		91 765
			O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(4 176)	20.2700USD	87 589
Levin, Wayne	5		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30 000		135 565
			O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(12 909)	20.2700USD	122 656
<b>Options</b>									
Beeks, Steve	7, 5		O	2016-05-16	D	50 - Attribution d'options	38 889		1 589 560
<b>Options Non-Qualified Stock Option (right to buy)</b>									
Levin, Wayne	5		O	2016-05-16	D	50 - Attribution d'options	52 500		335 834

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Lithium Americas Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Adshhead-Bell, Nicole	4		O	2016-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.7500	150 000*
Bertolli, Silvio	5		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	134 473	0.4700	134 473*
Bryan, Dennis	5		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	100 000	0.4700	107 100*
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.7500	57 100*
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.7400	7 100*
Deak, David	5		O	2016-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	100 000	0.7500	100 000*
Epshtein, Eduard	5		O	2016-05-18	D	36 - Conversion ou échange	23 936		873 936
Hansen, Tracy	5		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	117 021	0.4700	217 021*
Hodgson, William Thomas	4		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	31 383	0.4700	1 115 878*
Ireland, George R.	4, 6		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	131 929	0.7562	914 454*
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.6245USD	1 014 454*
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.6350USD	1 214 454
McNamara, Gerald Patrick	7		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	100 000	0.4700	100 200*
Mignacco, Franco	4, 7		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	231 026	0.4700	5 891 064*
Wright Jr., Frank B.	7		O	2014-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	100 000	0.4700	100 000*
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Epshtein, Eduard	5		O	2016-05-18	D	36 - Conversion ou échange	(23 936)		200 000
<i>Options</i>									
Bertolli, Silvio	5		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(134 473)	0.4700	1 550 000*
Bryan, Dennis	5		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(100 000)	0.4700	737 500*
Deak, David	5		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(100 000)	0.7500	750 000*
Hansen, Tracy	5		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(117 021)	0.4700	1 000 000*
Hodgson, William Thomas	4		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(31 383)	0.4700	
			M	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(31 383)	0.4700	2 776 625*
McNamara, Gerald Patrick	7		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(100 000)	0.4700	350 000*
Mignacco, Franco	4, 7		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(231 026)	0.4700	2 734 425*
Wright Jr., Frank B.	7		O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(100 000)	0.4700	650 000*
<b>Logistec Corporation</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class B</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	200	39.2100	7 400
			O	2016-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	900	39.2200	8 300
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	700	39.3500	9 000
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	100	39.2200	9 100
			O	2016-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	500	39.1000	9 600
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
LOGISTEC CORPORATION	1		O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	700	41.0000	2 100
			O	2016-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	40.5200	3 100
<b>Lucara Diamond Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lecour, Jennifer Elizabeth	5		O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	33 333	2.1500	58 333
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 333)	3.9000	25 000*
<i>Options</i>									
Lecour, Jennifer Elizabeth	5		O	2016-05-24	D	51 - Exercice d'options	(33 333)	2.1500	116 667
<b>Madison Pacific Properties Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Class B Voting</i>									
Madison Venture Corporation	3		O	2016-05-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 000	3.0000	1 307 114
<i>Actions sans droit de vote Class C</i>									
Madison Venture Corporation	3		O	2016-05-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	36 500	3.0000	15 108 993
<b>MBN Corporation</b>									
<i>Parts</i>									
MBN Corporation	1		O	2016-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	100	5.3500	100

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Métaux DNI Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Weir, Daniel John	4, 5								
jend consulting inc.	PI		O	2016-05-19	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 200	0.0500	1 999 200
<i>Bons de souscription</i>									
Weir, Daniel John	4, 5								
jend consulting inc.	PI		O	2016-05-19	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	3 200		2 899 200
<b>MFC Bancorp Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Miller, III, Lloyd I. Trust A-4	3								
	PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	313	1.6500USD	2 097 189
			O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	49 687	1.6500USD	2 146 876
			O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64 800	1.7000USD	2 211 676
			O	2016-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 926	1.7000USD	2 226 602
Smith, Michael	4, 5								
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 400	1.6140USD	
			M	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 400	1.6140USD	328 127
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	1.6500USD	
			M	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	1.6500USD	408 127
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	1.6300USD	
			M	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	1.6300USD	483 127
<b>Middlefield Can-Global REIT Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Middlefield Can-Global REIT Income Fund	1								
			O	2016-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	900	10.8500	3 211 088
			O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	500	10.8300	3 211 588
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	939 064	11.1900	4 150 652
<b>Millrock Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tognetti, John San Jacopo Trading	3								
	PI		O	2016-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(112 500)	0.4009	1 087 500
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 500)	0.4000	1 048 000
<b>Mines Agnico Eagle Limitée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blackburn, Alain	5								
			O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	5 000	28.0300	7 378
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	60.3618	2 378
			O	2016-05-25	D	51 - Exercice d'options	5 000	28.0300	7 378
			O	2016-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	58.5418	2 378
Nasso, James D.	4								
Robitaille, Jean	5								
			O	2016-05-17	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(4 000)		8 722
			O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	10 000	28.0300	59 293
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	62.4900	49 293
<i>Options</i>									
Blackburn, Alain	5								
			O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	28.0300	278 500
			O	2016-05-25	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	28.0300	273 500
Robitaille, Jean	5								
			O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	28.0300	276 000
<b>MINT Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Lauzon, Robert	7, 6								
RRSP	PI		O	2016-05-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	6.7300	10 500
MINT Income Fund	1		O	2016-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	800	6.6500	63 154 782
<b>Mogo Finance Technology Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Feller, David Marshall	4, 5, 3								
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.6670	1 699 236
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	1.7200	1 699 336
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.7340	1 701 336

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Mullen Group Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Archibald, Alan Douglas	4		O	2016-05-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	7 500	13.3000	26 893
Hoffman, Dennis J.	4		O	2009-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	15 000	13.3000	15 000
Maloney, Richard James	5								
TD RRSP	PI		O	2016-05-17	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	13 000	13.3000	14 400
Mullen, Murray Kenneth	4, 5		O	2016-05-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	31 500	13.3000	890 248
1174227 Alberta Ltd.	PI		O	2016-05-17	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	300 000	13.3000	2 257 825
Scherman, Philip	4		O	2016-05-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 000	13.3000	15 500
<b>Nemaska Lithium Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Couture, Paul-Henri	4		O	2016-05-18	D	54 - Exercice de bons de souscription	62 500	0.2000	187 500
<i>Bons de souscription</i>									
Couture, Paul-Henri	4		O	2016-05-18	D	54 - Exercice de bons de souscription	(62 500)	0.2000	0
<b>Nevada Exploration Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Higgs, Darcy Alan	3		O	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 750)	0.5500	1 853 234
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 750)	0.5534	1 845 484
Higgs, Dennis	4		O	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 750)	0.5500	5 347 031
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 750)	0.5534	5 339 281
<b>New Flyer Industries Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Edwards, Larry Dean	7								
Larry Dean Edwards and Pamela Joyce Edwards, as trustees	PI		O	2016-05-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	31.2559USD	71 330
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	31.2071USD	70 330
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	31.2475USD	65 630
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	31.2247USD	65 330
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	31.2000USD	64 330
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	31.2067USD	63 330
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	31.2288USD	61 230
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	31.2365USD	60 930
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	31.2133USD	60 630
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.2441USD	60 530
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 800)	31.2040USD	55 730
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	31.2016USD	49 530
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 600)	31.2000USD	42 930
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	31.2057USD	42 330
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	31.2092USD	41 930
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	31.2320USD	40 930
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	31.2003USD	38 930
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	31.2053USD	36 930
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	31.2396USD	36 430

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>New Gold Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Marinucci, Giovanni (John)	4		O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.2168USD	36 330
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.0000	145 000
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.0500	140 000
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.1000	135 000
<i>Options</i>									
Gallagher, Robert	5		O	2016-05-18	D	52 - Expiration d'options	240 000	3.2100	626 912
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(166 867)	5.8900	460 045
Gallagher, Robert	5		O	2016-05-18	D	51 - Exercice d'options	(240 000)	3.2100	2 004 000
<b>Newfoundland Capital Corporation Limited</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Lurie, Ian	5		O	2016-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	506	9.9800	1 686
Newfoundland Capital Corporation Limited	1								
Newfoundland Capital Corporation Limited	PI		O	2016-05-20	C	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.5500	1 000
			O	2016-05-20	C	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.5500	0
			O	2016-05-24	C	38 - Rachat ou annulation	1 000	9.5500	1 000
			O	2016-05-24	C	38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.5500	0
Weatherby, Scott G.M.	5		O	2016-05-25	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	329	9.9900	26 806
<b>Northern Blizzard Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
NGP IX Northern Blizzard S.A. R.L.	3		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	518 892		47 448 661*
R/C Canada Cooperatif U.A.	3		O	2016-05-16	D	35 - Dividende en actions	352 990		32 278 231*
<b>Northern Empire Resources Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sundar, Jeffrey Rohit	5		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1950	766 500
<b>Northland Power Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Temerty, James C.	3								
Leah Temerty Lord and Michael Lord	PI		O	2016-05-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	171	21.1215	96 057
Louise Temerty	PI		O	2016-05-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 529	21.1215	831 864
Melissa Temerty	PI		O	2016-05-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	45	21.1215	10 607
Northland Power Holding Inc.	PI		O	2016-05-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33 227	21.1215	43 971 986
<b>NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Cozzi, Vincent	5		O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 500)	9.5866	307 991
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 991)	9.6080	300 000
<b>Novadaq Technologies Inc.</b>									
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>									
Griffiths, Anthony Frear	4, 5		O	2005-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 560		12 560
Koch, Jr., Harold O.	4		O	2005-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 560		12 560
Mackinnon, William	4		O	2009-05-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 560		12 560
Merrin, Patrice	4		O	2015-03-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 560		12 560
Wellner, Thomas Gordon	4		O	2014-05-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 560		12 560
White, Robert Steele	4		O	2014-08-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 560		12 560
<i>Options</i>									
Deck, Roger	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	86 960	12.5600	341 960
Guo, Derrick	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	99 690	12.5600	184 690
Mangat, Rick (Gurpreet)	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	104 900	12.5600	294 900
Menawat, Dr., Arun	4, 5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	281 900	12.5600	826 900

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
Porteur inscrit									
Swalm, Lori	5		O	2016-05-18	D	50 - Attribution d'options	73 920	12.5600	226 420
<b>Restricted Stock Units (RSU)</b>									
Deck, Roger	5		O	2005-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	14 530		14 530
Guo, Derrick	5		O	2014-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 660		16 660
Mangat, Rick (Gurpreet)	5		O	2013-10-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 530		17 530
Menawat, Dr., Arun	4, 5		O	2005-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	47 120		47 120
Swalm, Lori	5		O	2015-03-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 350		12 350
<b>Nunavik Nickel Mines Ltd.</b>									
<b>Options</b>									
Karahissarian, Annie	6		O	2016-05-16	D	50 - Attribution d'options	15 000		40 000
Mullan, Glenn J	4, 6		O	2016-05-16	D	50 - Attribution d'options	92 500		315 000
Pepper, Andrew Turcotte	4		O	2016-05-16	D	50 - Attribution d'options	1 801		30 000
Poisson, Daniel	5		O	2016-05-16	D	50 - Attribution d'options	7 500		80 000
Wilson, Michael H.	4		O	2016-05-16	D	50 - Attribution d'options	7 500		180 000
Zinke, Jens	4, 6, 5		O	2016-05-16	D	50 - Attribution d'options	177 500		400 000
<b>NYX Gaming Group Limited</b>									
<b>Actions ordinaires</b>									
Amaya Inc.	3		O	2016-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			163 170
Davey, Matthew Stuart	4, 5, 3		O	2016-05-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	699 253	2.7500	739 950
Hamilton, Arthur Elliott (IV)	5		O	2016-05-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	9 090	2.7500	27 339
<b>Bons de souscription</b>									
Amaya Inc.	3		O	2016-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2016-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 454 546
<b>Débetures convertibles</b>									
Amaya Inc.	3		O	2016-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2016-05-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			\$ 3 053 136.00
<b>ONEX CORPORATION</b>									
<b>Actions à droit de vote subalterne</b>									
Copeland, David Wayne	5		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	75.8600	500
<b>Orbite Aluminae Inc.</b>									
<b>Actions Classe A</b>									
Ressources Québec inc.	3		O	2014-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2016-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Bons de souscription</b>									
Ressources Québec inc.	3		O	2014-05-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2016-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2014-05-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	17 857 143		
			M	2014-05-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	17 857 143		
			M'	2014-05-27	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	17 857 143		17 857 143
<b>Oyster Oil and Gas Ltd.</b>									
<b>Billets à ordre</b>									
Sharpe, Donald Albert	4		O	2013-04-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-13	D	97 - Autre	\$ 20 000.00		\$ 20 000.00
Turnbull, Gregory George	4		O	2014-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-13	D	97 - Autre	\$ 20 000.00		\$ 20 000.00
Wood, Michael Ian Thomas	4, 5, 3		O	2016-05-13	D	97 - Autre	\$ 20 000.00		\$ 20 000.00
<b>Pacific Exploration &amp; Production Corporation</b>									

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
Porteur inscrit									
<i>Actions ordinaires</i>									
ALFA, S.A.B. de C.V.	3		O	2016-05-19	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(44 322 800)	0.6400	0
Newpek, S.A. de C.V.	PI		O	2016-05-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	44 322 800	0.6400	59 897 800
<b>Pathfinder Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Pathfinder Convertible Debenture Fund	1		O	2016-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	900	8.3622	8 015 683
			O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	500	8.3900	8 016 183
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	4	7.9000	8 016 187
			O	2016-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	8.4300	8 016 587
<b>Pediapharm Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boivin, Roland	5		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1750	433 125
Désormeau, Pierre	4		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.1750	1 090 231
<b>PHX Energy Services Corp.</b>									
<i>Retention Awards (Cash-based Only)</i>									
Bailey, James Cameron	4		O	2013-11-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 000)	11.9800	
			M	2013-11-04	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 117)	11.9800	9 415*
			O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 667)	2.6400	66 133*
			O	2016-05-18	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 667)		64 466*
			O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(90)	2.6400	64 376*
			O	2016-05-18	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 334)		61 042*
			O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(73)	2.6400	60 969*
			O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(391)	2.6400	60 578*
			O	2016-05-18	D	58 - Expiration de droits de souscription	(6 667)		53 911*
			O	2016-05-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	(3 680)	2.6400	50 231*
			O	2016-05-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(231)	2.6400	50 000*
			O	2016-05-18	D	58 - Expiration de droits de souscription	(50 000)		0*
<b>Polaris Infrastructure Inc. (formerly Ram Power, Corp.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goodwood Inc.	3								
various funds managed by Goodwood Inc.	PI		O	2016-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	7.9544	1 839 884
Murnaghan, Marc	4, 5		O	2016-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	77 565	7.7600	291 924
			O	2016-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	77 566	7.8900	369 490
<i>Droits Restricted Share Unit</i>									
Murnaghan, Marc	4, 5		O	2016-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(77 565)		232 698
			O	2016-05-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(77 566)		155 132
<b>Power Corporation du Canada</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Rae, John Alain	5		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	28.8503	25 418
<i>Swap sur actions - Position acheteur PCC1</i>									
Power Corporation of Canada	1		O	2016-05-20	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	(1)	28.9608	10
<b>Progressive Waste Solutions Ltd.(formerly IESI-BFC Ltd.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Herman, William	5								
Computershare	PI		O	2016-01-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			80
<i>Options</i>									
Herman, William	5								
Computershare	PI		O	2016-01-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 392
<i>Performance Share Units</i>									
Herman, William	5								
Computershare	PI		O	2016-01-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 178
		R	O	2016-03-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	3 047	32.6000	12 225
			O	2016-04-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	39	39.4300	9 037
		R	O	2016-03-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(3 227)	40.7700	8 998
		R	O	2016-05-12	I	57 - Exercice de droits de souscription	215	42.9200	9 252

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
Porteur inscrit									
<i>Restricted Share Units</i>									
Herman, William	5								
Computershare	PI			2016-01-19	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			23 709
		R	O	2016-03-15	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 622	40.8400	25 331
		R	O	2016-03-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(3 092)	40.3100	22 239
<b>ProMetic Sciences de la Vie inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Thomvest Asset Management Inc.	3								
Structured Alpha LP	PI		O	2016-05-25	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 921 776	3.1000	9 124 774
Wendel, Bruce	4								
IRA	PI		O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	2.2432USD	42 574
<b>Quebecor inc.</b>									
<i>Droits</i>									
Pruneau, Jean-François	5		O	2016-05-19	D	59 - Exercice au comptant	(48 722)		109 415
<b>Quincaillerie Richelieu Ltée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dion, Christian	5		O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	750	9.1400	750
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(750)	23.2800	0
<i>Options</i>									
Dion, Christian	5		O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	(750)	9.1400	7 300
<b>R Split III Corp.</b>									
<i>Capital Shares</i>									
Bartrop, James William Spencer	4								
RRSP	PI		O	2016-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	18.5000	4 800
<b>REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gaumont, André	4, 5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	3 000	6.0900	234 724
<i>Options</i>									
Gaumont, André	4, 5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	6.0900	264 887
<b>REIT INDEXPLUS Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
REIT INDEXPLUS Income Fund	1		O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	12.7100	8 668 044
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	12.6700	8 667 044
			O	2016-05-19	D	38 - Rachat ou annulation	800	12.4738	8 667 844
<b>Ressources Algold ltée</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
vergnol, thiery	7		O	2016-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.2000	1 760 183
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	0.1950	1 769 683
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 000	0.2000	1 824 683
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.1950	1 864 683
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1950	1 867 683
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.2200	1 870 683
<i>Bons de souscription</i>									
Grou, Yves	4, 5								
PGL Capital Inc.	PI		O	2016-05-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(886 386)	0.1500	2 751 387
La Salle, Benoit	4, 5								
PGL Capital Inc.	PI		O	2016-05-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(886 386)	0.2150	2 751 387
vergnol, thiery	7		O	2016-05-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(500 000)	0.1500	1 275 000
<i>Bons de souscription Exercisable at \$0.20 and expiring on January 11, 2015</i>									
Grou, Yves	4, 5								
PGL Capital Inc.	PI		O	2016-05-25	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 333 333)		0
La Salle, Benoit	4, 5								
PGL Capital Inc.	PI		O	2016-05-24	I	55 - Expiration de bons de souscription	(1 333 333)		0
<i>Deferred Share Units (DSUs)</i>									

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Auclair, François	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	150 000		754 166
Grou, Yves	4, 5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	150 000	0.2150	941 666
La Salle, Benoit	4, 5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000	0.2150	816 666
vergnol, thiery	7		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	250 000	0.2150	350 000
<b>Ressources Cartier inc.</b>									
<i>Options</i>									
Cloutier, Philippe	4, 5		O	2016-05-19	D	52 - Expiration d'options	(325 000)		1 400 000
Massé, Daniel	4		O	2016-05-19	D	52 - Expiration d'options	(25 000)	0.4500	825 000
<b>Ressources Géoméga Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mugerman, Kiril	4, 5		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1600	262 500
<b>Ressources KWG inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Smeenk, Frank Cornelius	4, 5		O	2016-05-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000 000	0.0250	23 399 650
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000 000)	0.0250	21 399 650
<b>Ressources Minières Radisson Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>									
Bouchard, Mario	4, 5		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.1350	3 281 446
<b>Resverlogix Corp.</b>									
<i>Options</i>									
Cann, Aaron Bradley	5		O	2016-05-19	D	50 - Attribution d'options	38 300		146 900
			O	2016-05-19	D	50 - Attribution d'options	25 000		171 900
JOHANSSON, DR. JAN OVE	5		O	2016-05-19	D	50 - Attribution d'options	25 000		600 000
Kulikowski, Ewelina	5		O	2016-05-19	D	50 - Attribution d'options	6 600		57 400
Lebioda, Kenneth Eugene	5		O	2016-05-19	D	50 - Attribution d'options	35 700		438 100
MCCAFFREY, DONALD J.	4, 5		O	2016-05-19	D	50 - Attribution d'options	128 700		689 600
			O	2016-05-19	D	50 - Attribution d'options	75 000		764 600
Paradis, Clayton William	5		O	2016-05-19	D	50 - Attribution d'options	1 500		31 500
Sweeney, Michael	5		O	2016-05-19	D	50 - Attribution d'options	63 700		74 200
WONG, NORMAN C.W.	5		O	2016-05-19	D	50 - Attribution d'options	25 000		225 000
<i>Restricted Share Units (RSU's)</i>									
Cann, Aaron Bradley	5		O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	34 100		88 450
Kulikowski, Ewelina	5		O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	17 600		31 067
Lebioda, Kenneth Eugene	5		O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	31 800		77 600
MCCAFFREY, DONALD J.	4, 5		O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	114 500		387 000
Paradis, Clayton William	5		O	2016-04-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 300		1 300
Sweeney, Michael	5		O	2016-05-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	56 600		184 200
<b>Richards Packaging Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
Prupas, David Lewis	7								
411778 Canada Inc.	PI		O	2016-05-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	23.5000	422 205*
<b>RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST</b>									
<i>Options</i>									
Gitlin, Jonathan	5		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	19.0600	608 691
			O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	(14 500)	14.0600	594 191
<i>Parts de fiducie</i>									
Gitlin, Jonathan	5		O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	19.0600	5 751
			O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	14 500	14.0600	20 251
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	28.5400	18 451
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 200	28.5300	
			M	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 200)	28.5300	10 251
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	28.5700	10 151
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	28.5600	9 351
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	28.5500	7 951
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	28.5400	1 751

Émetteur	Relation	Retard	État de l'opération	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	28.5300	
			M	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	28.5300	(4 249)
<b>RONA inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Beauregard, Martin	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 556)		0
REER	PI		O	2016-05-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	79	18.8800	2 179
			O	2016-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 179)		0
Blanchet, Suzanne	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 000)		0
Boies, Dominique	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 000)		0
Catherine Senécal	PI		O	2016-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(110)		0
Brisebois, Alain	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(32 380)		0
Brunet, Réal	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 700)		0
Charlebois, France	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 840)		0
Chênevert, Paul	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 600)		0
Chevrier, Robert	4, 5								
Charitable gift funds Canada Foundation-Fondation Jeanne Wojas Robert Chevrier	PI		O	2016-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(50 000)		0
Dorval, T Bernard	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(8 000)		0
Lalonde, Marie-Claude	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(11 104)		0
Lavoie, André	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(700)		0
REER	PI		O	2016-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 007)		0
Lowe's Companies, Inc.	3								
Gestion Lowe's Canada, Inc.	PI		O	2016-05-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			106 950 585
Martin, Denise	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(8 000)		0
Milot, Stéphane	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 500)		0
REER	PI		O	2016-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 500)		0
Pantelidis, James	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(3 000)		0
Christopher Pantelidis	PI		O	2016-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(100)		0
REER	PI		O	2016-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(5 000)		0
Sarah Pantelidis	PI		O	2016-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(100)		0
Paré, Robert	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(30 000)		0
Proulx, Christian	5		O	2016-05-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	217	17.7200	1 652
			O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 652)		0
Rodier, Luc	5		O	2015-12-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	897	14.0700	1 794

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2016-05-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	273	16.8500	2 067
			O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 067)		0
REER	PI		O	2016-05-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	15	16.3600	4 415
			O	2016-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(4 415)		0
Roy, Christian	5		O	2016-05-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	82	19.7500	3 054
			O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(3 054)		0
REER	PI		O	2016-05-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	16.3600	2 480
			O	2016-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 480)		0
Savoie, Suzanne	5		O	2016-05-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	19.0900	336
			O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(336)		0
REER	PI		O	2013-08-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2015-12-31	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	14.7600	1
			O	2016-05-20	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1)		0
Sawyer, Robert	4, 5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(100 000)		0
Options									
Beauregard, Martin	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(14 300)		0
Boies, Dominique	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(366 035)		0
Brisebois, Alain	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(218 400)		0
Charlebois, France	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(77 200)		0
Chênevert, Paul	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(27 300)		0
Lalonde, Marie-Claude	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(66 100)		0
Lavoie, André	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(8 200)		0
Milot, Stéphane	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(48 400)		0
Proulx, Christian	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(101 700)		0
Rodier, Luc	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(167 900)		0
Roy, Christian	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(13 100)		0
Savoie, Suzanne	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(9 600)		0
Sawyer, Robert	4, 5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(455 600)		0
Unités d'actions différées / Deferred Share Unit									
Blanchet, Suzanne	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(34 760)		0
Brunet, Réal	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(33 087)		0
Chevrier, Robert	4, 5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(112 334)		0
Claus, Eric Albert James	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(20 190)		0

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Dorval, T Bernard	4		O	2016-05-20	D	regroupement ou acquisition 22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(24 661)		0
Dufresne, Guy	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(24 501)		0
Halde, Jean-Rene	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(6 117)		0
Martin, Denise	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(12 625)		0
Pantelidis, James	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(56 895)		0
Paré, Robert	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(74 635)		0
Richardson, Steven P.	4		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(21 532)		0
<i>Unités d'actions restreintes/Restricted Share Units</i>									
Beauregard, Martin	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 706)		0
Boies, Dominique	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(55 523)		0
Brisebois, Alain	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(104 130)		0
Charlebois, France	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(23 581)		0
Chênevert, Paul	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(14 364)		0
Lalonde, Marie-Claude	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(28 732)		0
Lavoie, André	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(8 133)		0
Milot, Stéphane	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(19 026)		0
Proulx, Christian	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(40 668)		0
Rodier, Luc	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(62 402)		0
Roy, Christian	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(9 969)		0
Savoie, Suzanne	5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(5 227)		0
Sawyer, Robert	4, 5		O	2016-05-20	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(206 314)		0
<b>Royal Nickel Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Saverimutto, Ajanth Shiran Lionel	7								
Poriyal Holdings Pty Ltd.	PI		O	2016-05-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Sandvine Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Caputo, David	4		O	2016-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	630	3.0800	113 224
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	754	2.6700	117 735
Donnelly, Tom	5		O	2016-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	116	3.0800	20 831
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	139	2.6700	21 792
Hamilton, Scott	4		O	2016-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	33	3.0800	5 965
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	41	2.6700	6 396
Siim, Brad	5		O	2016-02-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	180	3.0800	374 512
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	220	2.6700	314 058

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Emetteur</b>									
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Droits Share Units</i>									
Bowman, Don	5	R	O	2016-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	741	3.4600	147 555
				2016-05-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	959	2.6900	148 514
Caputo, David	4	R	O	2016-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 643	3.4600	326 609
				2016-05-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 124	2.6900	328 733
Colman, Chris	5	R	O	2016-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	108	3.4600	21 875
				2016-05-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	141	2.6900	22 016
Compagnoni, Angelo	5	R	O	2016-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	108	3.4600	21 875
				2016-05-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	141	2.6900	22 016
Donnelly, Tom	5	R	O	2016-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	741	3.4600	147 555
				2016-05-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	959	2.6900	148 514
Hamilton, Scott	4	R	O	2016-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	741	3.4600	147 555
				2016-05-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	959	2.6900	148 514
Miller, David	5	R	O	2016-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	166	3.4600	33 177
				2016-05-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	214	2.6900	33 391
Siim, Brad	5	R	O	2016-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	741	3.4600	147 555
				2016-05-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	959	2.6900	148 514
Spracklin, Stephen Garrett	5	R	O	2016-02-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	368	3.4600	73 528
				2016-05-08	D	56 - Attribution de droits de souscription	476	2.6900	74 004
<b>Secure Energy Services Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires Employee Share Ownership Plan</i>									
Higham, Corey Ray	5		O	2016-05-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	183	8.7600	18 972
Steinke, Daniel	5		O	2016-05-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	155	8.7600	17 116
<b>Seven Generations Energy Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Johnston, Kevin James	5		O	2015-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
				2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	25.3184	0
				2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 000		
			M	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 000		2 000
				2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	25.3560	0
Rakhit, Kaushik	4		O	2016-05-19	D	54 - Exercice de bons de souscription	50 000	3.7500	370 000
				2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	25.3434	320 000
<i>Bons de souscription Performance</i>									
Rakhit, Kaushik	4		O	2016-05-19	D	54 - Exercice de bons de souscription	(50 000)	3.7500	557 140
<i>Droits Performance Share Units</i>									
Johnston, Kevin James	5		O	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 000)		
			M	2016-05-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 000)		5 907
<i>Options</i>									
Johnston, Kevin James	5		O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	12.1100	51 405
<b>SHAW COMMUNICATIONS INC.</b>									
<i>Actions sans droit de vote Class "B"</i>									
Vogel, Carl E.	4		O	2016-05-19	D	51 - Exercice d'options	20 000	16.3100	20 000
				2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	24.3365	0
<i>Options</i>									
Vogel, Carl E.	4		O	2016-05-19	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	16.3100	50 000
<b>Shopify Inc.</b>									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>									
Forsyth, Brittany Jean	5		O	2016-05-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 900)	26.2232USD	12 867
Levine, Jeremy Seth	4		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 800)	27.2173USD	192 132
				2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(49 978)	26.2121USD	142 154
				2016-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 000)	26.8070USD	114 154
Lutke, Tobias Albin	4, 5								
Tobias Lutke Family Trust	PI		O	2016-05-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(4 500)	26.2223USD	83 500
<b>Sierra Wireless, Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cohenour, Jason W.	4, 5		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 577)	19.0674USD	360 939

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Société Financière Manuvie</b>									
<i>Droits Restricted Share Units (RSU)</i>									
Witherington, Philip James	7, 5		O	2016-05-19	D	59 - Exercice au comptant	(640)		8 503
<b>SouthGobi Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Turquoise Hill Resources Ltd.	3		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(375 000)	0.2532	40 523 818
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(267 000)	0.2470	40 256 818
			O	2016-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(178 850)	0.2468	40 077 968
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(130 550)	0.2378	39 947 418
			O	2016-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(375 000)	0.2396	39 572 418
<b>Stantec Inc.</b>									
<i>Options</i>									
Alpern, Paul Jeremy David	7, 5		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	7 656	32.8300	38 662
DiManno, Valentino	7, 5		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	18 400	32.8300	53 585
Gomes, Robert	4, 7, 5		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	108 461	32.8300	286 863
Lefaiivre, Daniel Joseph	7		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	22 968	32.8300	70 745
Murray, Scott Lynn	7, 5		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	21 886	32.8300	56 554
Stone, Jeffrey Philip	7		O	2016-05-17	D	50 - Attribution d'options	2 000	32.8300	17 034
<b>Stella-Jones Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bunze, George J.	4								
TD Waterhouse	PI		O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	48.1000	49 000
Ritchie, Glen	7		O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	49.0000	18 000
<b>Stellar OrAfrique Inc.</b>									
<i>Bons de souscription</i>									
Cloutier, Raymond	4		O	2015-01-11	D	55 - Expiration de bons de souscription	(15 000)	0.1500	0
Giroux, Maurice	4, 5								
2429-7327 Québec Inc.	PI		O	2015-01-11	I	55 - Expiration de bons de souscription	(125 000)	0.1500	100 000
Lalonde, Jean-François	4, 5		O	2015-01-11	D	55 - Expiration de bons de souscription	(31 250)	0.1500	100 000
Nicoletti, Martin	5								
Corporation Financière SKTM Ltée.	PI		O	2015-01-11	I	55 - Expiration de bons de souscription	(31 250)	0.1500	230 000
Ryan, John	4		O	2016-05-18	D	55 - Expiration de bons de souscription	(200 000)		0
<i>Options</i>									
Giroux, Maurice	4, 5		O	2015-03-18	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	1.0000	250 000
Nicoletti, Martin	5		O	2015-03-18	D	52 - Expiration d'options	(50 000)	1.0000	50 000
<b>Storm Resources Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Evans, Hayden Darren	5	R	O	2016-05-19	D	51 - Exercice d'options	72 000	1.8300	687 065
Kimpton, Bret Alan	5		O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	72 000	1.8300	368 213
			O	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	3.9000	296 213
Lavergne, Brian	4, 5		O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	50 000	1.7500	3 067 069*
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 000)	3.7000	3 032 069*
<i>Options</i>									
Evans, Hayden Darren	5	R	O	2016-05-19	D	51 - Exercice d'options	(72 000)	1.8300	411 000
Kimpton, Bret Alan	5		O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	(72 000)	1.8300	423 000
Lavergne, Brian	4, 5		O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	(50 000)		478 000*
<b>Stornoway Diamond Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Manson, Matthew Lamont	4, 5		O	2016-05-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	50 000	0.9000	724 979*
<i>Bons de souscription expiring in 2016</i>									
Manson, Matthew Lamont	4, 5		O	2016-05-20	D	54 - Exercice de bons de souscription	(50 000)	0.9000	0
<i>Options</i>									
Farrow, David	5		O	2016-05-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-19	D	50 - Attribution d'options	450 000	0.9900	450 000

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Strongco Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anhang, John Aaron	4		O	2016-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Koschitzky, Yedidia Samuel	4		O	2016-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<b>Suncor Energie Inc.</b>									
<i>Options Key Contributor/Executive Stock Options</i>									
Axford, Eric Charles	5		O	2016-02-02	D	52 - Expiration d'options	(12 000)	46.0500	23 500
MacSween, Michael Roderick	5		O	2016-02-02	D	52 - Expiration d'options	(12 000)	46.0500	16 400
Odegaard, Janice	5		O	2016-02-02	D	52 - Expiration d'options	(11 000)	46.0500	23 900
Smith, Kristopher Peter	5		O	2016-02-02	D	52 - Expiration d'options	(5 800)	46.0500	20 100
Williams, Steven Walter	5		O	2016-02-02	D	52 - Expiration d'options	(48 000)	46.0500	205 000
<b>Supremex Inc.</b>									
<i>Deferred Share Units</i>									
Gauvin, Mathieu	4		O	2016-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 899	5.6600	4 248
Kobrynsky, Georges	4		O	2016-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 140	5.6600	2 549
Paradis, Dany	4		O	2016-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	949	5.6600	2 124
White, Warren Joseph	4		O	2016-05-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	949	5.6600	2 124
<b>Tahoe Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fudge, Thomas F. Jr.	5		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	13.0888USD	10 000
<b>Taseko Mines Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hallbauer, Russell Edward	4, 5		O	2016-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 500)	0.6300	3 039 901
			O	2016-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	0.6400	3 023 901
			O	2016-05-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 500)	0.6500	2 997 401
<b>Tech Achievers Growth &amp; Income Fund</b>									
<i>Parts</i>									
Tech Achievers Growth & Income Fund	1		O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	9 200		9 200
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(9 200)		0
<b>Technologies Orbite Inc.</b>									
<i>Actions Classe A</i>									
Ressources Québec inc.	3		O	2016-05-19	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	20 746 888	0.2410	
			M	2016-05-19	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	20 746 888	0.2410	
			M'	2016-05-19	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	20 746 888	0.2410	56 461 174
<b>Technologies Relevium inc. (formerly Technologies BIOflex inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ierfino, Edward	3		O	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.1250	1 683 000
E G I Holdings Corporation	PI		O	2016-05-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	0.1050	2 610 000
<b>TELUS Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Day, Stockwell	4		O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	47		4 640
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	230	40.5400	4 870
French, Douglas	5		O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 233	40.5900	2 380
Marwah, Sarabjit	4		O	2015-05-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	406	40.5400	406
McIntosh, Sandy	5		O	2016-05-18	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 176)		0
Computershare	PI		O	2016-05-18	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	631		7 963
			O	2016-05-18	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	132		8 095
			O	2016-05-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 176		9 271
<i>Deferred Share Units</i>									
Auchinleck, Richard H. (Dick)	4		O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 478		144 463
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 393	40.5800	151 856
Bouchard, Micheline	4		O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 731		79 815

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Titre</b>									
<b>Initié</b>									
<b>Porteur inscrit</b>									
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 204	40.5800	83 019
Chan, Raymond Tatsun	4		O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	212		9 812
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 204	40.5800	13 016
Day, Stockwell	4		O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	431		19 895
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 450	40.5800	23 345
de Wilde, Lisa	4		O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	54		5 698
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 204	40.5800	8 902
Haddad, Mary Jo	4		O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	101		10 321
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 204	40.5800	13 525
Lacey, John Stewart	4		O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 098		106 720
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 697	40.5800	110 417
MacKinnon, William	4		O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	990		45 653
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 697	40.5800	49 350
Manley, John Paul	4		O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	228		22 584
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 450	40.5800	26 034
Marwah, Sarabjit	4		O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95		4 698
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 204	40.5800	7 902
Mowat, David Lawrence	4		O	2016-05-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 204	40.5800	3 204
<b>TeraGo Inc.</b>									
<i>Performance Share Units</i>									
Stephens, Michael	5		O	2016-03-31	D	59 - Exercice au comptant	(7 502)	4.7700	
			M	2016-04-15	D	38 - Rachat ou annulation	(7 502)		29 745
<b>TerraVest Capital Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Laniuk, Dale	4, 5, 3		O	2016-05-25	D	90 - Changements relatifs à la propriété	63 553		85 553
Laniuk Family Trust	PI		O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000 000)	6.0000	0
Lee-Lan Holdings Ltd.	PI		O	2016-05-20	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(500 000)	6.0000	1 255 948
			O	2016-05-25	C	90 - Changements relatifs à la propriété	(63 553)		693 595
			O	2016-05-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(498 800)	6.0000	757 148
PELLERIN, CHARLES	3								
Société Alexco S.E.N.C.	PI		O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	750 500	6.0000	1 200 000
TerraVest Capital Inc.	1		O	2016-05-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	6.0000	500 000
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(500 000)		0
<i>Débiteures convertibles</i>									
TerraVest Capital Inc.	1		O	2016-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 9 000.00	98.5000	\$ 9 000.00
			O	2016-03-31	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 000.00)		\$ 0.00
		R	O	2015-12-21	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 50 000.00	91.5000	\$ 695 000.00
			O	2015-12-31	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 50 000.00)	91.5000	\$ 0.00
<b>TORC Oil &amp; Gas Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wihak, Michael	5		O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	8.4004	288 282
<b>Torex Gold Resources Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Batoff, Mary Delores	5		O	2014-07-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	36 550		36 550
Crombie, James A.	4		O	2011-03-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	113 037	2.0803	113 037
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	37 037		150 074
Davis, Franklin Lorie	4		O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	129 861	1.5400	
		M	O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	129 861	2.0803	129 861
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	74 074		203 935
			O	2016-05-16	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(203 935)	2.0400	0
LH Enterprises Company Inc.	PI		O	2016-05-16	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	203 935	2.0400	395 031
			O	2016-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	2.0800	345 031

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
			O	2016-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	2.0900	295 031
			O	2016-05-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90 000)	2.1000	205 031
Fennell, David	4		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	111 111		182 207
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	36 765		218 972
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 000)	2.0000	148 972
Kakarieka, Alejandro	5		O	2011-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 292		12 292
			O	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 925)	2.0927	8 367
			O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	100 000	1.1400	108 367
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	2.1207	8 367
Proudfoot, Dawson McNabb	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 755		33 755
			O	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 000)	2.0800	7 755
			O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	100 000	1.5400	107 755
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	2.1200	7 755
Sanchez, Gabriela Micaela	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 936		62 600
Simpson, Jason Douglas	5		O	2013-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	87 720		87 720
Stanford, Frederick McLae	4, 5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	269 547		675 279
Stephen, Anne Elizabeth	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 661		11 661
			O	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 796)	2.0927	7 865
Swinoga, Jeffrey Anthony	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 123		43 123
<i>Droits Restricted Share Units ("RSUs")</i>									
Batoff, Mary Delores	5		O	2014-07-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	109 649		109 649
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(36 550)		73 099
Crombie, James A.	4		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(37 037)		74 074
			O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	73 529		147 603
Davis, Franklin Lorie	4		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(74 074)		0
			O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	49 020		49 020
Fennell, David	4		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(111 111)		0
			O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 765		36 765
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(36 765)		0
Kakarieka, Alejandro	5		O	2011-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 876		36 876
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 292)		24 584
MacGibbon, Terry	4	R	O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	73 529		110 566
Murphy, Michael Darren	4		O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	73 529		184 640
Proudfoot, Dawson McNabb	5		O	2014-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	23 263		23 263
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 755)		15 508
Sanchez, Gabriela Micaela	5		O	2010-01-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	47 807		47 807
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 936)		31 871
Simpson, Jason Douglas	5		O	2013-01-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	263 158		263 158
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(87 720)		175 438
Stanford, Frederick McLae	4, 5		O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	808 640		2 630 100
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(269 547)		2 360 553
Stephen, Anne Elizabeth	5		O	2013-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	19 982		19 982
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 661)		13 321
Swinoga, Jeffrey Anthony	5		O	2014-04-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 368		39 368
			O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 123)		26 245
<i>Options</i>									
Crombie, James A.	4		O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	(500 000)		1 500 000

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Davis, Franklin Lorie	4		O	2016-05-16	D	51 - Exercice d'options	(500 000)		1 094 769
			O	2016-05-16	D	50 - Attribution d'options	62 401	2.0400	1 157 170
Fennell, David	4		O	2016-05-16	D	50 - Attribution d'options	93 601	2.0400	1 593 601
Kakariekka, Alejandro	5		O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		954 116
Proudfoot, Dawson McNabb	5		O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		589 075
<b>Torex Gold Resources Inc. (formerly Gleichen Resources Ltd.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Davis, Franklin Lorie	4								
LH Enterprises Company Inc.	PI		O	2011-08-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	2.0000	
			M	2011-08-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	2.0000	120 000
<b>Tourmaline Oil Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Elick, John William	4								
Bear Mountain Oil & Gas Ltd.	PI		O	2016-05-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 055)	31.8100	500
Rose, Mike	5		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	30.1500	10 922 326
<b>TransCanada Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anderson, Brandon M.	7		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	40.7990	1 100
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	625	40.8699	1 725
Van der Put, Jan	7		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	2 000	41.9500	2 000
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	53.0200	0
<i>Actions privilégiées Cumulative Redeemable Min. Rate Reset 1st Pref. Shrs, Srs.13</i>									
Schultz, Dave	5		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	25.7000	700
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	25.7000	1 000
<i>Options Granted Feb. 17, 2012 @ \$41.95 CDN</i>									
Van der Put, Jan	7		O	2016-05-20	D	51 - Exercice d'options	(2 000)		3 228
<b>TransGlobe Energy Corporation</b>									
<i>DSU</i>									
Chase, Geoffrey Charles	4		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 131	2.4700	
			M	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 131	2.4700	56 305
Cook, David Bruce	4		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 131	2.4700	66 480
Dyment, Fred J.	4		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 131	2.4700	56 999
Jennings, Robert	4		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 131	2.4700	91 693
Mac Dougall, G.R. (Bob)	4		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	22 131	2.4700	66 480
MacKenzie, Susan Mary	4		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 664	2.4700	71 142
<i>PSU</i>									
Clarkson, Ross Gordon	4, 5		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	135 246	2.4700	298 651
Gress, Albert	5		O	2016-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	48 224	2.4700	112 033
Herrick, Lloyd William	4, 5		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	107 275	2.4700	237 049
Neely, Randy	5		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	95 738	2.4700	182 398
Norris, Brett	5		O	2016-05-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	51 439	2.4700	109 643
<b>Tree Island Steel Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doman, Amar	4, 3								
The Futura Corporation	PI		O	2016-05-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 700	3.1700	8 544 150
<b>Trimac Transportation Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Calver, Scott David	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 858	5.6700	16 154
Dueck, Darrell Wayne	7		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	818	5.6700	3 320
Malysa, Edward V.	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 900	5.6700	115 394
Toner, Bruce James	7		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 428	5.6700	8 073
Topic, Janet L.	7		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 428	5.6700	20 202
<i>Droits Performance Share Units</i>									
Calver, Scott David	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 115)		17 429
Dueck, Darrell Wayne	7		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 323)		4 074

Emetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>United Corporations Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Malysa, Edward V.	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 913)		28 671
McCaig, Jeffrey James	4		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 642)		14 980
Toner, Bruce James	7		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 055)		7 127
Topic, Janet L.	7		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 055)		7 127
<b>E-L Financial Corporation Limited</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
	3		O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	92.8200	6 296 659
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	93.0100	6 296 859
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	93.0600	6 297 159
<b>Uragold Bay Resources Inc. (formerly Uranium Bay Resources Inc.)</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Fancamp Exploration Ltd.	3		O	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.1500	7 534 000
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	0.1500	7 529 500
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 500)	0.1500	7 500 000
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 500)	0.1500	7 412 500
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(112 500)	0.1500	7 300 000
<b>Uranium Participation Corporation</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cates, David Daniel	5		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 750	4.3100	6 250*
McDonald, Gabriel Ernst	5		O	2016-01-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 300
<b>US Buyback Leaders Fund</b>									
<i>Parts</i>									
US Buyback Leaders Fund	1		O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 000		
			M	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	5 000		5 000
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		
			M	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	(5 000)		0
<b>Vecima Networks Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Briggs, Mark Andrew	7		O	2007-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	10 000	8.6200	10 000
<i>Options Incentive Stock Options</i>									
Briggs, Mark Andrew	7		O	2016-05-17	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	8.6200	30 000
<b>Veresen Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
King, Kevan Scott	5								
BMO Nesbitt Burns	PI		O	2016-05-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35	8.7619	3 783
BMO Nesbitt Burns RRSP	PI		O	2016-05-20	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29	8.7619	3 111
<b>West Fraser Timber Co. Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Carter, Keith Darren	5		O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70	40.1300	215
			O	2016-05-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	40.0500	315
McLaren, Sean Peter	5		O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	30.3000USD	4 000
West Fraser Timber Co. Ltd.	1		O	2016-05-17	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	42.3898	112 400
			O	2016-05-18	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	40.6775	142 400
			O	2016-05-20	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	39.8375	172 400
			O	2016-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	(82 400)		90 000
<b>Western Forest Products Inc.</b>									
<i>Performance Share Units (Cash Settled)</i>									
Cass, Michael	5		M	2015-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 000		36 000
			M	2015-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	342		36 342
			M	2015-06-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	333		36 675
			M	2015-09-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	403		37 078
			M	2015-12-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	339		37 417
			M	2016-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	64 340		101 757
Demens, Donald Eugene	5		M	2015-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	146 667		146 667
			M	2015-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 397		148 064

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2015-06-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 358		149 422
			M	2015-09-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 642		151 064
			M	2015-12-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 380		152 444
			M	2016-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	167 512		319 956
Forgaard, Richard Orval	5		M	2015-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	56 333		56 333
			M	2015-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	537		56 870
			M'	2015-06-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	522		57 392
			M'	2015-09-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	631		58 023
			M	2015-12-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	529		58 552
			M	2016-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	67 309		125 861
Foster, Jennifer Eileen	5		M	2016-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	48 426		48 426
Janzen, Shannon	5		M	2015-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	32 000		32 000
			M	2015-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	304		32 304
			M	2015-06-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	296		32 600
			M	2015-09-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	358		32 958
			M	2015-12-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	301		33 259
			M	2016-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	43 857		77 116
Peiffer, Anton Sebastien	5		M	2015-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	38 400		38 400
			M	2015-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	366		38 766
			M	2015-06-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	356		39 122
			M	2015-09-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	429		39 551
			M	2015-12-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	361		39 912
Turnbull, Frank James	5		M	2016-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	36 548		36 548
Williams, Stephen D.A.	5		M	2015-03-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 667		74 667
			M	2015-03-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	711		75 378
			M	2015-06-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	692		76 070
			M	2015-09-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	836		76 906
			M	2015-12-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	702		77 608
			M	2016-02-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	89 543		167 151
<i>Performance Share Units (PSU's)</i>									
Cass, Michael	5	R	O	2015-03-13	D	97 - Autre	36 000		
			O	2015-03-20	D	97 - Autre	342		
			O	2015-06-19	D	97 - Autre	333		
			O	2015-09-18	D	97 - Autre	403		
			O	2015-12-18	D	97 - Autre	339		
		R	O	2016-02-17	D	97 - Autre	64 340		
Demens, Donald Eugene	5	R	O	2015-03-13	D	97 - Autre	146 667		
			O	2015-03-20	D	97 - Autre	1 397		
			O	2015-06-19	D	97 - Autre	1 358		
			O	2015-09-18	D	97 - Autre	1 642		
			O	2015-12-18	D	97 - Autre	1 380		
		R	O	2016-02-17	D	97 - Autre	167 512		
Forgaard, Richard Orval	5	R	O	2015-03-13	D	97 - Autre	56 333		
			O	2015-03-20	D	97 - Autre	537		
			O	2015-06-19	D	97 - Autre	522		
			M	2015-06-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	522		
			O	2015-09-18	D	97 - Autre	631		
			M	2015-09-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	631		
			O	2015-12-18	D	97 - Autre	529		
		R	O	2016-02-17	D	97 - Autre	67 309		
Foster, Jennifer Eileen	5	R	O	2016-02-17	D	97 - Autre	48 426		
Janzen, Shannon	5	R	O	2015-03-13	D	97 - Autre	32 000		
			O	2015-03-20	D	97 - Autre	304		
			O	2015-06-19	D	97 - Autre	296		
			O	2015-09-18	D	97 - Autre	358		
			O	2015-12-18	D	97 - Autre	301		

Emetteur	Rela- tion	Re- tard	État opé- ra- tion	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<b>Porteur inscrit</b>									
Peiffer, Anton Sebastien	5	R	O	2016-02-17	D	97 - Autre	43 857		
			O	2015-03-13	D	97 - Autre	38 400		
			O	2015-03-20	D	97 - Autre	366		
			O	2015-06-19	D	97 - Autre	356		
			O	2015-09-18	D	97 - Autre	429		
			O	2015-12-18	D	97 - Autre	361		
Turnbull, Frank James	5	R	O	2016-02-17	D	97 - Autre	36 548		
Williams, Stephen D.A.	5	R	O	2015-03-13	D	97 - Autre	74 667		
			O	2015-03-20	D	97 - Autre	711		
			O	2015-06-19	D	97 - Autre	692		
			O	2015-09-18	D	97 - Autre	836		
			O	2015-12-18	D	97 - Autre	702		
		R	O	2016-02-17	D	97 - Autre	89 543		
<b>WestJet Airlines Ltd.</b>									
<i>Actions ordinaires - Voting</i>									
Baklor, Edward Stuart	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 182		7 594
Cummings, Robert	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 440		42 082
Faiola, Antonio	4		O	2016-05-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(650)	21.5915	9 237
Munroe, Barbara Elaine	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 177		6 213
Pugliese, Ferio	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 440		52 134
Saretsky, Gregg Albert	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	38 914		131 156
Wilmot, Marshall	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 071		6 594
<i>Droits 2013 Share Units</i>									
Baklor, Edward Stuart	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 259)		0
Cummings, Robert	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 792)		0
Munroe, Barbara Elaine	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 249)		0
Pugliese, Ferio	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 792)		0
Saretsky, Gregg Albert	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(59 994)		0
Wilmot, Marshall	5		O	2016-05-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 045)		0
<b>Wi-LAN Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wi-LAN Inc.	1		O	2016-05-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	3.2266	270 000
			O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	3.3050	300 000
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.3600	310 000
			O	2016-05-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.4590	320 000
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.4800	330 000
<b>Yieldplus Income Fund</b>									
<i>Parts de fiducie</i>									
YIELDPLUS Income Fund	1		O	2016-05-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	5.8225	86 705 224
			O	2016-05-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 200)	5.8300	86 685 024
			O	2016-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	5.8300	86 675 024
			O	2016-05-24	D	38 - Rachat ou annulation	800	5.8400	86 675 824
<b>ZCL Composites Inc.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Roozen, Harold	4								
Rocor Holdings Ltd.	PI		O	2016-05-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	8.4500	2 448 070*
<b>Zenith Epigenetics Corp.</b>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eastern Capital Limited	3		O	2016-05-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	24 560 500	1.0000USD	47 760 500

**ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)****Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010, le délai de dépôt d'une déclaration d'initié est passé à cinq jours civils (sauf pour les déclarations initiales)**

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujéti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de cinq jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujétis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM. Sauf disposition particulière, toute personne qui contrevient à une disposition de la LVM commet une infraction et est passible d'une amende minimale, selon le plus élevé des montants, de 2 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 3 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du double du bénéfice réalisé. Le montant maximal de l'amende est, selon le plus élevé des montants, de 150 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 200 000 \$ dans le cas d'autres personnes, ou du quadruple du bénéfice réalisé. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
<b>Atkinson, Robert George</b>	Atlantic Gold Corporation (previously Spur Ventures Inc.)	2016-05-16	2016-05-24	BC
<b>Bostwick, Christopher John</b>	Alamos Gold Inc.	2015-12-12	2016-05-20	ON
	Alamos Gold Inc.	2015-12-12	2016-05-20	ON
	Alamos Gold Inc.	2015-12-12	2016-05-20	ON
	Alamos Gold Inc.	2015-12-13	2016-05-20	ON
	Alamos Gold Inc.	2015-12-13	2016-05-20	ON
	Alamos Gold Inc.	2015-12-13	2016-05-20	ON
<b>Bowman, Don</b>	Sandvine Corporation	2016-02-08	2016-05-19	ON
	Sandvine Corporation	2016-05-08	2016-05-19	ON
<b>Caputo, David</b>	Sandvine Corporation	2016-02-08	2016-05-19	ON
	Sandvine Corporation	2016-05-08	2016-05-19	ON
<b>Chavez - Martinez, Mario Luis</b>	Alamos Gold Inc.	2015-12-12	2016-05-20	ON
	Alamos Gold Inc.	2015-12-12	2016-05-20	ON
	Alamos Gold Inc.	2015-12-13	2016-05-20	ON
	Alamos Gold Inc.	2015-12-13	2016-05-20	ON
<b>Colman, Chris</b>	Sandvine Corporation	2016-02-08	2016-05-19	ON
	Sandvine Corporation	2016-05-08	2016-05-19	ON
<b>Compagnoni, Angelo</b>	Sandvine Corporation	2016-02-08	2016-05-19	ON
	Sandvine Corporation	2016-05-08	2016-05-19	ON
<b>Deck, Roger</b>	Novadaq Technologies Inc.	2016-05-18	2016-05-25	ON
<b>Donnelly, Tom</b>	Sandvine Corporation	2016-02-08	2016-05-19	ON
	Sandvine Corporation	2016-05-08	2016-05-19	ON
<b>Evans, Hayden Darren</b>	Storm Resources Ltd.	2016-05-19	2016-05-25	AB
	Storm Resources Ltd.	2016-05-19	2016-05-25	AB
<b>Frankiw, Allan E</b>	Canadian Natural Resources Limited	2010-08-31	2016-05-19	AB
<b>Griffiths, Anthony Frear</b>				

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
<b>Guo, Derrick</b>	Novadaq Technologies Inc.	2016-05-18	2016-05-25	ON
<b>Hamilton, Scott</b>	Novadaq Technologies Inc.	2016-05-18	2016-05-25	ON
	Sandvine Corporation	2016-02-08	2016-05-19	ON
	Sandvine Corporation	2016-05-08	2016-05-19	ON
<b>Herman, William</b>	Progressive Waste Solutions Ltd.(formerly IESI-BFC Ltd.)	2016-03-15	2016-05-24	ON
	Progressive Waste Solutions Ltd.(formerly IESI-BFC Ltd.)	2016-03-15	2016-05-24	ON
	Progressive Waste Solutions Ltd.(formerly IESI-BFC Ltd.)	2016-03-28	2016-05-24	ON
	Progressive Waste Solutions Ltd.(formerly IESI-BFC Ltd.)	2016-03-28	2016-05-24	ON
	Progressive Waste Solutions Ltd.(formerly IESI-BFC Ltd.)	2016-05-12	2016-05-24	ON
<b>Koch, Jr., Harold O.</b>	Novadaq Technologies Inc.	2016-05-18	2016-05-25	ON
<b>MacGibbon, Terry</b>	Torex Gold Resources Inc.	2016-05-16	2016-05-23	ON
<b>MacKinnon, William</b>	Novadaq Technologies Inc.	2016-05-18	2016-05-25	ON
<b>Mangat, Rick (Gurpreet)</b>	Novadaq Technologies Inc.	2016-05-18	2016-05-25	ON
<b>Menawat, Dr., Arun</b>	Novadaq Technologies Inc.	2016-05-18	2016-05-25	ON
<b>Merrin, Patrice</b>	Novadaq Technologies Inc.	2016-05-18	2016-05-25	ON
<b>Miller, David</b>	Novadaq Technologies Inc.	2016-05-18	2016-05-25	ON
	Sandvine Corporation	2016-02-08	2016-05-19	ON
	Sandvine Corporation	2016-05-08	2016-05-19	ON
<b>MORGAN, TODD MICHAEL</b>	<b>Corporation Fiera Capital (anciennement Fiera Sceptre Inc.)</b>	<b>2015-02-27</b>	<b>2016-05-20</b>	<b>QC</b>
	<b>Corporation Fiera Capital (anciennement Fiera Sceptre Inc.)</b>	<b>2016-03-15</b>	<b>2016-05-20</b>	<b>QC</b>
<b>Siim, Brad</b>	Sandvine Corporation	2016-02-08	2016-05-19	ON
	Sandvine Corporation	2016-05-08	2016-05-19	ON
<b>Spracklin, Stephen Garrett</b>	Sandvine Corporation	2016-02-08	2016-05-19	ON
	Sandvine Corporation	2016-05-08	2016-05-19	ON
<b>Swalm, Lori</b>	Novadaq Technologies Inc.	2016-05-18	2016-05-25	ON
<b>Teck Resources Limited</b>	Erdene Resource Development Corporation	2016-05-12	2016-05-24	NS
<b>TerraVest Capital Inc.</b>	TerraVest Capital Inc.	2015-12-21	2016-05-25	AB
<b>Wellner, Thomas Gordon</b>				

Opérations d'initiés déclarées hors délai				
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Novadaq Technologies Inc.	2016-05-18	2016-05-25	ON
<b>White, Robert Steele</b>	Novadaq Technologies Inc.	2016-05-18	2016-05-25	ON

**ANNEXE 4 - LISTE DES TITRES POUVANT CONSTITUER DES ACTIONS VALIDES POUR  
L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II**

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Acasti Pharma Inc.	Actions inscrites	2014-01-24	Actions ordinaires	2017-12-31
Clifton Star Resources Inc.	Actions inscrites	2013-11-22	Actions ordinaires	2016-12-31
CO <sub>2</sub> Solution inc.	Actions inscrites	2014-11-03	Actions ordinaires	2017-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2013-06-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
DIAGNOS inc.	Actions inscrites	2013-12-05	Actions ordinaires	2016-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2013-01-14	Actions ordinaires	2016-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2014-08-12	Actions ordinaires	2017-12-31
H <sub>2</sub> O Innovation inc.	Actions inscrites	2013-09-25	Actions ordinaires	2016-12-31
Intema Solutions inc.	Actions inscrites	2013-12-20	Actions ordinaires	2016-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2014-10-16	Actions ordinaires	2017-12-31
Les Technologies Clemex Inc.	Actions inscrites	2013-04-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Manac Inc.	Actions inscrites	2013-11-20	Actions ordinaires	2016-12-31
Lumenpulse inc.	Actions inscrites	2014-03-19	Action ordinaires	2017-12-31
Medicago Inc.	Actions inscrites	2013-02-28	Actions ordinaires	2016-12-31
Mines Richmond Inc.	Actions inscrites	2014-04-10	Actions ordinaires	2017-12-31
Mines Virginia inc.	Actions inscrites	2013-11-29	Actions ordinaires	2016-12-31
Neptune Technologies et Bioressources Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2013-12-01	Actions ordinaires	2016-12-31
Opsens inc.	Actions inscrites	2014-01-21	Actions ordinaires	2017-12-31
Orbite Aluminae Inc.	Actions inscrites	2013-07-19	Actions ordinaires	2016-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Pediapharm inc.	Actions inscrites	2013-11-26	Actions ordinaires	2016-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2014-02-21	Actions ordinaires	2017-12-31
ProMetic Sciences de la Vie inc.	Actions inscrites	2013-09-27	Actions ordinaires	2016-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2013-12-04	Actions ordinaires	2016-12-31

# 7.

## Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

---

- 7.1 Avis et communiqués
  - 7.2 Réglementation de l'Autorité
  - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
  - 7.4 Autres consultations
  - 7.5 Autres décisions
-

## 7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### Avis de publication

**Avis 24-314 du personnel des ACVM : Préparation de la mise en oeuvre du cycle de règlement de deux jours : Lettre aux sociétés inscrites**

(Texte publié ci-dessous)



**Avis 24-314 du personnel des ACVM**  
*Préparation de la mise en œuvre du cycle de règlement de deux jours :  
Lettre aux sociétés inscrites*

Le 26 mai 2016

Le présent avis a pour objet d'annoncer que le personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les ACVM ou nous) a récemment envoyé une lettre concernant la mise en œuvre du cycle de règlement de deux jours aux sociétés inscrites dont le siège est situé au Canada.

La lettre invite les personnes inscrites à se préparer à la transition, le 5 septembre 2017, à un cycle de règlement standard de deux jours après la date de l'opération raccourci par rapport au cycle actuel de trois jours, et à exprimer toute préoccupation concernant la transition. Elle fait suite à l'*Avis 24-312 du personnel des ACVM, Préparation de la mise en œuvre du cycle de règlement de deux jours* publié le 2 avril 2015 et souligne cette initiative qui touche l'ensemble du secteur.

On trouvera en annexe au présent avis le modèle de lettre transmis par courriel par l'autorité principale à la personne désignée responsable et au chef de la conformité de chaque société inscrite dont le siège est situé dans son territoire.

Si vous avez des questions concernant le présent avis, veuillez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Serge Boisvert  
Analyste à la réglementation  
Direction des Bourses et des OAR  
Autorité des marchés financiers  
Tél. : 514 395-0337, poste 4358  
Sans frais : 1 877 525-0337  
Courriel : [serge.boisvert@lautorite.qc.ca](mailto:serge.boisvert@lautorite.qc.ca)

Martin Picard  
Analyste à la réglementation  
Direction des chambres de compensation  
Autorité des marchés financiers  
Tél. : 514 395-0337, poste 4347  
Sans frais : 1 877 525-0337  
Courriel : [martin.picard@lautorite.qc.ca](mailto:martin.picard@lautorite.qc.ca)

Antoinette Leung  
Manager, Market Regulation  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
Tél. : 416 593-8901  
Courriel : [aleung@osc.gov.on.ca](mailto:aleung@osc.gov.on.ca)

Aaron Ferguson  
Clearing Specialist, Market Regulation  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
Tél. : 416 593-3676  
Courriel : [aferguson@osc.gov.on.ca](mailto:aferguson@osc.gov.on.ca)

Maxime Paré  
Senior Legal Counsel, Market Regulation  
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario  
Tél. : 416 593-3650  
Courriel : [mpare@osc.gov.on.ca](mailto:mpare@osc.gov.on.ca)

Meg Tassie  
Senior Advisor  
British Columbia Securities Commission  
Tél. : 604 899-6819  
Courriel : [mtassie@bcsc.bc.ca](mailto:mtassie@bcsc.bc.ca)

Bonnie Kuhn  
Manager, Legal  
Alberta Securities Commission  
Tél. : 403 355-3890  
Courriel : [bonnie.kuhn@asc.ca](mailto:bonnie.kuhn@asc.ca)

Paula White  
Deputy Director, Compliance and Oversight  
Commission des valeurs mobilières du Manitoba  
Tél. : 204 945-5195  
Courriel : [paula.white@gov.mb.ca](mailto:paula.white@gov.mb.ca)

Jason Alcorn  
Conseiller juridique principal, Valeurs mobilières  
Commission des services financiers et des services aux consommateurs  
Nouveau-Brunswick  
Tél. : 506 643-7857  
Courriel : [jason.alcorn@fcnb.ca](mailto:jason.alcorn@fcnb.ca)

H. Jane Anderson  
Director, Policy and Market Regulation  
Nova Scotia Securities Commission  
Tél. : 902 424-0179  
Courriel : [Jane.Anderson@novascotia.ca](mailto:Jane.Anderson@novascotia.ca)

## Annexe

Le 24 mai 2016

### **Objet : Les efforts déployés au Canada pour passer au cycle de règlement de deux jours**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez sans doute, le secteur canadien des valeurs mobilières s'apprête à modifier le cycle de règlement standard de trois jours en le faisant passer à deux jours après la date de l'opération en prévision du passage au cycle de règlement de deux jours sur les marchés des valeurs mobilières des États-Unis le 5 septembre 2017.

Le 2 avril 2015, le personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) a publié l'Avis 24-312 du personnel des ACVM, *Préparation de la mise en œuvre du cycle de règlement de deux jours* afin de sensibiliser les intervenants du secteur canadien à la réduction du cycle de règlement standard et de résumer sa position sur le sujet. Le personnel y affirmait :

- l'importance pour le secteur canadien de passer au cycle de règlement de deux jours selon le même calendrier que les États-Unis;
- la nécessité d'un organisme à large participation des intervenants du secteur et de groupes de travail chargés de coordonner leurs travaux de transition au cycle de règlement de deux jours.

Bon nombre de pays ont déjà adopté un cycle de règlement écourté ou sont en voie de le faire. Par exemple, en 2014, la plupart des marchés européens sont passés à un cycle de règlement de deux jours. En mars dernier, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont fait de même pour leurs marchés boursiers.

L'Association canadienne des marchés des capitaux (ACMC) est chargée de la transition du secteur canadien des valeurs mobilières au cycle de règlement de deux jours. Son mandat consiste à cerner les améliorations opérationnelles (déploiement de systèmes, procédures et processus), à obtenir l'accord du secteur sur les normes requises, à circonscrire les modifications réglementaires et à planifier la mise à l'essai à l'échelle du secteur qui sera nécessaire pour assurer la préparation générale de celui-ci au passage au cycle de règlement de deux jours.

La présente est envoyée à toutes les personnes désignées responsables et à tous les chefs de la conformité des sociétés inscrites établies [au/en][*indiquer la province ou le territoire*] afin de les sensibiliser aux faits suivants :

1. le passage du secteur canadien au cycle de règlement de deux jours;
2. les démarches de l'ACMC pour préparer la transition;
3. plus particulièrement, la date de transition du 5 septembre 2017 annoncée par le secteur américain des valeurs mobilières pour la mise en œuvre le cycle de règlement de deux jours.

Les organisations qui participent au secteur canadien des valeurs mobilières doivent collaborer afin d'effectuer une transition sans heurt au cycle de règlement de deux jours selon le même calendrier que les États-Unis. Les personnes inscrites et les autres intervenants des marchés financiers devront évaluer toutes les incidences possibles du passage au cycle de règlement de deux jours, notamment les modifications à apporter à leurs systèmes et processus de règlement des opérations afin d'être en mesure de servir leurs clients et de jouer leur rôle dans le maintien de l'intégrité du système de compensation et de règlement des marchés financiers canadiens.

Nous encourageons fortement les sociétés qui ne sont pas encore engagées dans le processus à consulter le site Web de l'ACMC, au [www.ccma-acmc.ca](http://www.ccma-acmc.ca), qui donne de l'information sur ses comités et ses projets, propose des outils et des statistiques d'appariement des opérations, indique les événements qu'elle chapeaute et offre un bulletin d'information périodique. Un comité des ACVM a été mis sur pied, notamment afin de recommander des propositions réglementaires relatives au cycle de règlement de deux jours qui seront possiblement publiées pour consultation cet été.

*[Indiquer le membre des ACVM]* encourage les personnes inscrites et les autres intervenants des marchés financiers à exprimer toute préoccupation concernant la transition et à participer au projet de cycle de règlement de deux jours dès que possible.

Si vous avez des commentaires ou des questions sur ce projet, n'hésitez pas à communiquer avec *[coordonnées de la personne-ressource]*.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

*[Signataire]*

## 7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

## 7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

### 7.3.1 Consultation

#### **Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») – Modifications apportées au manuel des opérations – Cycles de compensation**

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la CDCC, de modifications au manuel des opérations. Ces modifications visent à améliorer le règlement des opérations sur titre à revenu fixe et des opérations au comptant sous-jacentes grâce à la compensation mutuelle possible des achats et des ventes, ce qui réduirait les obligations des membres compensateurs à l'égard du système.

(Les textes sont reproduits ci-après).

#### **Commentaires**

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 20 juin 2016, à :

M<sup>e</sup> Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire générale  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Télécopieur : 514 864-6381  
Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

#### **Information complémentaire**

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Dan Chebat  
Analyste en produits dérivés  
Direction des chambres de compensation  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514 395-0337, poste 4369  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4369  
Télécopieur : 514 873-7455  
Courrier électronique : [dan.chebat@lautorite.qc.ca](mailto:dan.chebat@lautorite.qc.ca)



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2016 – 057

Le 19 mai 2016

### SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

#### MODIFICATIONS APPORTÉES AU MANUEL DES OPÉRATIONS DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS AFIN D'AJOUTER DES CYCLES DE COMPENSATION

##### Résumé

Le 6 mai 2016, le Conseil d'administration de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) a approuvé des modifications au Manuel des opérations de la CDCC. Le but des modifications proposées est d'ajouter trois (3) cycles de compensation pour les règlements sous-jacents des titres à revenu fixe lors des jours ouvrables, ce qui permettra d'améliorer le règlement des opérations sur titre à revenu fixe et des opérations au comptant sous-jacentes.

Veillez trouver ci-joint un document d'analyse de même que les modifications proposées.

##### Processus d'établissement de règles

La CDCC est reconnue à titre de chambre de compensation en vertu de l'article 12 de la Loi sur les instruments dérivés (Québec) par l'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) et à titre d'agence de compensation reconnue par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) en vertu de l'article 21.2 de la Loi sur les valeurs mobilières (Ontario).

Le Conseil d'administration de la CDCC a le pouvoir d'adopter ou de modifier les règles et le manuel des opérations de la CDCC. Ces modifications sont présentées à l'Autorité conformément au processus d'autocertification ainsi qu'à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario conformément au processus stipulé dans la décision de reconnaissance.

---

##### Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

The Exchange Tower	Tour de la Bourse
130, rue King ouest, 5 <sup>e</sup> étage	800, square Victoria, 3 <sup>e</sup> étage
Toronto (Ontario)	Montréal (Québec)
M5X 1J2	H4Z 1A9
Tél. : 416-367-2470	Tél. : 514-871-3545

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)



Les commentaires relatifs aux modifications proposées doivent nous être présentés dans les 30 jours suivant la date de publication du présent avis. Prière de soumettre ces commentaires à:

*Me Jacques Guvlekjian*  
*Conseiller juridique*  
*Corporation canadienne de compensation de produits dérivés*  
*Tour de la Bourse*  
*C.P. 61, 800 square Victoria*  
*Montréal (Québec) H4Z 1A9*  
*Courriel : [legal@m-x.ca](mailto:legal@m-x.ca)*

Ces commentaires devront également être transmis à l'Autorité et à la CVMO à l'attention de :

*Me Anne-Marie Beaudoin*  
*Secrétaire*  
*Autorité des marchés financiers*  
*Tour de la Bourse, C.P. 246*  
*800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage*  
*Montréal (Québec) H4Z 1G3*  
*Courriel : [consultation-en-cours@lautorite.gc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.gc.ca)*

*Manager, Market Regulation*  
*Market Regulation Branch*  
*Ontario Securities Commission*  
*Suite 2200,*  
*20 Queen Street West*  
*Toronto, Ontario, M5H 3S8*  
*Fax: 416-595-8940*  
*email: [marketregulation@osc.gov.on.ca](mailto:marketregulation@osc.gov.on.ca)*

Pour toutes questions ou informations, les membres compensateurs peuvent communiquer avec les Opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher  
 Président et chef de la compensation

---

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

The Exchange Tower  
 130, rue King ouest, 5<sup>e</sup> étage  
 Toronto (Ontario)  
 M5X 1J2  
 Tél. : 416-367-2470

Tour de la Bourse  
 800, square Victoria, 3<sup>e</sup> étage  
 Montréal (Québec)  
 H4Z 1A9  
 Tél. : 514-871-3545

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)



**MODIFICATIONS APPORTÉES AU MANUEL DES OPÉRATIONS  
DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS  
EN VUE D'AJOUTER DES CYCLES DE COMPENSATION**

**TABLE DES MATIÈRES**

SOMMAIRE	P 2
ANALYSE	
Contexte	P 2
Description et analyse des incidences	P 2
Modifications proposées	P 3
Analyse comparative	P 3
MOTIVATION PRINCIPALE	P 3
INCIDENCES SUR LES SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES	P 3
OBJECTIFS DES MODIFICATIONS PROPOSÉES	P 3
INTÉRÊT PUBLIC	P 4
INCIDENCES SUR LE MARCHÉ	P 4
PROCESSUS	P 4
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	P 4
DOCUMENTS EN ANNEXE	
Annexe 1	P 5

## I. SOMMAIRE

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») propose d'ajouter trois (3) cycles de compensation pour les règlements sous-jacents des titres à revenu fixe lors des jours ouvrables.

Le premier cycle débiterait à 8 h 30 et durerait quinze (15) minutes, le deuxième débiterait à 12 h 15 et durerait quinze (15) minutes, et le troisième débiterait à 15 h 35 et durerait cinq (5) minutes.

## II. ANALYSE

### a. Contexte

Les cycles de règlement actuels de la CDCC débutent à 10 h et à 14 h. Ces deux cycles durent quinze (15) minutes, comme convenu avec le secteur lors de la phase de conception de l'initiative de pension sur titres.

### b. Description et analyse des incidences

#### Cycle de règlement : à compter de 8 h 30, durée de quinze (15) minutes

Après la réunion du groupe des utilisateurs en février, le directeur du développement des affaires de la CDCC a reçu une requête d'un membre compensateur demandant d'envisager l'ajout d'un cycle de compensation à 8 h30 pour réduire la congestion au cours du matin. Ce membre appuyait sa demande sur le fait que ses règlements de pensions sur titres générales contrebalanceraient ses obligations envers la CDCC le matin si un cycle de règlement avait lieu.

Le mercredi 16 mars 2016, la CDCC a envoyé un questionnaire par courriel à des membres compensateurs clés pour leur demander leur opinion sur le sujet. Les membres compensateurs qui ont répondu étaient unanimement favorables à la proposition.

#### Cycle de règlement : à compter de 12 h 15, durée de quinze (15) minutes

Après la réunion du groupe des utilisateurs en février, le directeur du développement des affaires de la CDCC a reçu une requête d'un membre compensateur demandant d'envisager l'ajout d'un cycle de compensation entre midi et 13 h qui coïnciderait avec la clôture du processus d'adjudication de la Banque du Canada. La CDCC a suggéré à ce membre compensateur que le cycle de compensation débute à 12 h 15, de sorte qu'il se termine juste avant le cycle d'appel de marge intrajournalier de 12 h 45. Ce cycle de compensation pourrait réduire les exigences de marge des membres compensateurs pour l'asymétrie du règlement.

Le mercredi 16 mars 2016, la CDCC a envoyé un questionnaire par courriel à des membres compensateurs clés pour leur demander leur opinion sur le sujet. Les membres compensateurs qui ont répondu étaient unanimement favorables à la proposition.

Cycle de règlement : à compter de 15 h 35, durée de cinq (5) minutes

La CDCC a remarqué une situation qui se produisait après le cycle de compensation de 14 h. Occasionnellement, des membres compensateurs présentaient des opérations contrebalançant des instructions de règlement en attente dans le CDSX. La CDCC suppose que ces transactions avaient été saisies avant 14 h, mais n'avaient pas été confirmées par une des autres parties, de sorte que le cycle de compensation était manqué. Quand cette situation se produit, des échecs d'opération erronés sont rapportés dans le CDSX en fin de journée.

La CDCC a présenté sa proposition lors de la discussion ouverte de la réunion du groupe d'utilisateurs du 10 novembre 2015. Elle a alors suggéré que le règlement ne dure que cinq (5) minutes en raison de l'heure. Lors de cette réunion, la proposition a reçu un accueil favorable, de sorte que la CDCC s'est engagée à réaliser un sondage téléphonique à ce sujet. Les membres compensateurs qui ont répondu étaient unanimement favorables à la proposition. Les résultats du sondage téléphonique ont été communiqués avec le groupe d'utilisateurs lors de la réunion du 10 février 2016.

**c. Modifications proposées**

Se reporter à l'annexe 1 ci-jointe.

**d. Analyse comparative**

Sans objet.

**III. MOTIVATION PRINCIPALE**

La motivation principale est que l'ajout de cycles de compensation améliorera le règlement des opérations sur titre à revenu fixe et des opérations au comptant sous-jacentes étant donné que des achats et des ventes pourraient être mutuellement compensés, ce qui répondra aux besoins des membres compensateurs.

**IV. INCIDENCES SUR LES SYSTÈMES TECHNOLOGIQUES**

Il n'y aura aucune incidence sur le CDSX. Les cycles de compensation pourront être ajoutés en configurant la composante SOLA-C. Aucune incidence n'est prévue pour le CDSX.

**V. OBJECTIFS DES MODIFICATIONS PROPOSÉES**

L'objectif est d'améliorer le règlement des opérations sur titres à revenu fixe et des opérations au comptant sous-jacentes grâce à la compensation mutuelle possible des achats et des ventes, ce qui réduirait les obligations des membres compensateurs à l'égard du système.

**VI. INTÉRÊT PUBLIC**

La CDCC est d'avis que la modification proposée ne va pas à l'encontre de l'intérêt public étant donné qu'elle répond aux besoins des membres compensateurs et réduit le nombre total de règlements associé à chaque membre.

**VII. INCIDENCE SUR LE MARCHÉ**

Une amélioration du règlement des opérations sur titres à revenu fixe et des opérations au comptant sous-jacentes pourrait être obtenue grâce à la compensation mutuelle possible des achats et des ventes, ce qui réduirait les obligations des membres compensateurs à l'égard du système.

**VIII. PROCESSUS**

La modification proposée sera déposée au conseil de la CDCC aux fins d'approbation. Une fois approuvée, la modification proposée ainsi que la présente analyse seront transmises à l'Autorité des marchés financiers conformément au processus d'autocertification, ainsi qu'à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario conformément au processus applicable aux modifications réglementaires devant être approuvées en Ontario. La modification proposée et l'analyse sont également soumises à la Banque du Canada aux fins d'approbation conformément à l'accord de surveillance réglementaire.

**IX. DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

La CDCC souhaite mettre la modification en œuvre au deuxième trimestre de 2016.

**X. DOCUMENTS EN ANNEXE**

Annexe 1 : Manuel des opérations modifié



**CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS  
CANADIAN DERIVATIVES CLEARING CORPORATION**

**MANUEL DES OPÉRATIONS**

**VERSION DU ~~16 DECEMBRE~~ 2015**



Section : 10 - 1

**AGENT DE SÉCURITÉ DU MEMBRE COMPENSATEUR****DÉLAIS POUR L'ACCÈS EN LIGNE****CHAQUE JOUR OUVRABLE**

Activité	Échéance
Heure de règlement des paiements pour le règlement à un jour	7 h 45
<u>Opérations sur titres à revenu fixe – Délai du cycle de compensation pour les exigences de règlement en attente (exigences de paiement contre livraison net du matin envoyées à CDS pour règlement)</u>	<u>8 h 30 à 8 h 45</u>
Opérations sur titres à revenu fixe – Délai du cycle de compensation du matin pour les exigences de paiement contre livraison en attente (exigences de paiement contre livraison net du matin envoyées à CDS pour règlement au cours du délai de règlement livraison contre paiement net du matin)	10_h_00 à 10_h_15
Délai de règlement livraison contre paiement net du matin	10_h_15 à 10_h_30
Appel de marge intra-journalier du matin	10 h 30
<u>Opérations sur titres à revenu fixe – Délai du cycle de compensation pour les exigences de règlement en attente (exigences de paiement contre livraison net de l'après-midi envoyées à CDS pour règlement)</u>	<u>12 h 15 à 12 h 30</u>
Appel de marge intra-journalier de l'après-midi	12 h 45
Dépôts spécifiques (retrait même jour)	12 h 45
Opérations sur titres à revenu fixe – Délai du cycle de compensation <del>de l'après-midi</del> à l'égard de toutes exigences de règlement en attente (exigences de règlement livraison contre paiement net de l'après-midi envoyées à CDS pour règlement <del>à l'heure de règlement livraison contre paiement de fin de journée</del> )	14_h_00 à 14_h_15
Dépôts en espèces (dépôts de garantie) – 10 000 000 \$ et moins (dépôt même jour)	14 h 45
Dépôts en espèces (dépôts de garantie) – Plus de 10 000 000 \$ (avis de 2 jours ouvrables)	14 h 45
Demandes de retrait en espèces (dépôts de garantie) – 10 000 000 \$ et moins (retrait même jour)	14 h 45
Demandes de retrait en espèces (dépôts de garantie) – Plus de 10 000 000 \$ (avis de 2 jours ouvrables)	14 h 45
Opérations sur titres à revenu fixe (opérations même jour) – Heure limite de soumission	15 h 30
Tous les dépôts de biens autres qu'en espèces (dépôts de garantie)	15 h 30
Toutes les demandes de retrait de biens autres qu'en espèces (dépôts de garantie) pour retrait le même jour	15 h 30

C CANADIAN DERIVATIVES CLEARING CORPORATION  
CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS



Section : 10 - 2

**AGENT DE SÉCURITÉ DU MEMBRE COMPENSATEUR**

Toutes les demandes de substitution de biens autres qu'en espèces (dépôts de garantie) pour substitution le même jour	15 h 30
Dépôts spécifiques (évaluation à un jour)	15 h 30
<u>Opérations sur titres à revenu fixe – Délai du cycle de compensation de l'après-midi à l'égard des exigences de règlement en attente (exigences de règlement livraison contre paiement net de l'après-midi envoyées à CDS pour règlement d'ici l'heure de règlement livraison contre paiement de fin de journée)</u>	<u>15 h 35 à 15 h 40</u>
Heure de règlement livraison contre paiement de fin de journée	16 h 00
IMHC (autre que les opérations sur titres à revenu fixe) – Entrée sans correspondance	16 h 30
Transferts de positions	17 h 25
Corrections d'opérations le jour même et à T+1	17 h 30
Changements aux positions en cours	17 h 30
Opérations sur titres à revenu fixe et contrats à terme sur titres acceptables – Heure limite de compensation (Les directives de règlement compensé (exigences de livraison nette et exigences de paiement net contre livraison) sont envoyées à CDS pour règlement le jour ouvrable suivant)	17 h 30



Section : 10 - 3

**AGENT DE SÉCURITÉ DU MEMBRE COMPENSATEUR****PÉRIODE DU PEPS**

Activité	Échéance
Déclaration quotidienne par les membres compensateurs des positions acheteurs dans chacun de leurs comptes par ordre chronologique	17 h 30
Présentation des avis de livraison	17 h 30

**MISE EN GAGE**

Les membres compensateurs doivent saisir les demandes de dépôt ou de retrait de garanties acceptables sur l'écran de mise en gage de l'application de compensation de la CDCC.

La CDCC surveille les écrans de mise en gage entre 9 h et 15 h 30 les jours ouvrables.

La CDCC vérifie la validité de chaque dépôt effectué par des membres compensateurs et s'assure que les retraits ne créent pas de déficits dans les comptes des membres compensateurs (marge, fonds de compensation ou fonds d'écart). Toute demande de retrait d'un dépôt spécifique devrait être saisie avant le déclenchement du processus d'appel de marge intrajournalier puisque les dépôts sont évalués à ce moment. Tout retrait de ce type saisi après ce moment ne sera pas traité puisqu'un tel retrait ne peut faire l'objet d'une évaluation convenable.

Les données saisies sur l'écran de mise en gage de l'application de compensation de la CDCC sont appariées par la CDCC avec les données saisies correspondantes du système d'information comptable du dépositaire officiel de titres pertinent.

Dans certains cas, l'échange de documents à un bureau de la CDCC par les membres compensateurs (accompagné d'une impression d'écran de la donnée saisie portant le timbre du membre compensateur) peut être accepté par la CDCC comme constituant un dépôt ou un retrait matériel.

Après l'exécution de tous les processus de validation, la CDCC confirme dans l'application de compensation de la CDCC les dépôts et/ou retraits des membres compensateurs.

Les dépôts, les retraits et les changements s'y rattachant seront pris en compte dans le rapport sur les dépôts et les retraits du jour ouvrable qui suit (MA01). Conformément aux règles de la CDCC, toute disparité que le membre compensateur note en regard de ses propres dossiers devrait être immédiatement signalée à la CDCC.

**PROCESSUS ADDITIONNEL DE RÈGLEMENT LIVRAISON CONTRE PAIEMENT NET**

En ce qui a trait à toutes les exigences de paiement contre livraison en attente au délai ou aux délais du cycle de compensation prévus à la section 2 du présent manuel des opérations, la CDCC enverra de nouveaux registres de règlement (exigences de paiement contre livraison net) au dépositaire officiel de titres, lesquels déduiront toute exigence de paiement contre livraison en attente d'un membre compensateur envers la CDCC de toute exigence de paiement contre livraison en attente de la CDCC envers ce même membre compensateur.

### 7.3.2 Publication

#### **Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières Obligation imposée aux courtiers membres de communiquer leur qualité de membre de l'OCRCVM**

Vu la demande complétée le 11 mars 2016 par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») afin d'obtenir l'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») des modifications apportées aux articles 14 et 28 de la Règle 22 et aux Règles 29 et 700 des courtiers membres ainsi que d'une nouvelle politique concernant la communication de la qualité de membre de l'OCRCVM (le « projet de modification »);

Vu les objectifs principaux du projet de modification qui sont de faire connaître au public l'encadrement que l'OCRCVM assure à l'égard des sociétés qu'il réglemente et des conseillers en placement qu'il autorise, d'informer les investisseurs sur les avantages de faire affaires avec les sociétés réglementées par l'OCRCVM et les conseillers en placement qu'il autorise et d'aider les investisseurs à évaluer le statut des sociétés et des conseillers;

Vu la déclaration de l'OCRCVM selon laquelle les modifications ont été dûment approuvées par son conseil d'administration le 10 septembre 2015;

Vu l'article 74 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi;

Vu l'analyse effectuée par la Direction des bourses et des OAR et sa recommandation d'approuver le projet de modification du fait qu'il contribue à assurer la protection des investisseurs et qu'il n'est pas contraire à l'intérêt public;

En conséquence, l'Autorité approuve les modifications.

Fait à Montréal, le 16 mai 2016.

Gilles Leclerc  
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2016-SMV-0011

#### **Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières Consolidation des règles de mise en application, de procédures, d'examen et d'autorisation**

Vu la demande complétée le 6 avril 2016 par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM ») afin d'obtenir l'approbation par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») du projet de consolidation des règles de mise en application, de procédures, d'examen et d'autorisation contenues dans les règles universelles d'intégrité des marchés (les « RUIM ») et les règles des courtiers membres (le « projet de consolidation »);

Vu l'objectif principal du projet de consolidation qui est de regrouper et de rationaliser sous forme d'un nouvel ensemble de règles certaines dispositions de mise en application contenues dans les RUIM et les règles des courtiers membres;

Vu la déclaration de l'OCRCVM selon laquelle le projet de consolidation a été dûment approuvé par son conseil d'administration;

Vu l'article 74 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi;

Vu l'analyse effectuée par la Direction des bourses et des OAR et sa recommandation d'approuver le projet de consolidation du fait qu'il assure la protection des investisseurs et qu'il n'est pas contraire à l'intérêt public;

En conséquence, l'Autorité approuve le projet de consolidation à la condition suivante :

- les pouvoirs prévus à la règle 8103(3)(i) du projet de consolidation ne pourront être exercés par l'OCRCVM que lorsque l'Autorité sera satisfaite de la façon dont l'exercice de ces pouvoirs sera encadré.

Fait à Montréal, le 19 mai 2016.

Gilles Leclerc  
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2016-SMV-0012

**Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières  
(Révocation de la décision n° 2015-SMV-0042)**

La décision n° 2015-SMV-0042 prononcée par l'Autorité des marchés financiers le 17 août 2015 est révoquée par la présente décision.

Fait à Montréal, le 19 mai 2016.

Gilles Leclerc  
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2016-SMV-0013

**Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS »<sup>MD</sup>) – Paiements de droits et privilèges sur le titres inscrits à la DTC dont les modalités incluent un choix de paiement en dollars canadiens**

L'Autorité des marchés financiers publie l'avis d'entrée en vigueur de modifications d'ordre technique apportées à la section 8.16.1 du document *Guide de l'utilisateur et Procédés et méthodes du CDSX* de la CDS afin de décrire les conséquences du virement transfrontalier en provenance de la DTC hors des délais de traitement prévus.

Les modifications devraient prendre effet le **2 mai 2016**.

(Les textes sont reproduits ci-après).

Avis et demande d'approbation – Projet de modification du *Guide de l'utilisateur et Procédés et méthodes du CDSX*

---

**Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS<sup>MD</sup>)**

**Paielements de droits et privilèges sur les titres inscrits à la DTC dont les modalités incluent un choix de paiement en dollars canadiens**

**A. DESCRIPTION DU PROJET DE MODIFICATION DES PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS**

**Contexte**

La société Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS » ou la « Société ») offre à ses adhérents une fonction qui permet la livraison de positions sur titres entre la CDS et la Depository Trust & Clearing Corporation (« DTCC ») des États-Unis, par sa filiale The Depository Trust Company (« DTC »). Cette fonction est rendue possible par le statut d'adhérent de la CDS et d'utilisateur du CDSX de la DTC et le statut de membre de la DTC et de la National Securities Clearing Corporation (« NSCC ») de la CDS. Conformément à cette entente transfrontalière bilatérale, le paiement aux porteurs inscrits à la date de clôture des registres dans les grands livres au CDSX de droits et privilèges de source américaine (p. ex. les dividendes) peut être effectué en dollars américains de la DTC à la CDS. Dans certaines circonstances, les porteurs inscrits à la date de clôture des registres ont le choix de recevoir ce paiement en dollars canadiens. Le cas échéant, la section 8.16.1 du *Guide de l'utilisateur et Procédés et méthodes du CDSX* (version 11.1 datée du 2 novembre 2015) prévoit le processus que doivent suivre les adhérents de la CDS afin de recevoir ces droits et privilèges en dollars canadiens. Plus exactement, la section 8.16.1 décrit les conséquences du virement transfrontalier en provenance de la DTC hors des délais de traitement prévus.

La CDS n'est pas en mesure d'assumer le risque de pertes lié aux opérations de change de ses adhérents ou d'absorber ces pertes, et les modifications d'ordre technique précisent cet état de fait invariable.

Les modifications d'ordre technique proposées de la section 8.16.1 précisent a) que dans le cas d'un adhérent qui n'exécute pas les virements transfrontaliers en provenance de la DTC dans les délais de traitement prévus, sans égard aux efforts de la CDS pour obtenir les fonds en dollars canadiens, la CDS effectue le paiement dans la monnaie dans laquelle elle a reçu les fonds; et b) les mesures prises par la CDS afin de communiquer aux adhérents que le paiement ne sera pas versé en dollars canadiens.

**Description des modifications**

Les adhérents abonnés aux services transfrontaliers de la CDS avec la DTC sont en mesure de livrer les actions dont ils ont pris possession à la DTC à leur compte au CDSX (« virement en provenance de la DTC »). Ces valeurs sont confiées à la garde de la CDS, dans un compte de participant à la DTC. Par conséquent, les droits et privilèges sur ces valeurs sont versés par la DTC à la CDS. La CDS redistribue alors ce produit à ses adhérents selon leur position à leur grand livre au CDSX, conformément aux *Règles de la CDS à l'intention des adhérents* 6.6 (« Droits et privilèges ») et 10.9 (« Paiements transfrontaliers »).

Les droits et privilèges versés par des émetteurs canadiens dont les valeurs sont détenues à la DTC représentent un défi opérationnel pour les porteurs canadiens qui préfèrent en recevoir le paiement en dollars canadiens. En général, la DTC effectue le paiement en dollars américains à ses titulaires de comptes (à ses membres, notamment la CDS), sans égard à la monnaie dans laquelle la distribution est déclarée. Dans certains cas toutefois, la DTC offre à ses participants, notamment à la CDS, une fonction qui leur permet d'opter pour une distribution en dollars canadiens. Lorsqu'un émetteur déclare des droits et privilèges en dollars canadiens, et que le porteur n'a pas choisi, ou ne peut choisir, auprès de la DTC que la livraison soit effectuée en dollars canadiens, le paiement aux titulaires de comptes à la DTC sera converti et versé en dollars américains *par la DTC*. Si le porteur exige des dollars canadiens, le paiement devra être reconverti, en dollars canadiens cette fois, après la distribution subséquente par la CDS.

Le processus de choix et de conversion de devises a été mis en œuvre pour réduire les effets, décrits précédemment, de la variation du taux de change sur les adhérents de la CDS, et a été conçu dans l'objectif d'offrir la possibilité d'opter pour le paiement des droits et privilèges en dollars canadiens chaque fois que les circonstances le permettent. Dans les cas où la DTC offre un choix de monnaie, la CDS cède au choix

Avis et demande d'approbation – Projet de modification du *Guide de l'utilisateur et Procédés et méthodes du CDSX*

---

directement dans les systèmes de la DTC. Dans certains autres cas exceptionnels, la CDS tente de rapatrier les valeurs de la DTC, ce qui entraîne la réimmatriculation au Canada des valeurs au nom de propriétaire pour compte de la CDS, CDS & Co.

Actuellement, les Procédés et méthodes indiquent que la CDS s'efforce de réduire le risque lié aux opérations de change auquel les adhérents s'exposent, soit en procédant au choix qui permet de recevoir les droits et privilèges en dollars canadiens (de même qu'à la demande d'exonération fiscale connexe) ou en rapatriant les valeurs. Les modifications d'ordre technique proposées, qui concernent l'aspect technique de procédures d'exploitation courantes et de pratiques administratives afférentes aux services de la CDS, précisent que, en dépit des efforts raisonnables, mais sans effet de la CDS pour assurer le paiement en dollars canadiens, le cas échéant, la Société versera les fonds des droits et privilèges dans la monnaie livrée par la DTC. De plus, les modifications d'ordre technique proposées prévoient le schéma de communication entre la CDS et les adhérents touchés dans les cas où le choix de monnaie n'est pas possible ou lorsque les adhérents n'effectuent pas ce choix dans les délais prévus pour le traitement.

Les modifications proposées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique (« CADS ») de la CDS. Le CADS détermine, étudie ou surveille les projets de développement des systèmes de la CDS et les autres modifications proposées par les adhérents et la CDS, et en établit l'ordre de priorité. Ce comité compte parmi ses membres des représentants des adhérents de la CDS et se réunit tous les mois.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le CADS le 28 avril 2016.

Les modifications proposées des Procédés et méthodes peuvent être consultées et téléchargées à partir de la page Web Documentation de la CDS, au <http://www.cds.ca/cds-services/user-resources/user-documentation>.

## **B. CLASSIFICATION – MODIFICATIONS D'ORDRE TECHNIQUE**

Les modifications proposées des Procédés et méthodes détaillent la procédure existante et concernent à la fois a) l'aspect technique de procédures d'exploitation courantes et de pratiques administratives afférentes aux services de la CDS et b) l'impératif de cohérence entre les Règles existantes.

## **C. DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES MODIFICATIONS PROPOSÉES DES PROCÉDÉS ET MÉTHODES DE LA CDS**

La CDS est reconnue à titre de chambre de compensation par l'Autorité des marchés financiers en vertu de l'article 169 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec ainsi qu'à titre d'agence de compensation par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario en vertu du paragraphe 21.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario et par la British Columbia Securities Commission en vertu du paragraphe 24d) de la *Securities Act* de la Colombie-Britannique. De plus, la CDS est réputée être la chambre de compensation pour le CDSX<sup>MD</sup>, système de compensation et de règlement désigné par la Banque du Canada en vertu de l'article 4 de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*.

La CDS a déterminé que les modifications prendront effet le 1<sup>er</sup> juin 2016.

Avis et demande d'approbation – Projet de modification du *Guide de l'utilisateur et  
Procédés et méthodes du CDSX*

---

**D. QUESTIONS**

Veillez faire parvenir par écrit vos questions concernant le projet de modification, aux coordonnées suivantes :

Stephen Nagy  
Directeur général  
Services de traitement de valeurs  
Services de dépôt et de compensation CDS inc.  
85, rue Richmond Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Téléphone : 416 365-8720  
Courriel : [snagy@cds.ca](mailto:snagy@cds.ca)

Veillez également faire parvenir un exemplaire de ces questions à l'Autorité des marchés financiers, à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et à la British Columbia Securities Commission, aux personnes indiquées ci-après :

M<sup>e</sup> Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire générale  
Autorité des marchés financiers  
800, rue du Square-Victoria, 22<sup>e</sup> étage C.P. 246,  
Tour de la Bourse Montréal (Québec) H4Z 1G3

Télécopieur : 514 864-6381  
Courriel : [consultation-encours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-encours@lautorite.qc.ca)

Directrice, Réglementation des marchés  
Direction de la réglementation  
Commission des valeurs mobilières  
de l'Ontario  
Bureau 1903, C.P. 55  
20, rue Queen Ouest  
Toronto (Ontario) M5H 3S8

Télécopieur : 416 595-8940  
Courriel : [marketregulation@osc.gov.on.ca](mailto:marketregulation@osc.gov.on.ca)

Doug MacKay  
Manager, Market and SRO Oversight  
British Columbia Securities Commission  
701, rue West Georgia  
C.P. 10142, Pacific Centre  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V7Y 1L2

Télécopieur : 604 899-6506  
Courriel : [dmackay@bcsc.bc.ca](mailto:dmackay@bcsc.bc.ca)

Mark Wang  
Manager, Legal Services  
British Columbia Securities Commission  
701, rue West Georgia  
C.P. 10142, Pacific Centre  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V7Y 1L2

Télécopieur : 604 899-6506  
Courriel : [mwang@bcsc.bc.ca](mailto:mwang@bcsc.bc.ca)

La CDS mettra à la disposition du public, sur demande, une copie de toutes les questions reçues.

## CHAPITRE 8 ACTIVITÉS DE DROITS ET PRIVILÈGES

### Droits et privilèges et VGG

Si les adhérents présentent des positions de valeurs à découvert, le système de traitement des droits et privilèges procède à un débit forcé de valeurs et de VGG aux montants des droits et privilèges associés à la position à découvert.

- Pour les événements facultatifs, les adhérents entrent et confirment leurs sélections de choix. Dans le cas des événements de soumission de valeurs, le système de traitement des droits et privilèges vérifie qu'il y a suffisamment de valeurs et de VGG au moment de la confirmation du choix.

Pour les événements de soumission de fonds, si un adhérent entre des choix à la date d'échéance de la CDS et que son compte contient suffisamment de fonds ou de VGG, les fonds sont débités. Si un adhérent entre ses instructions avant la date d'échéance de la CDS, les fonds sont débités à la fermeture des bureaux la veille de la date de paiement. Dans les deux cas, si l'adhérent ne possède pas suffisamment de fonds ou de VGG, la transaction est refusée.

Les comptes séparés des adhérents sont crédités des valeurs et des fonds (le cas échéant).

- Aux fins de la retenue fiscale, le système de traitement des droits et privilèges porte les fonds au débit du compte de fonds des adhérents, ce qui peut donner lieu à une position de fonds à découvert.

#### 8.16.1 Paiements d'intérêts, ~~et paiements de dividendes~~ et paiements à l'échéance en espèces sur les virements transfrontaliers en provenance de la DTC

~~À moins que les choix et les déclarations appropriés soient envoyés à la DTC avant la date limite, les attributions des droits et privilèges dus par la DTC sur une valeur canadienne sont assujetties à une retenue fiscale de 25 % à titre d'impôt sur le revenu des non-résidents et à une conversion monétaire.~~

~~La CDS surveille les dates de clôture des registres et tente de réduire les retards de paiement, l'impôt sur le revenu des non-résidents et la conversion monétaire. Les paiements peuvent également être retardés en raison du rapatriement des fonds.~~

Par défaut, les paiements administrés par la DTC relatifs aux droits et privilèges et aux événements de marché sont versés en dollars américains aux comptes des participants de la DTC. Par conséquent, les valeurs livrées par voie électronique au CDSX par la DTC (virements en provenance de la DTC), pour lesquelles des paiements sont portés aux comptes des adhérents de la CDS à la DTC (5099), sont également financées en dollars américains. Dans le cas où le choix de monnaie est offert à la DTC et où la monnaie de paiement par défaut de la CDS est le dollar canadien, la CDS prend certaines mesures afin que le produit des droits et privilèges ou des événements de marché relatif à ces valeurs puisse aussi être versé en dollars canadiens. La CDS choisit le dollar canadien dans les systèmes de la DTC ou rapatrie les valeurs afin que le paiement lui soit versé directement. Ces valeurs sont principalement constituées de titres intercotés émis par un émetteur canadien et de certains instruments d'emprunt sous forme entièrement nominative au nom de CEDE & Co.

## CHAPITRE 8 ACTIVITÉS DE DROITS ET PRIVILÈGES

### Droits et privilèges et VGG

La CDS s'efforce toujours de recevoir le produit des droits et privilèges en dollars canadiens sur les valeurs détenues dans son compte à la DTC, mais dans le cas contraire, elle verse le paiement à ses adhérents dans la même monnaie que la DTC.

#### **Choix aux fins de traitement des droits et privilèges**

Pour certaines valeurs, la DTC offre à ses participants le choix de la distribution en dollars canadiens. À moins que les choix et les déclarations appropriés soient faits auprès de la DTC avant la date limite prévue dans ses systèmes, les attributions canadiennes de droits et privilèges sur des valeurs effectuées par la DTC peuvent être assujetties à une retenue fiscale pour non-résidents de 25 % et à la conversion de devises. La CDS effectue le suivi de son compte à la DTC et procède au choix de monnaie ainsi qu'aux choix fiscaux en dollars canadiens, si possible. Si toutefois la CDS ne peut effectuer ces choix, elle verse à ses adhérents le paiement en dollars américains, soit la monnaie livrée par la DTC. Dans ce cas, la CDS procède comme suit :

1. La CDS informe les adhérents que le choix n'a pu être effectué aussitôt qu'elle prend connaissance de cet élément.
2. La CDS communique le détail des caractéristiques et du moment du paiement aux adhérents.

#### **Rapatriement des ~~fonds~~actions aux fins de traitement des droits et privilèges**

Dans certains cas, les participants de la DTC ne peuvent opter pour un paiement en dollars canadiens. Lorsqu'un paiement d'intérêts ou de dividendes en espèces est annoncé sur une valeur canadienne et que le produit déclaré sera versé dans la monnaie du territoire de résidence du porteur inscrit, la CDS tente de rapatrier les actions détenues dans son compte à la DTC. Les actions visées sont donc réimmatriculées au nom de propriétaire pour compte de la CDS au Canada, CDS & Co.

Afin de recevoir le produit des événements susmentionnés en dollars canadiens, les adhérents de la CDS doivent ~~livrer~~virer leurs actions de leur ~~au~~ compte ~~de la CDS~~ à la DTC à leur compte d'adhérent au CDSX au moyen d'un virement en provenance de la DTC :

- cinq (5) jours avant la date de clôture des registres en ce qui concerne les valeurs non admissibles au programme EXPRES, afin que le rapatriement des actions puisse avoir lieu;
- deux (2) jours avant la date de clôture des registres en ce qui concerne les valeurs admissibles au programme EXPRES, afin que le rapatriement des actions puisse avoir lieu.

## CHAPITRE 8 ACTIVITÉS DE DROITS ET PRIVILÈGES

### Droits et privilèges et VGG

La CDS applique des restrictions relatives aux virements en provenance de la DTC sur les valeurs comme suit :

- du quatrième jour avant précédant la date de clôture des registres afin que le rapatriement puisse avoir lieu. Une fois la livraison des actions effectuée, la CDS rapatrie les valeurs, dans la mesure du possible, avant la date de clôture des registres, jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de clôture des registres, en ce qui concerne les valeurs non admissibles au programme EXPRES;
- du jour précédant la date de clôture des registres jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de clôture des registres, en ce qui concerne les valeurs admissibles au programme EXPRES.

~~Si les valeurs sont rapatriées et réimmatriculées avant la date de clôture des registres, CDS & Co. devient le détenteur apparent et les adhérents reçoivent la totalité du paiement de droits et privilèges auquel ils ont droit à leur compte de fonds au CDSX.~~

~~Si les valeurs ne peuvent être rapatriées à temps, ou que la CDS ne peut établir le solde net de la position au compte de la DTC à la CDS, les droits et privilèges sont traités de la manière suivante : effectue le paiement à ses adhérents dans la monnaie reçue de la DTC, c'est-à-dire en dollars américains. Dans ce cas, la CDS :~~

- ~~1. À la date de paiement, le compte de fonds au CDSX d'un adhérent est débité du montant correspondant au paiement des droits et privilèges en dollars canadiens pour les adhérents que le rapatriement n'a pu avoir lieu; actions livrées au compte de la CDS à la DTC au moyen d'un redressement de fonds.~~
- ~~2. Lorsque la DTC attribue le paiement au compte de la CDS à la DTC, le compte de fonds au CDSX d'un adhérent est crédité du montant du paiement des droits et privilèges en dollars américains au moyen d'un redressement de fonds; communique le détail des caractéristiques de rajustement du paiement afin que les adhérents puissent être payés dans la monnaie livrée par la DTC.~~

La CDS communique des renseignements à ses adhérents concernant les valeurs suivantes :

- les débetures entièrement détenues à la DTC qui sont libellées en dollars canadiens;
- les valeurs faisant l'objet d'un suivi en raison des activités liées au rapatriement.

Les adhérents de la CDS sont tenus d'informer la CDS si cette liste est incomplète.

**Remarque :** Les procédés et méthodes susmentionnés ne s'appliquent pas aux valeurs américaines détenues à la CDS. Les paiements à l'égard de ces valeurs sont attribués au compte de fonds au CDSX en fonction du statut d'intermédiaire qualifié (QI) selon l'IRS et ~~en fonction~~ des instructions de l'adhérent.

## CHAPITRE 8 ACTIVITÉS DE DROITS ET PRIVILÈGES

### *Droits et privilèges et VGG*

Si les adhérents présentent des positions de valeurs à découvert, le système de traitement des droits et privilèges procède à un débit forcé de valeurs et de VGG aux montants des droits et privilèges associés à la position à découvert.

- Pour les événements facultatifs, les adhérents entrent et confirment leurs sélections de choix. Dans le cas des événements de soumission de valeurs, le système de traitement des droits et privilèges vérifie qu'il y a suffisamment de valeurs et de VGG au moment de la confirmation du choix.

Pour les événements de soumission de fonds, si un adhérent entre des choix à la date d'échéance de la CDS et que son compte contient suffisamment de fonds ou de VGG, les fonds sont débités. Si un adhérent entre ses instructions avant la date d'échéance de la CDS, les fonds sont débités à la fermeture des bureaux la veille de la date de paiement. Dans les deux cas, si l'adhérent ne possède pas suffisamment de fonds ou de VGG, la transaction est refusée.

Les comptes séparés des adhérents sont crédités des valeurs et des fonds (le cas échéant).

- Aux fins de la retenue fiscale, le système de traitement des droits et privilèges porte les fonds au débit du compte de fonds des adhérents, ce qui peut donner lieu à une position de fonds à découvert.

#### **8.16.1 Paiements d'intérêts, paiements de dividendes et paiements à l'échéance en espèces sur les virements transfrontaliers en provenance de la DTC**

Par défaut, les paiements administrés par la DTC relatifs aux droits et privilèges et aux événements de marché sont versés en dollars américains aux comptes des participants de la DTC. Par conséquent, les valeurs livrées par voie électronique au CDSX par la DTC (virements en provenance de la DTC), pour lesquelles des paiements sont portés aux comptes des adhérents de la CDS à la DTC (5099), sont également financées en dollars américains. Dans le cas où le choix de monnaie est offert à la DTC et où la monnaie de paiement par défaut de la CDS est le dollar canadien, la CDS prend certaines mesures afin que le produit des droits et privilèges ou des événements de marché relatif à ces valeurs puisse aussi être versé en dollars canadiens. La CDS choisit le dollar canadien dans les systèmes de la DTC ou rapatrie les valeurs afin que le paiement lui soit versé directement. Ces valeurs sont principalement constituées de titres intercotés émis par un émetteur canadien et de certains instruments d'emprunt sous forme entièrement nominative au nom de CEDE & Co.

La CDS s'efforce toujours de recevoir le produit des droits et privilèges en dollars canadiens sur les valeurs détenues dans son compte à la DTC, mais dans le cas contraire, elle verse le paiement à ses adhérents dans la même monnaie que la DTC.

**CHAPITRE 8 ACTIVITÉS DE DROITS ET PRIVILÈGES**  
*Droits et privilèges et VGG***Choix aux fins de traitement des droits et privilèges**

Pour certaines valeurs, la DTC offre à ses participants le choix de la distribution en dollars canadiens. À moins que les choix et les déclarations appropriés soient faits auprès de la DTC avant la date limite prévue dans ses systèmes, les attributions canadiennes de droits et privilèges sur des valeurs effectuées par la DTC peuvent être assujetties à une retenue fiscale pour non-résidents de 25 % et à la conversion de devises. La CDS effectue le suivi de son compte à la DTC et procède au choix de monnaie ainsi qu'aux choix fiscaux en dollars canadiens, si possible. Si toutefois la CDS ne peut effectuer ces choix, elle verse à ses adhérents le paiement en dollars américains, soit la monnaie livrée par la DTC. Dans ce cas, la CDS procède comme suit :

1. La CDS informe les adhérents que le choix n'a pu être effectué aussitôt qu'elle prend connaissance de cet élément.
2. La CDS communique le détail des caractéristiques et du moment du paiement aux adhérents.

**Rapatriement des actions aux fins de traitement des droits et privilèges**

Dans certains cas, les participants de la DTC ne peuvent opter pour un paiement en dollars canadiens. Lorsqu'un paiement d'intérêts ou de dividendes en espèces est annoncé sur une valeur canadienne et que le produit déclaré sera versé dans la monnaie du territoire de résidence du porteur inscrit, la CDS tente de rapatrier les actions détenues dans son compte à la DTC. Les actions visées sont donc réimmatriculées au nom de propriétaire pour compte de la CDS au Canada, CDS & Co.

Afin de recevoir le produit des événements susmentionnés en dollars canadiens, les adhérents de la CDS doivent virer leurs actions de leur compte à la DTC à leur compte d'adhérent au CDSX au moyen d'un virement en provenance de la DTC :

- cinq (5) jours avant la date de clôture des registres en ce qui concerne les valeurs non admissibles au programme EXPRES, afin que le rapatriement des actions puisse avoir lieu;
- deux (2) jours avant la date de clôture des registres en ce qui concerne les valeurs admissibles au programme EXPRES, afin que le rapatriement des actions puisse avoir lieu.

La CDS applique des restrictions relatives aux virements en provenance de la DTC sur les valeurs comme suit :

- du quatrième jour précédant la date de clôture des registres jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de clôture des registres, en ce qui concerne les valeurs non admissibles au programme EXPRES;

## CHAPITRE 8 ACTIVITÉS DE DROITS ET PRIVILÈGES

### Traitement des droits et privilèges de mises en gage

- du jour précédant la date de clôture des registres jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de clôture des registres, en ce qui concerne les valeurs admissibles au programme EXPRES.

Si les valeurs ne peuvent être rapatriées à temps, la CDS effectue le paiement à ses adhérents dans la monnaie reçue de la DTC, c'est-à-dire en dollars américains. Dans ce cas, la CDS :

1. informe les adhérents que le rapatriement n'a pu avoir lieu;
2. communique le détail des caractéristiques de rajustement du paiement afin que les adhérents puissent être payés dans la monnaie livrée par la DTC.

La CDS communique des renseignements à ses adhérents concernant les valeurs suivantes :

- les débetures entièrement détenues à la DTC qui sont libellées en dollars canadiens;
- les valeurs faisant l'objet d'un suivi en raison des activités liées au rapatriement.

Les adhérents de la CDS sont tenus d'informer la CDS si cette liste est incomplète.

**Remarque :** Les procédés et méthodes susmentionnés ne s'appliquent pas aux valeurs américaines détenues à la CDS. Les paiements à l'égard de ces valeurs sont attribués au compte de fonds au CDSX en fonction du statut d'intermédiaire qualifié (QI) selon l'IRS et des instructions de l'adhérent.

#### 8.17 Traitement des droits et privilèges de mises en gage

Les sections présentées ci-après décrivent le traitement des droits et privilèges de mises en gage réglées.

##### 8.17.1 Traitement des droits et privilèges pour les articles de prêt de titres

Les droits et privilèges pour les articles de prêt de titres sont traités de différentes manières selon le type d'événement.

Les événements indiqués ci-après font l'objet d'un traitement d'articles de prêt de titres :

- Événements obligatoires (sans choix);
- Événements obligatoires (avec choix);
- Événements de distribution (sans choix);
- Événements de distribution (avec choix);
- Événements facultatifs.

## 7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 8.

## Entreprises de services monétaires et Contrats publics

---

- 8.1 Avis et communiqués
  - 8.2 Réglementation
  - 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
  - 8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public
  - 8.5 Autres décisions
-

## 8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

Aucune information.

## 8.4 AUTORISATION DE CONTRACTER / SOUS-CONTRACTER AVEC UN ORGANISME PUBLIC

La Loi sur les contrats des organismes publics, RLRQ, c. C-65.1 (la « LCOP »), prévoit à son article 21.17 qu'une entreprise qui souhaite conclure avec un organisme public tout contrat ou sous-contrat qui lui est directement rattaché comportant une dépense égale ou supérieure au montant déterminé par le gouvernement doit obtenir à cet effet une autorisation de l'Autorité (l'« autorisation »). L'autorisation est valide pour une période de trois ans. L'Autorité peut, par ailleurs, pour les motifs prévus aux articles 21.26 et 21.27 de la LCOP, refuser d'accorder ou de renouveler cette autorisation ou la révoquer.

L'Autorité tient et met à jour un registre public disponible sur son site Web, contenant l'information sur les entreprises autorisées à conclure un contrat ou un sous-contrat public en vertu de la LCOP. Si vous souhaitez vérifier si une entreprise est autorisée à cette fin, veuillez consulter ce registre. Les sous-sections ci-dessous contiennent l'information sur les décisions prises par l'Autorité ou les circonstances qui amènent une modification à ce registre.

La sous-section 8.4.1 vise l'octroi et, le cas échéant, le renouvellement de l'autorisation. La sous-section 8.4.2 vise le retrait volontaire d'une autorisation selon l'article 21.48 de la LCOP. Enfin, la sous-section 8.4.3 concerne la révocation et la suspension de l'autorisation, ainsi que les autres modifications entraînant un changement au registre de l'Autorité, tel que le changement de nom de l'entreprise autorisée.

Veuillez noter que l'entreprise pour laquelle une autorisation est refusée ou révoquée est inscrite au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) mis en ligne par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

\* Le NEQ est le numéro attribué par le Registraire des entreprises du Québec aux entreprises qui s'immatriculent au registre des entreprises.

### 8.4.1 Autorisations

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
2600002129	INTACT ASSURANCE AGRICOLE INC.	1142350702	- INTACT FARM INSURANCE INC.	2016-05-12
2600018434	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	1163350185	- RBC INVESTOR SERVICES TRUST - RBC SERVICES INTERNATIONAUX	2016-05-16
3000194726	CAPSANA INC.	1163352744	- ACTI-MENU - CAPSANA - PLANISAN	2016-05-17
3000201193	ERNST & YOUNG S.R.L. / S.E.N.C.R.L.	3342276048	- ERNST & YOUNG LLP	2016-05-18
3000354474	9254-2893 QUÉBEC INC.	1167807354	- SERVICES ENVIRONNEMENTAUX JBM	2016-05-24
3000533940	INTER CHANTIERS INC.	1169978344		2016-05-25

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3000655416	MARC FAUTEUX ET ASSOCIÉS INC.	1142272153	- FAUTEUX ET ASSOCIÉS ARCHITECTES PAYSAGISTES	2016-05-11
3000691225	FORAGES TECHNIQUE EAU INC.	1164085590	- BREWSTER WELL DRILLING - CF TECH - F. LAPOINTE & FILS - FORAGE DE PUITS BREWSTER - FORAGE FTE - FTE DRILLING - FTE - FTE BEAUCE APPALACHES - TECHNIC EAU-DRILLINGS INC.	2016-05-12
3000696738	LES CONSTRUCTIONS LÉO LAPLANTE (1995) INC.	1141867037		2016-05-12
3000703819	GÉMEL INC.	1141487083		2016-05-16
3000706567	LORAN TECHNOLOGIE INC.	1160533122		2016-05-11
3000737356	3606708 CANADA INC.	1148535637	- AGENCE PUBLITECH ENR. - COUVRE PLANCHER SUPREME - TAPIS SUPREME ENR.	2016-05-25
3000747693	LAGACÉ TRANSPORT INC.	1142646356		2016-05-12
3000749414	EXPO RÉNOVATION INC.	1164857964	- EXPO RÉNOVATION - RÉNOVATION EXPO	2016-05-17
3000765002	9260-5286 QUÉBEC INC.	1168118421	- KONCAS RECYCLAGE - LES CONSTRUCTIONS FORTIN	2016-05-12
3000771889	AFI EXPERTISE INC.	1161955134	- AFI FORMATION - SAVORI	2016-05-13
3000776189	9202-8240 QUÉBEC INC.	1165490070	- CONSTRUCTION FORTIN - DÉMOLITION FORTIN	2016-05-12
3000777614	ENTREPRENEURS EN MÉCANIQUE A.J.R. INC.	1143880475	- A.J.R. INC.	2016-05-12
3000780227	VEOLIA SERVICES DRUMMONDVILLE S.E.C.	3370577861		2016-05-17
3000780575	UN ARCHITECTURE INC.	1162990866	- UN ARCHITECTURE	2016-05-12
3000784081	4368894 CANADA INC.	1164370117	- COMEAU EXPERTS CONSEILS	2016-05-11

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3000790136	3130606 CANADA INC.	1144646313	- S.D.O. - SERVICES A DOMICILE DE L'OUTAOUAIS	2016-05-25
3000793847	AGENCE M.D. SANTÉ INC.	1163525307	- JOB SANTÉ D'ICI	2016-05-25
3000797291	NR ELECTRIC USA LLC			2016-05-24
3000808582	PAULIN B. JEAN-DAVID EBOSIRI	2266146853	- YEDIDIA IMPORT-EXPORT	2016-05-20
3000813184	JEAN-PIERRE CADRIN & ASS. INC.	1142793869		2016-05-20
3000814753	AFI SERVICES CONSEILS INC.	1167981266		2016-05-13
3000814771	IC FORMATION INC.	1170787726		2016-05-13
3000828221	9235-1113 QUÉBEC INC.	1167162438	- GROUPE UNI SANTÉ - UNIVERS SANTÉ	2016-05-12
3000829159	SERVICE D'AMÉNAGEMENT ET D'AMÉLIORATION DE LA FORÊT INC.	1145763661	- SAAF	2016-05-12
3000831468	9162-5327 QUÉBEC INC.	1163340376	- ACTION SANTÉ L.C.	2016-05-17
3000833331	AGENCE PRO-JACQUES INC.	1141885344	- PRO-J-SOINS	2016-05-17
3000833741	9053-9776 QUÉBEC INC.	1147068457	- L'AGENCE	2016-05-12
3000844542	LES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES RÉGIONALES ASSOCIÉES DU QUÉBEC INC.	1141770025	- A.T.R.A.Q. - ATR ASSOCIÉES DU QUÉBEC INC. - PANNEAUBLEU.COM - SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE PROMOTION TOURISTIQUE	2016-05-12
3000848646	COMPUCOM CANADA CO.	1162667605	- COMPUCON CANADA CIE	2016-05-18
3000849333	T3P CONSTRUCTION INC.	1164560691		2016-05-12
3000851622	RÉSOLOGIS INC.	1163138077		2016-05-12

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3000852934	LES CONSULTANTS LUPIEN ROULEAU INC.	1167604983	- AGENCE DE RECOUVREMENT CLR - ALARME TRITON - ALARMES TRITON - BARON LUPIEN ROULEAU CABINET CONSEIL - FILATURE EXPERT INV. - LES CONSULTANTS LUPIEN ROULEAU INVESTIGATION - LUPIEN ROULEAU CONSULTING GROUP - LUPIEN ROULEAU INVESTIGATION - LUPIEN ROULEAU INVESTIGATIONS - SERVICE D'ENQUÊTES JEAN DAGENAI	2016-05-24
3000855815	9149-8659 QUÉBEC INC.	1162658281	- LES ENTREPRISES P. ROY	2016-05-16
3000860710	FESTIVAL INTERNATIONAL DU RIRE	1149814577	- DRÔLE DE JAM - FESTIVAL GRAND RIRE HUMOUR DU MONDE - LE GRAND RIRE BLEUE - ROCK'N DRÔLE	2016-05-18
3000862709	EXCAVATION L.G. INC.	1142065318		2016-05-20
3000868605	SERVICE MOBILE R. LABEL INC.	1166202979		2016-05-16
3000868865	GROUPE LESSARD INC.	1165383549	- LESSARD GROUP INC.	2016-05-16
3000870772	AUDET, DAIGLE, DAOUST ET ASSOCIÉS /JEAN-CLAUDE FONTAINE S.E.N.C.	3361890562		2016-05-16
3000872645	CONSTRUCTION CARUSO INC.	1163062921		2016-05-16
3000874484	LAROCHELLE GROUPE CONSEIL INC.	1163530786	- LAROCHELLE CONSULTING GROUP INC.	2016-05-13
3000874876	GROUPE QUÉBECO INC.	1165882474	- PLOMBERIE MONT-TREMBLANT - PLOMBERIE ST-JOVITE	2016-05-20
3000875688	2526-0100 QUÉBEC INC.	1169997252	- TERRASSEMENT JOCELYN FORTIN	2016-05-20
3000876375	FOURNIER, GERSOVITZ, MOSS, DROLET & ASSOCIÉS ARCHITECTES	3345664489		2016-05-17

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3000877187	LACAILLE-VINCELETTE TRANSPORT INC.	1142566307		2016-05-16
3000895522	MPMAG & ASSOCIÉS INC.	1164779861	- MPMAG INC. - MURRAY MALTAIS & ASSOCIÉS - MURRAY PATENAUDE MALTAIS - MURRAY PATENAUDE MALTAIS, ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES	2016-05-12
3000896086	BÉRUBÉ JOCELYN			2016-05-25
3000896111	BISSONNETTE ET PIETTE INC.	1141846700		2016-05-25
3000896237	7702736 CANADA INC.	1166966714	- ESCA SOUDURE MOBILE - ESCA STRUCTURE	2016-05-20
3000897628	INTÉGRATION NOUVEAUX MÉDIAS INC.	1164720394	- INTEGRATION NEW MEDIA INC.	2016-05-17
3000897860	CONSTRUCTION FORMULE INC.	1162615612		2016-05-17
3000899001	GERMAIN ARCHAMBAULT	2246373072		2016-05-12
3000900650	ELECTRIQUE FREDERIC LIMITEE	1142951111	- FREDERICK ELECTRIC LIMITED	2016-05-20
3000901490	TRANSPORT GUY HARVEY INC.	1142198739	- MOTEL L'ORÉE DES BOIS - GROUPE GUY HARVEY	2016-05-12
3000902391	AVIATION PEAK INC.	1165501223	- PEAK AVIATION INC.	2016-05-10
3000902836	LES EXCAVATIONS OUELLET & GAINARD LTÉE	1144019917	- LES ATELIERS CLAUDE GAINARD	2016-05-20
3000903210	IMPACT MAURICIE INC.	1160258696	- IMPACT MAURICIE	2016-05-20
3000904237	PÉPINIÈRE ET PAYSAGISTE MARINA INC.	1141756990	- MARINA MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS - MARINA NURSERY AND LANDSCAPING INC.	2016-05-16
3000905012	CENTRE D'INTERVENTION DES BASSES-LAURENTIDES POUR L'EMPLOI	1147922281	- CENTRE D'INTERVENTION DES BASSES LAURENTIDES POUR L'EMPLOI - CIBLE - CIBLE-EMPLOI	2016-05-12
3000906048	GÉOMATIQUE BLP ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES INC.	1161246211	- BÉLAND, BRODEUR, LÉVESQUE, PINARD	2016-05-19

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3000908741	INSERTECH ANGUS	1146908323		2016-05-17
3000909287	VIA-TRAVAIL INC.	1142666537	<ul style="list-style-type: none"> <li>- COMITÉ CONSULTATIF CLIENTÈLE JUDICIARISÉE</li> <li>- ADULTE (C.C.C.J.A.)</li> <li>- MAISON ESSOR</li> <li>- OPEX 82</li> <li>- OPEX 82-LAVAL</li> <li>- OPEX 82-MONTRÉAL</li> <li>- OPEX 82-ST-JÉRÔME</li> <li>- OPEX82-LANAUDIÈRE</li> <li>- PROJET CORCAN</li> <li>- PROJET SIT</li> </ul>	2016-05-16
3000910060	NADEAU, NADEAU, BLONDIN ARCHITECTES INC.	1166290529		2016-05-12
3000912264	SOUDURE TRANS-NORD INC.	1145923513		2016-05-24
3000913138	GROUPE CONSEIL ST-DENIS INC.	1145096377	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI ROSEMONT-PETITE-PATRIE</li> <li>- CJE ROSEMONT-PETITE-PATRIE</li> </ul>	2016-05-20
3000913815	9324-6551 QUÉBEC INC.	1171048847	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MAGNOR</li> </ul>	2016-05-10
3000914574	JOS STE-CROIX & FILS LIMITÉE	1142953034	<ul style="list-style-type: none"> <li>- JOS STE-CROIX &amp; FILS LTÉE</li> </ul>	2016-05-19
3000915136	SERVICES ANDANA INC.	1168325752	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ANDANA SERVICES INC.</li> <li>- ANDANA SERVICES ENVIRONNEMENTAUX ANDANA</li> </ul>	2016-05-11
3000916457	CENTRE DE TÉLÉPHONE MOBILE LTÉE	1143717198	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C.T.M. GATINEAU</li> <li>- C.T.M. MONTRÉAL</li> <li>- COMMUNICATIONS M.S.</li> </ul>	2016-05-11
3000919524	PAVAGES CHARTRAND INC.	1143794627		2016-05-24
3000919739	9159-9126 QUÉBEC INC.	1141006669		2016-05-12

Numéro d'identification à l'Autorité	Nom de l'entreprise	NEQ*	Fait affaire sous	Date d'émission
3000924563	CHRONO AVIATION INC.	1168213602	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CHRONO AVIATION</li> <li>- CHRONO AVIATION CHICOUTIMI</li> <li>- CHRONO AVIATION MARITIMES</li> <li>- CHRONO AVIATION NUNAVIK</li> <li>- CHRONO AVIATION PESHAN</li> <li>- CHRONO AVIATION QUÉBEC</li> <li>- CHRONO AVIATION RIMOUSKI</li> <li>- CHRONO AVIATION SAGUENAY</li> <li>- CHRONO AVIATION SEPT-ÎLES</li> <li>- CHRONO AVIATION TINGIJUK</li> <li>- CHRONO AVIATION YBG</li> <li>- CHRONO AVIATION YQB</li> <li>- CHRONO AVIATION YRC</li> <li>- CHRONO AVIATION YUL</li> <li>- CHRONO AVIATION YXK</li> <li>- CHRONO AVIATION YZV</li> <li>- CHRONO CHICOUTIMI</li> <li>- CHRONO MARITIMES</li> <li>- CHRONO MONTRÉAL</li> <li>- CHRONO QUÉBEC</li> <li>- CHRONO RIMOUSKI</li> <li>- CHRONO SAGUENAY</li> <li>- CHRONO SEPT-ÎLES</li> <li>- CHRONO YBG</li> <li>- CHRONO YQB</li> <li>- CHRONO YRC</li> <li>- CHRONO YUL</li> <li>- CHRONO YXK</li> <li>- CHRONO YZV</li> </ul>	2016-05-24
3000924778	CONSTRUCTION GIRON INC.	1143218650		2016-05-25

#### 8.4.2 Retraits volontaires d'une autorisation

Aucune information.

#### 8.4.3 Révocations, suspensions et autres modifications

Aucune information.

## 8.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

# 9.

## Régimes volontaires d'épargne-retraite

---

- 9.1 Avis et communiqués
  - 9.2 Réglementation
  - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire  
d'épargne-retraite
  - 9.4 Autres décisions
-

## 9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

### 9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

## 9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.